AECK/WG

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 – 902 DU 17 AVRIL 2024 portant approbation des plans d'aménagement participatif des forêts classées de : Dan, Kétou, Logozohè, Agoua, Ouémé-Boukou, Tchaourou-Toui-Kilibo, Ouémé supérieur-N'dali, Ouénou Bénou, Trois

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

rivières et Alibori supérieur.

- **Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- **vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022;
- vu le décret n° 2023-251 du 10 mai 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement durable;
- vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- **sur** proposition du Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement durable,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 avril 2024,

DÉCRÈTE

Article premier

Sont approuvés, tels qu'ils sont annexés au présent décret, les plans d'aménagement participatif des forêts classées de : Dan, Kétou, Logozohè, Agoua, Ouémé-Boukou, Tchaourou-Toui-Kilibo, Ouémé supérieur-N'dali, Ouénou Bénou, Trois rivières et Alibori supérieur.



Article 2

Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement durable et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Article 3

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 17 avril 2024

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Romuald WADAGNI Ministre d'État Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement durable.

José TONATO

AMPLIATIONS: PR 6; AN 4; CC 2; CS 2; C.COM 2; CES 2; HAAC 2; HCJ 2; MCVT 2; MEF 2; AUTRES MINISTÈRES 19; SGG 1; JORB 1.

REPUBLIQUE DU BENIN



-----@-----

MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

(MCVT)



(DGEFC)



PROJET FORETS CLASSEES BENIN

(PFC-B)

Don IDA - D4770

SYNTHESE DES RESUMES EXECUTIFS ET DES PLANS DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (PGES) DES PLANS D'AMENAGEMENT DES DIX (10) FORETS CLASSEES DE :

Agoua, Alibori superieur, Dan, Ketou, Logozohe, Oueme Superieur N'Dali (OSN), Oue Boukou, Ouenou Benou, Trois rivieres, Tchaourou-Toui-Kilibo (TTK)

AVRIL 2024

Table des matières

1.	. Forêt Classée d'Agoua	3
	1.1 Résumé exécutif du PAPF d'Agoua :	3
	1.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF d'Agoua	7
2.	. Forêt Classée d'Alibori Supérieur	16
	2.1 Résumé exécutif du PAPF d'Alibori Supérieur :	16
	2.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF d'Alibori Supérieur	20
3.	. Forêt Classée de Dan	38
	3.1 Résumé exécutif du PAPF de Dan :	38
	3.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Dan	42
4.	Forêt Classée de Kétou	43
	4.1 Résumé exécutif du PAPF de Kétou :	43
	4.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Kétou	47
5.	. Forêt Classée de Logozohè	57
	5.1 Résumé exécutif du PAPF de Logozohè :	57
	5.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Logozohè	61
6.	. Forêt Classée d'Ouémé Supérieur N'Dali (OSN)	71
	6.1 Résumé exécutif du PAPF d'OSN :	71
	6.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF d'OSN	75
7.	. Forêt Classée de Ouémé Boukou	84
	7.1 Résumé exécutif du PAPF de Ouémé Boukou :	84
	7.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Ouémé Boukou	88
8.	. Forêt Classée de Ouénou Bénou	97
	8.1 Résumé exécutif du PAPF de Ouénou Bénou :	97
	8.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Ouénou Bénou	101
9.	. Forêt Classée de Trois Rivières	109
	9.1 Résumé exécutif du PAPF de Trois Rivières :	109
	9.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Trois Rivières	113
10	0. Forêt Classée de Tchaourou-Toui-Kilibo (TTK)	123
	10.1 Résumé exécutif du PAPF de TTK :	123
	10.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de TTK	127

1. Forêt Classée d'Agoua

1.1 Résumé exécutif du PAPF d'Agoua:

Le présent Plan d'Aménagement Participatif de la Forêt classée (PAPF) de Agoua est élaboré pour une durée de 10 ans, courant de 2023 à 2032. Il a pour objectif général l'utilisation durable des ressources de la FC tout en garantissant la protection de sa diversité biologique et le maintien de ses équilibres écologiques.

Les résultats attendus de la mise en œuvre du plan d'aménagement comprennent notamment (i) la conservation de la biodiversité inféodée aux différents habitats; (ii) la restauration des zones dégradées de la FC, (iii) l'amélioration de la gouvernance forestière (iv) la pratique durable de la production agricole et de l'élevage pastoral (v) l'amélioration des conditions d'existence des communautés riveraines (vi) le renforcement de la participation effective des communautés locales et des communes riveraines à la gestion des ressources de la FC et (vii) l'approvisionnement durable en bois énergie du marché.

Le plan est structuré en 2 volumes. Le présent document est le volume 1, consacré à l'état des lieux, les propositions d'aménagement, le plan de gestion et l'analyse financière et économique de l'aménagement. Le volume 2, décrit les activités d'aménagement et de gestion par parcelle de la série de production forestière et comporte des fiches de suivi des interventions dans les parcelles indiquées.

La FC de Agoua a été créée par arrêté N° 8104 du 04 avril 1953 et a été dotée de son premier plan en 2007 puis révisé en 2016.Le présent PAPF est le produit de la synthèse et de l'analyse participative des résultats de divers travaux réalisés de 2021 à 2022, dans le cadre de la révision du plan d'aménagement forestier précédent, dont notamment : (i) les résultats des ateliers d'auto-évaluation assistée du plan échu ; (ii) le recensement des usagers agricoles de la forêt classée ; (ii) l'étude socio-économique des populations riveraines de la forêt classée ; (iii) l'inventaire forestier ; (iv) le dénombrement de la faune ; (v) l'étude sur le pastoralisme dans la forêt classée ; (vi) l'étude sur l'apiculture ; et (vii) la cartographie sur divers thèmes nécessaires à l'état des lieux et les propositions d'aménagement de la forêt. . Ces résultats des travaux d'études thématiques ont été complétés par ceux de la recherche documentaire et de nombreuses concertations avec les parties prenantes à l'aménagement de la FC de Agoua. Le plan a été soumis à la validation des populations riveraines dans le cadre d'un atelier de commissions techniques mixtes de toutes les parties prenantes à Dassa-Zoumè ; puis au contrôle de conformité effectué par la DGEFC avant son examen et approbation par le Gouvernement du Bénin.

Tableau 1 : Etat des lieux synthétique de la Forêt Classée d'Agoua

	Désignation	Etat	Observations
ij	Création de la FC Agoua	1953	Arrêté N° 8104 du 04 avril 1953
trat	Superficie	75 300 ha	
imis satio	Statut d'aire protégée	Catégorie VI	Nomenclature UICN
adm	Situation administrative territoriale	Communes de Bantè et S	avalou Département des Collines
Statuts administratif et localisation	Nombre de villages et localités riveraines de la FC Agoua	27	
NZ	Villages administratifs dans la FC	4	Gotcha, Alétan, Alloudi-Gouré et Allè
is id	Climat	Soudano-guinéen	Pluviométrie unimodale
Sols dominants Hydrographie Cheval entre les bassins des fleuves			
Caractéris tiques géographi	Hydrographie	Cheval entre les bassins affluent Ogou	des fleuves Ouémé et Mono notamment son

	Désignation	Etat	Observations		
	Végétation (2022)	Forêt menacée de dispari	tion. Végétation très dégradée, à trois strates		
	Faune (2022)	Faune et son habitat fortement détruits par le braconnage et les cultur			
cio-	Effectif populations riveraines	90 312 hbts (2022) pour 15 334 ménages. 51,24% de populations féminines			
es et so	Nombre de chefs de ménages riverains cultivant dans la FC (2021)		1720		
es démographique économiques	% de chefs de ménage non autochtones cultivant dans la FC (2021)	7%	Provenant surtout des communes de Togo, Ghana, Nigéria		
mog omi	Principaux groupes ethniques	Nagot, Fon, Mahi, Yor	n, Lokpa, Peulhs		
lues dé écon	Principales cultures dans la FC Agoua (2021)	Soja (51,62 %), Maïs (29	0,49 %) et igname (11,53 %)		
Caractéristiques démographiques et socio- économiques	Consommation annuelle estimée en bois-énergie par les ménages riverains (2022)	3834 TeB¹ pour 15334 ménages riverains	Possibilités d'exploitation de bois énergie dans la FCA sont 2052 TeB		
Car	Principaux produits forestiers non ligneux exploités dans la FC Agoua	Miel, graines de néré, gra	nines de karité et fruits de baobab		
səɔ	Occupation du sol de la FC Agoua en 2023	Forêts claires et savanes boisées (5,31%), forêts denses (3,96%), forêts galeries et ripicoles (5,13%), savanes arborées et arbustives (36,09%) plantations forestières domaniales (0,18%) et plantations fruitières (17,24%)			
Etat des ressources	Ressources ligneuses (2022)	Diospyros mespiliformis mildbraedii, Ficus tessell arbustive et herbacée d	dominée par Cynometra megalophylla et ; (ii) strate arbustive à dominantes de Celtis latta, Flacourtia flavescens ; et (iii) strate sous le Mallotus opositifolius, Paullinia pinnata, Monodora tenuifolia, Asystazia gangetica, a		
	Faune (2022)	Artiodactyles (6 espèces), carnivores (4 espèces), rongeurs (squamates (3 espèces), Primate (1 espèce) et lagomorphes (1			
	Unités d'Aménagement (UA)	3 UA UA_A: 27486,96 ha (39,92%); UA_B: 24300,28 ha (35,29%); et UA_C: 16265,03 ha (23,62%) (i) Série de protection: 642,33 ha (0,93 %) (ii) Série de conservation: 22741,52 ha (33,03 %) (iii) Série de production: 32638,42 ha (45,16 %) (iv) Série agricole: 11893,05 ha (16,50 %) (v) Série pastorale: 430,68 ha (0,63 %) (vi) Série de services et d'établissements humains: 113,39 ha (0,16 %)			
Zonage	Séries d'Aménagement				

Pour atteindre l'objectif général indiqué ci-avant, la FC Agoua est subdivisée en trois (03) unités territoriales d'administration forestière appelées Unités d'Aménagement (UA), et six (06) séries d'affectation spatiale : (i) Série de protection (656,94 ha), (ii) Série de conservation (25417,99 ha), (iii) Série de production (31092,95 ha), (iv) Série agricole (11358,89 ha) (v) Série pastorale (324,45 ha), (vi) Série de services et d'établissements humains (800 ha) affectée aux différentes infrastructures (pistes, miradors, base-vie, ...) concourant à la gestion durable de la FC.

Au plan institutionnel, trois principaux groupes d'acteurs vont cogérer la mise en œuvre du plan, chacun conformément aux rôles qui lui sont dévolus dans le présent et dans le Contrat tripartite de cogestion de la forêt classée. Il s'agit de (i) l'Administration Forestière représentée au niveau de la forêt par la Cellule Technique d'Aménagement Forestier (CTAF); (ii) des populations riveraines organisées en structures

communautaires de cogestion forestière; et (iii) de l'Administration territoriale décentralisée représentée par les Communes de Bantè et de Savalou. Ces acteurs entretiennent des relations de collaboration et de participation comme indiqué dans le schéma organisationnel. Des règles de cogestion des diverses ressources de la forêt sont définies d'accord commun entre l'Administration Forestière et les populations riveraines, sous la supervision et l'arbitrage des autorités communales, qui ne peuvent intervenir au quotidien dans la mise en œuvre des activités du plan.

La planification de la gestion de la série de production forestière porte d'une part, sur **334** ha de plantations à but de bois d'œuvre (*Khaya senegalensis, Afzelia africana,Terminalia superba*, de *Gmelina arborea* et *Tectona grandis*), établies avant 2020, et d'autre part, sur **4250** ha les plantations de bois énergie de *Acacia auriculiformis* établies entre 2020 et 2023. La possibilité d'exploitation de bois de feu dans les plantations de *Acacia auriculiformis* de Agoua en 2030 est de **30 600** m³ ou **45 900** stères. Le volume moyen commercialisable annuellement au cours de la même période, est de **82 436** m³ ou **123 655** stères.

Pendant six (6) ans à partir de 2025, il sera procédé à la réalisation de cinquante (50) ha de *Anacardium occidentale* soit au total trois cent (300) ha. A partir de 2032, il sera procédé au rajeunissement des anciennes plantation de *Anacardium occidentale* à raison de cinquante (50) ha par an.

En dépit des attentes de production du bois énergie des plantations domaniales *d'Acacia auriculiformis* établies entre 2020 et 2023 ; et tenant compte de l'évolution croissante des consommations domestiques en bois-énergie des populations riveraines de la FCA, il apparaît que leurs consommations actuelles et projetées sont nettement supérieures aux possibilités d'exploitation de bois-énergie, de la forêt classée jusqu'en 2030. Il est donc important que des solutions d'utilisation rationnelle du bois énergie, de promotion des plantations privées de bois énergie et d'utilisation de combustibles domestiques alternatives doivent être développées.

Des mesures intégrées de surveillance et de protection de la biodiversité et de suivi écologique sont définies sous forme de dispositions de surveillance et de dissuasion, de protocole d'observation de l'évolution des ressources, et de communication sociale avec les populations locales.

Les diverses mesures d'aménagement et de gestion proposées ont pour objet à moyen terme, soit en 10 ans de 2023 à 2032 de mise en œuvre du présent plan, de maîtriser le rythme de destruction de la forêt, préserver les écosystèmes naturels subsistants et leurs ressources ; renforcer la vocation productive forestière et intégrer les besoins et intérêts des populations riveraines ; et renforcer la gouvernance forestière avec la participation des populations riveraines et la Commune de Agoua.

A cet effet, une grille de répartition des revenus générés par la FCA est élaborée et adoptée de manière consensuelle par toutes les parties prenantes. Les bénéficiaires de ces revenus sont : (i) le Fonds Forestier (Trésor public) ; (ii) le Fonds d'Aménagement Forestier (pour le réinvestissement) ; (iii) le Fonds de Développement Communal (Collectivités décentralisées riveraines) ; et (iv) les structures de cogestion.

De plus, ce plan prévoit des actions de renforcement de capacités aux différentes parties prenantes pour l'amélioration de la gouvernance et des techniques de gestion.

Les comptes d'exploitation prévisionnels de la mise en œuvre du PAP indiquent une prévision de recettes totales, sur la période de l'aménagement, de **753 640 460 FCFA** dont **342 607 730 FCFA** sont dédiés au fond d'aménagement pour l'auto-financement des activités d'aménagement. Cependant, l'analyse du bilan financier prévisionnel dégage une Valeur Actuelle Nette (VAN) négative de (-)1 770

100 000 FCFA au terme des dix années de mise en œuvre du PAP. Il en résulte un déficit prévisionnel de gestion traduisant un besoin de financement annuel estimé en moyenne à 196 678 000 FCFA pour une mise en œuvre efficace du PAP.

1.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF d'Agoua

Tableau 2 : Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF d'Agoua

A ativités	Activités Indicateurs Échéancier		Re	Coût	
Activités	indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Cout
1.1.a.1.1 Organiser les séances d'information et d'appropriation à l'endroit de toutes les parties prenantes	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation	UGP PFC-B	- Mairie BANTE - DDCVT- COLLINES - IF COLLINES - DGEFC - CTAF	Intégrer au coût du projet
1.2.a.1.1 S'assurer de l'amendement du contrat avant sa signature par les différentes parties	Existence d'un contrat signé avec les différentes parties prenantes	Phase de préparation	UGP PFC-B	- Mairie BANTE - DDCVT- COLLINES - IF COLLINES - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.2.a.1.1; 1.4.a.1.1; 2.1.a.1.1; 2.2.a.1.1; 2.5.a.1.1; 3.2.a.1.1; 3.3.a.1.1.; 3.4.a.1.1; 3.5.a.1.1.; 3.6.a.1.1.; 3.7.a.1.1. A compétences égales, prioriser la main-d'œuvre locale lors du recrutement des ouvriers et de la main d'œuvre qualifiée	 Nombre de main locale recruté Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UGP PFC-B	- Mairie BANTE - DDCVT- COLLINES - IF COLLINES - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.2.1.; 1.4.b.3.1.; 2.1.b.3.1; 2.2.b.3.2.; 2.2.b.3.1; 2.5.b.3.1 Recourir aux engins neufs ou en bon état de fonctionnement pour les travaux de préparation	 Disponibilité de fiche de maintenance à jour Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et des travaux	UGP PFC-B	- Mairie BANTE - DDCVT- COLLINES - IF COLLINES - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.2.2.; 1.4.b.3.2; 2.1.b.3.2.; 2.1.b.2.2.; 2.5.b.3.2. Disposer d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures bien aménagé suivant les normes	 Existence d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures; Nombre de plaintes enregistrées et traitées. 	Phase de préparation et des travaux	UGP PFC-B	- Mairie BANTE - DDCVT- COLLINES - IF COLLINES - DGEFC - CTAF - DDS COLLINES	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services

Activités	Indicateurs	Échéancier	Re	sponsables	C-ôt
Activites	mdicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Coût
2.5.b.3.3; 1.3.b.3.3.; 1.4.b.3.3.; 2.1.b.3.3; 2.2.b.3.3 2.5.b.3.3 Prévoir des points de regroupements et de restauration des ouvriers à mobiliser pour les travaux	 Existence d'un point aménagé pour la restauration des ouvriers Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et des travaux	UIGP PFC-B	- Mairie BANTE - DDCVT- COLLINES - IF COLLINES - DGEFC - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services
1.3.b.3.4.: 1.4.b.3.4.; 2.1.b.3.4; 2.2.b.3.4; 2.5.b.3.4 Prévoir au niveau des points de regroupements et de restauration des poubelles pour la précollecte des DSM	 Nombre de poubelles installées sur chaque site Fréquence d'enlèvement des poubelles Niveau de propreté sur le chantier de chaque site Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et des travaux	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	2 500 000
1.3.b.3.5.; 1.4.b.3.5.; 2.1.b.3.5.; 2.2.b.3.5.; 2.5.b.3.5. Prévoir sur le site des travaux de la base-vie de toilettes mobiles et veiller à leur utilisation par tous et les faire vidanger régulièrement	 Nombre de toilettes mobiles installées; Etat de fonctionnement des toilettes mobiles installées Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et des travaux	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.6.; 1.4.b.3.6.; 2.1.b.3.6.; 2.2.b.3.6.; 2.5.b.3.6. Disposer de fûts installés sur les surfaces étanches pour la collecte des huiles usagées et veiller à leur enlèvement par une structure agrée au niveau du site des travaux de la base-vie	 Nombre de fûts installés Etat des sites Fréquence d'enlèvement des huiles usagées Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et des travaux	UGP PFC-B	 - Mairie BANTE - DDCVT- COLLINES - IF COLLINES - DGEFC - CTAF - DDS COLLINES 	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.7.; 1.4.b.3.7.; 2.1.b.3.7; 2.2.b.3.7; 2.5.b.3.7; Disposer de kits absorbants pour limiter la pollution en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures au niveau du site des travaux de la base-vie	 Existence de kits absorbants Nombre de cas de déversements gérés Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et des travaux	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services

A natività d'u	To diseasons	Échéancier	Responsables		C-≙t
Activités	Indicateurs	Ecneancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.3.8.; 1.4.b.3.8.; 2.1.b.3.8; 2.1.b.3.8; 2.5.b.3.8 Sensibiliser le personnel et ouvriers sur les bonnes pratiques d'hygiène	 Nombre de sensibilisation organisé Disponibilité de PV de sensibilisation 	Phase de préparation et des travaux	UGP PFC-B	- Mairie BANTE - DDCVT- COLLINES - CTAF	2 500 000
2.1.b.4.2.; 2.2.b.4.2.; 2.3.b.1.2.; 2.4.b.1.2.; 2.5.b.4.2.; 3.2.b.4.1; 3.3.b.4.1.; 3.4.b.4.1.; 3.4.b.4.3. 3.5.b.4.1. Doter les usagers du chantier d'EPI appropriés et veiller à leur port effectif	approprié	Toutes les phases	UGP PFC-B	- Mairie BANTE - DDCVT- COLLINES - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.3.; 2.2.b.4.3.; 2.3.b.1.3; 2.4.b.1.3.; 2.5.b.4.3.; 3.2.b.4.3.; 3.3.b.4.3.; 3.4.b.4.3.; 3.5.b.4.3. Sensibiliser les usagers des sites sur les nuisances des travaux et les mesures de protection et de sécurité afférentes	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du sous-projet
2.1.b.4.4.; 2.2.b.4.4.; 2.3.b.1.4.; 2.4.b.1.4.; 2.5.b.4.4. Arroser régulièrement les aires et voies potentiellement poussiéreuses	 Existence de planning d'arrosage des aires et voies Fréquence d'arrosage; Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et des travaux	UIGP PFC-B	Mairie BANTEDDCVT- COLLINESIF COLLINESDGEFCCTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.5.; 2.2.b.4.5.; 2.3.b.1.5.; 2.4.b.1.5.; 2.5.b.4.5. Bâcher les véhicules de transport de matériaux volatiles.	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et des travaux	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées Disponibilité de rapport d'activités 	Phase de préparation et des travaux	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût
2.1.b.6.2.; 2.2.b.6.2.; 2.3.b.3.2.; 2.4.b.3.2. 2.5.b.6.2. Veiller à l'utilisation des semences certifiées	 Taux de germination des semences Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et des travaux	UGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC - CTAF	Sans coût

A -vi-ivé-	Activités Indicateurs Échéancier		Responsables		G.A.
Activites	Indicateurs	Ecneancier	Surveillance	Suivi	Coût
2.1.b.6.3.; 2.2.b.6.3.; 2.3.b.3.3.; 2.4.b.3.3.; 2.5.b.6.3. Sensibiliser les gestionnaires de la FC, les pépiniéristes et les agricultures sur l'importance des espèces invasives et des méthodes de gestion.	organisée ;	Phase de préparation et d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC CTAF	10 000 000
1.3.b.6.3.; 1.3.b.7.2; 2.1.b.7.1.; 2.1.b.7.1.; 2.2.b.7.1.; 2.4.b.4.1.; 2.5.b.7.1.; 3.2.b.6.1.; 3.b.4.1.; 3.3.b.6.1.; 3.4.b.6.1.;; 2.1.b.7.1. Mettre en œuvre le Plan de Gestion de la Biodiversité (PGB)	 Opérationnalisation des activités prévues Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC CTAF	Déjà budgétisé
1.3.b.8.2.; 1.4.b.8.2.; 2.1.b.7.2.; 2.3.b.4.2.; 2.4.b.4.2.; 2.5.b.7.2.; 3.2.b.6.4.; 3.3.b.6.4.; 3.4.b.6.4. Sensibiliser le personnel mobilisé sur l'interdiction de chasse	sensionisation organisee ,	Phase de préparation, des travaux et d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	10 000 000
1.3.b.9.1.; 1.4.b.9.1.; 2.1.b.8.1.; 2.2.b.8.1.; 2.3.b.5.1.; 2.4.b.5.1.; 2.5.b.8.1.; 3.2.b.7.1.; 3.3.b.7.1.; 3.4.b.7.1.; Limiter les travaux aux emprises définies		Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût
1.3.b.9.2.; 1.4.b.9.2; 2.1.b.8.2.; 2.2.b.8.2.; 2.3.b.5.2.; 2.4.b.5.2.; 2.5.b.8.2.; 3.2.b.7.2; 3.3.b.7.2; 3.4.b.7.2.Eviter la coupe excessive et incontrôlée des espèces végétales lors des travaux d'aménagement	r r	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût
1.3.b.9.3.; 1.4.b.9.3.; 2.1.b.8.3.; 2.2.b.8.3.; 2.3.b.5.3.; Informer et sensibiliser les ouvriers sur les consignes de protections et du respect de la quiétude des animaux inféodés au milieu	sensibilisation organisée ;	Phase de préparation et des travaux	UIGP PFC-B	Mairie BANTEDDCVT-COLLINESIF COLLINESDGEFCCTAF	Sans coût

Activités	Indicateurs	Échéancier	Re	sponsables	Coût
Activites	maicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Cout
1.3.b.9.4.; 1.4.b.9.4.; 2.1.b.8.4.; 2.2.b.8.4.; 2.3.b.5.4.; 2.4.b.5.4.; 2.5.b.8.4.; 3.2.b.7.4.; 3.3.b.7.4.; 3.4.b.7.4. Sensibiliser les ouvriers sur le respect des exigences établi pour les séries	100% des ouvriers ont effectués une	Phase de préparation, des travaux	UGP PFC-B	- MAIRIE BANTE - DDCVT- COLLINES - DGEFC - CTAF - DDS-PLATEAU - DDTFP	2 500 000
1.3.b.9.6.; 1.4.b.9.6.; 2.1.b.8.6.; 2.2.b.8.6.; 2.3.b.5.6.; 2.4.b.5.6.; 2.1.b.8.6.; 3.2.b.7.6.; 3.3.b.7.6.; 3.4.b.7.6. Veiller à l'utilisation des outils de coupe appropriés et produisant moins de bruit	Titread desastique des suitis	Toutes les phases	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Sans coût
1.3.b.11.1.; 1.4.b.11.1. Elaborer et mettre en œuvre un Plan de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS)	 Opérationnalisation du PRMS Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation	UIGP PFC-B	- MAIRIE BANTE - DDCVT- COLLINES - CTAF	A la charge de l'UIGP PFC-B
1.3.b.15.2.; 1.4.b.15.2.; 2.1.b.13.2.; 2.1.b.13.2. Respecter strictement les dispositions de la Loi N°2021-09 portant protection du patrimoine culturel du Bénin en cas de découvertes fortuites		Phase de préparation et des travaux	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	A la charge des entreprises exécutantes
2.2.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase des travaux	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Sans coût
3.1.a.1.2 ; 3.2.a.3.1 ; 3.3.a.3.1 ; 3.4.a.3.1 ; 3.5.a.3.1 ; 3.8.a.1.2 Entretenir régulièrement les différentes installations	 Nombre et fréquence d'entretien réalisé; Disponibilité de contrat de prestations 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF
3.1.a.2.1 Faire le suivi régulier de la biodiversité et des habitats	 Nombre et fréquence de suivi réalisé Etat de la biodiversité de la FC 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	30 000 000
3.2.a.2.2 Sensibiliser les populations sur les avantages des services écosystémiques des forêts et la nécessité de les conserver	_	Phase de préparation, des travaux	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	5 000 000

A ativités	Activités Indicateurs Échéancier		Responsables		
Activités	indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Coût
3.1.a.3.2 Sensibiliser les usagers sur la protection et la conservation des aménagements réalisés et sur le respect des consignes de sécurité	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	5 000 OO0
3.2.b.1.1.; 3.3.b.1.1.; 3.4.b.1.1.; 3.5.b.1.1. Veiller à l'application des mesures de gestion durable des terres prévues dans le cadre du sous-projet.	 Nombre et fréquence de suivi réalisé Proportion d'agriculteurs adoptant les mesures GDT 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	10 000 000
3.5.b.3.2.; 3.3.b.3.2.; 3.4.b.3.2.; 3.5.b.3.2. Sensibiliser tous les usagers des différentes séries sur les bonnes pratiques d'hygiène	sensionisation organisee,	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie BANTEDDCVT-COLLINESIF COLLINESDGEFCCTAF	5 000 000
3.2.b.3.3.; 3.3.b.3.3.; 3.4.b.3.3.; 3.4.b.3.4. Contracter avec des structures agréées pour la précollecte et l'enlèvement régulier des boues de vidange de la base-vie	 Existence de contrat de prestations Nombre et fréquence d'enlèvement des boues de vidange 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie BANTE - DDCVT- COLLINES - IF COLLINES - DGEFC - CTAF - ANDF	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF
3.2.b.3.4.; 3.3.b.3.4.; Sensibiliser les usagers de la série agricole et de production sur le respect des orientations du Plan de gestion des pestes et pesticide du PFC-B	sensionisation organisee;	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie BANTE - DDCVT- COLLINES - IF COLLINES - DGEFC - CTAF - ANDF	5 000 000
3.2.b.3.5.; 3.3.b.3.5.; 3.4.b.3.5.; 3.5.b.3.5. Sensibiliser les usagers des différentes séries aux bonnes pratiques liées à la gestion des déchets solides ménagers	sensionisation organisee,	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie BANTE - DDCVT- COLLINES - IF COLLINES - DGEFC - CTAF - ANDF	5 000 000

A 25 52	T. P	617	Re	sponsables	G A
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
3.2.b.5.1. Mettre ne place une équipe de surveillance des pare-feu et feu de surveillance	 Existence d'une équipe de surveillance fonctionnelle Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie BANTEDDCVT-COLLINESIF COLLINESDGEFCCTAF	2 500 000
3.2.b.5.2.; Mobiliser une équipe dotée des moyens de lutte anti-feu pour réagir en car de débordement des feux	 Existence d'une équipe anti-feu Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie BANTEDDCVT-COLLINESIF COLLINESDGEFCCTAF	Intégrer au budget du PAPF
3.3.b.8.1. Faire une visite médicale d'embauche à tous les ouvriers devant intervenir sur les sites	 Nombre et fréquence des visités médicales Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE BANTE - DDCVT- COLLINES - DGEFC - CTAF	A la charge de l'entreprise
3.3.b.8.2. Sensibiliser le personnel et usagers sur les méthodes préventives et de lutte contre la COVID-19, les IST (VIH SIDA) et la survenance de grossesses non désirées ;	_	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE BANTE - DDCVT- COLLINES - DGEFC - CTAF	1 000 000
4.1.b.2.1. Réaliser un audit environnemental de site pour définir les conditions règlementaires de réaffectation.	■ Disponibilité d'un rapport d'audit	Phase de démantèlement	UGP PFC-B	- MAIRIE BANTE - DDCVT- COLLINES - DGEFC - CTAF	15 000 000
1.3.b.6.1.; 1.4.b.6.1. Disposer d'une autorisation de coupe avant l'abattage des essences identifiées sur les sites d'accueil de la série service ;		Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE BANTE - DDCVT- COLLINES - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.6.2.; 1.4.b.6.2. Restreindre le taux de déboisement des emprises des travaux ;	 Superficie (ha) déboisée Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE BANTE - DDCVT- COLLINES - DGEFC - CTAF	Sans coût

1.0.02	T. W	Ť17	Responsables		G. A
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.7.1.; 1.3.b.7.1. Définir des tracées des pistes et les limites de la base-vie en évitant les zones sensibles (zone de conservation de la biodiversité, zones humides, zones d'abondance des espèces menacées, etc)	Plan de masse intégrant les zones sensibles	Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE BANTE - DDCVT- COLLINES - DGEFC - CTAF	A la charge de l'entreprise
3.5.a.4.1 Mettre en place des panneaux d'indications claires et informatives	Nombre de panneaux installé	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE BANTE - DDCVT- COLLINES - DGEFC - CTAF	1 000 000
3.5.a.4.2 Faire l'entretien régulier des pistes	Mètre linéaire de pistes entretenues Nombre d'entretien réalisé	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE BANTE - DDCVT- COLLINES - DGEFC - CTAF	Intégrer ay budget du PAPF
3.5.a.5.1; 3.6.a.2.1; 3.7.a.2.1. Collaborer avec partenaires touristiques locaux pour mettre en valeur les attraits naturels, culturels et cultuel de la forêt	Disponibilité d'une convention de partenariat	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE BANTE - DDCVT- COLLINES - DGEFC - CTAF	Sans coût
3.9.a.1.1 Veiller à la prise en compte juste et systématique de toutes les personnes affectées par le PFC	Proportion (%) personnes affectées prises en compte Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE BANTE - DDCVT- COLLINES - DGEFC - CTAF	Sans coût
3.9.a.1.2; 3.9.a.2.2 Intégrer l'aspect genre dans la mise en œuvre des mesures d'accompagnement	Proportion (%) d'hommes et de femmes et jeunes filles Proportion (%) d'handicapée	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE BANTE - DDCVT- COLLINES - DGEFC - CTAF	Sans coût
3.9.a.2.1 Former les PAP à la mise en œuvre des activités d'accompagnement	Nombre de sessions de formations organisé Nombre d'hommes, de femmes et jeunes filles et personnes en situation d'handicap formé Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE BANTE - DDCVT- COLLINES - DGEFC - CTAF	Intégrer au budget du PAPF
Cout total de la mise en œuvre des mesures proposées hormis celles intégrés déjà au coût du projet : cent douze millions FCFA 112 000 000					

2. Forêt Classée d'Alibori Supérieur

2.1 Résumé exécutif du PAPF d'Alibori Supérieur :

Le présent plan d'aménagement participatif de la forêt classée (PAPF) Alibori Supérieur est élaboré pour une durée de 10 ans, couvrant la période 2023 à 2032. Il a pour objectif général d'assurer la restauration de la forêt classée Alibori Supérieur pour servir d'espaces de conservation et de gestion durable de la biodiversité et des services écosystémiques en vue de l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines.

Les résultats attendus de la mise en œuvre de ce plan comprennent notamment : (i) une meilleure conservation de la biodiversité ; (ii) la restauration des zones dégradées dans les séries de protection et de production ; (iii) l'amélioration des conditions d'existences des communautés riveraines ; (iv) l'amélioration de la gouvernance (v) le renforcement du mécanisme de planification et de suivi-évaluation puis ; (vi) l'approvisionnement durable en bois et produits forestiers non ligneux.

Le plan d'aménagement est structuré en 2 volumes. Le présent document est le premier volume, consacré à l'état des lieux, les propositions d'aménagement, le plan de gestion et l'analyse financière et économique de l'aménagement. Le second volume décrit les activités d'aménagement et de gestion par parcelle de la série de production forestière et comporte des fiches de suivi des opérations dans les parcelles indiquées. La FC Alibori Supérieur a été créée en 1955 et a été dotée de son premier plan de 2010 – 2019. Le présent PAPF est le produit de la synthèse et de l'analyse participative des résultats de divers travaux réalisés de 2021 à 2022, dans le cadre de la révision du plan d'aménagement forestier précédent, dont notamment : (i) les résultats des ateliers d'auto-évaluation assistée du plan échu ; (ii) le recensement des usagers agricoles de la forêt classée; (ii) l'étude socio-économique des populations riveraines de la forêt classée ; (iii) l'inventaire forestier ; (iv) le dénombrement de la faune ; (v) l'étude sur le pastoralisme dans la forêt classée; (vi) l'étude sur l'apiculture; et la cartographie sur divers thèmes nécessaires à l'état des lieux et les propositions d'aménagement de la forêt. Ces résultats des travaux d'études thématiques ont été complétés par ceux de la recherche documentaire et de nombreuses concertations avec les parties prenantes à l'aménagement de la FC Alibori Supérieur. Le plan a été soumis à l'adhésion des populations riveraines dans le cadre d'un atelier ayant réuni toutes les parties prenantes puis à l'approbation du Gouvernement du Bénin.

Tableau 3: Etat des lieux synthétique de la Forêt Classée d'Alibori Supérieur

	Désignation	Etat	Observations			
n if	Création de la FC Alibori Supérieur	1955	Arrêté n° 6459 S.E du 20 août			
ts trat atic	Superficie	250.205,73 ha	1955			
Statuts ninistra ocalisat	Statut d'aire protégée	Catégorie VI	Nomenclature UICN			
Statuts administratif et localisation	Situation administrative territoriale	Communes de Kandi, Ba Ouassa-Pehunco, Kérou	nnikoara, Gogounou, Sinendé			
senl	Climat	Soudano-guinéen	Régime bimodal avec une pluviométrie annuelle variant entre 1000 et 1200 mm			
phic	Sols dominants	Ferrugineux tropicaux sur socle cristallin				
gra]	Hydrographie	Rivière Alibori				
tiques géo	Végétation (2022)	Mosaïque paysagère constituée de forêts denses, gale forestières et forêts ripicoles, forêts claires et savanes boi et Savanes arborées et arbustives				
Caractéristiques géographiques	Faune (2022)	Observation directe : 6 espèces de mammifères et 5 de reptiles. Observations indirectes : 16 espèces de mammifères et 2 reptiles identifiés et sur la base des indices de présence (carcasses, crottes, terrier et empreintes).				

	Désignation	Etat	Observations				
et		Nombre d'habitants : 36.582 habitants dont 49,7% d'homme					
nes	Effectif populations riveraines	et 50,3% de femmes	2022 - 52 725 1 -1-7				
phiq	Principaux groupes ethniques	Effectif de la population en 2022 : 52.735 habitants Dendi, Bariba, Peulh et Ditamari					
graj	Capacité productive annuelle de						
émo	bois bois-énergie	$158.106,11 \text{ m}^3/\text{an}$					
Caractéristiques démographiques et socio-économiques	Consommation estimée en bois- énergie par les ménages riverains (2022)	29.980 m³/an					
Caracté	Principaux produits forestiers non ligneux exploités dans la FC Ouémé-Boukou	Plantes médicinales, kar					
	Diversité floristique	à 72 genres et 26 famille Sous-bois ($5 \le dbh < 1$	bh ≥ 10 cm), 103 espèces appartenant es 10 cm), 87 espèces appartenant à 64				
	Diversite nonsuque	et 25 familles	m) 90 espèces appartenant à 68 genres				
	Espèces d'importance écologique	Detarium microcarpun africana, Terminalia le	rocarpus erinaceus, Isoberlinia doka, n, Crossopteryx febrifuga, Burkea eiocarpa, Terminalia avicennioides, et Diospyros mespiliformis				
	Espèces menacées	Khaya senegalensis, K Pterocarpus erinaceus e					
sə	Paramètres dendrométriques	Forêt galerie et formations ripicoles	Densité : 129 individus/ha Surface terrière : 11 m²/ha Diamètre moyen : 30 cm Hauteur moyenne : 15,42 m				
Etat des ressources		Forêts denses sèches	Densité : 124 individus/ha Surface terrière : 5,7 m²/ha Diamètre moyen : 23 cm Hauteur moyenne : 12 m				
Et.		Forêts claires et savanes boisées	Densité : 174 individus/ha Surface terrière : 8,1 m²/ha Diamètre moyen : 23 cm Hauteur moyenne : 12 m				
		Savanes arborée et arbustive	Densité : 133 individus/ha Surface terrière : 5,3 m²/ha Diamètre moyen : 22 cm Hauteur moyenne : 10 m				
		Plantation forestière	Densité : 470 individus/ha Surface terrière : 13,4 m²/ha Diamètre moyen : 17 cm Hauteur moyenne : 12 m				
		Cultures et jachères	Densité : 22 individus/ha Surface terrière : 1,45 m²/ha Diamètre moyen : 30 cm Hauteur moyenne : 13 m				
Zonage	Unités d'Aménagement (UA)	UA Pikiré: 60582,2 ha: UA Kètèkou: 23099,14 UA Séréké: 20714,15 h UA Niaro: 19338,69 ha UA Bagou: 47331,63 h: UA Lougou: 7276,56 ha UA Sam: 31943,59 ha UA Gbassa: 30262,72 h	ha ha ha ha a h				
	Séries d'Aménagement	UA Gnemasson : 18796,96 (vii) Série de protection : 11.859,99 ha (4,57 %) (viii) Série de conservation : 106.589,87 ha (41,10%) (ix) Sous-série de production forestière : 60178,34 ha (24,05%)					

Désignation	Etat		Observations				
	(x) Sous-série de production fruitière : 32.057,82 ha so						
	12,81%						
	(xi) Série agricole et d'établissements humains : 29207,83 ha						
	soit 11,26%						
	(xii) Série pastorale : 10594,82 ha soit 4,09%						
	(xiii) Série de services : 143,77 ha soit 0,63%						

Pour atteindre cet objectif, la FC Alibori Supérieur est subdivisée en neuf (09) unités territoriales d'administration forestière appelées Unités d'Aménagement (UA), dont chacune subdivisée en sept (07) séries d'affectation spatiale. Environ 24,05% de la superficie de la forêt sont affectés à la production ligneuse en vue de la satisfaction des besoins en bois énergie des populations riveraines.

Au plan institutionnel, trois principaux groupes d'acteurs vont cogérer la mise en œuvre du plan, chacun conformément aux rôles qui lui sont dévolus dans le présent plan et dans le contrat tripartite de cogestion de la forêt classée. Il s'agit de (i) l'Administration Forestière représentée au niveau de la forêt par la Cellule Technique d'Aménagement Forestier (CTAF); (ii) des populations riveraines organisées en structures communautaires de cogestion forestière; et (iii) et de l'Administration territoriale décentralisée représentée par les Mairies de Kandi, Gogounou, Banikoara, Sinendé, Pehunco et Kérou. Ces acteurs devront entretenir des relations de collaboration suivant le schéma organisationnel proposé. Des règles de cogestion des diverses ressources de la forêt sont définies d'accord commun entre l'Administration Forestière et les populations riveraines.

Le plan de gestion de la série de production porte sur les anciennes plantations forestières domaniales de *Gmelina arborea*, *de khaya senegalensis et de Ceiba pentadra* d'âge 1 à 5 ans installées à écartement 2m x 3m ou 5m x 5m réalisées en plein ou en mélange de deux ou trois des espèces. Les superficies de ces plantations varient de 2 hectares à 25 hectares. Ces plantations avec des essences comme *khaya senegalensis et Ceiba pentadra* seront gérées selon les règles culturales propres au *Gmelina arborea* selon l'indice de productivité 7 de la table de production utilisée par la Société Nationale du Bois (SONAB et Ex-ONAB). Les sujets de *Khaya senegalensis* bien conformés et sains avec un fût d'au moins 4 mètres seront conservés en priorité. Le contrôle de la gestion de ces plantations forestières consistera au suivi et à l'évaluation périodique des fiches de parcelle lesquelles décrivent les activités à réaliser sur chaque parcelle. Ce suivi permettra de s'assurer de la bonne gestion des plantations forestières.

Le plan de gestion des différents peuplements établi sur la période 2023 à 2032 comprend les opérations sylvicoles résumées ci-après :

- Plantation / régénération : 10 ha;

Entretiens: 560 ha;Regarnissage: 204 ha;Dépressage: 218 ha;

Elagage et déjumelage : 135 ha ;

- Eclaircie (1,2,3) : 228 ha.

La mise en œuvre de ce plan de gestion offrira la possibilité à la CTAF de récolter annuellement 279 m³ de bois de *Gmelina arborea* de l'année 2023 à 2027.

Le présent plan d'aménagement de la FC de l'Alibori Supérieur n'a pas planifié d'investissements dans la production de bois à vocation bois-énergie et est justifié par le fait que les besoins actuels et futurs en bois-énergie des populations riveraines sont probablement inférieurs à la capacité productive de la forêt en dehors du potentiel disponible dans les terroirs villageois.

Toutefois, des mesures intégrées de surveillance et de protection de la biodiversité et de suivi écologique sont définies sous forme de dispositions de surveillance et de dissuasion, de protocole d'observation de l'évolution des ressources et de communication sociale avec les populations riveraines.

Les diverses mesures d'aménagement et de gestion proposées ont pour objet à moyen terme, soit en 10 ans de mise en œuvre, de maîtriser les pressions et menaces sur la forêt, préserver les écosystèmes naturels subsistants et leurs ressources ; renforcer la vocation productive forestière et intégrer les besoins et intérêts des populations riveraines ; et renforcer la gouvernance forestière avec la participation des populations riveraines.

A cet effet, une grille de répartition des revenus générés par la forêt est élaborée et adoptée de manière consensuelle par toutes les parties prenantes. Les bénéficiaires de ces revenus sont : (i) le Fonds Forestier (Trésor public) ; (ii) le Fonds d'Aménagement Forestier (pour le réinvestissement) ; (iii) le Fonds de Développement Communal (Collectivités décentralisées riveraines) ; et (iv) les structures de cogestion.

De plus, ce plan prévoit des actions de renforcement de capacités aux différentes parties prenantes pour l'amélioration de la gouvernance et des techniques de gestion.

Le bilan financier et économique de la mise en œuvre du présent plan d'aménagement conformément à ses objectifs et aux normes définies requiert le financement de charges de gestion à hauteur de 2.214.646.000 F CFA sur les 10 ans de gestion, soit en moyenne annuelle de 221.464.600 F CFA. Les prévisions de recettes sur la durée de l'aménagement sont estimées à 3.243.299.000 F CFA, soit en moyenne annuelle de 324.329.900 F CFA. Les principales sources de revenus sont les recettes liées à la collecte de contributions pour l'exploitation du karité, l'exploitation de la série agricole, et l'exploitation des ressources pastorales.

2.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF d'Alibori Supérieur

Tableau 4 : Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF d'Alibori Supérieur

h // *//	Indicateurs	614	Responsables		
Activités		Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.1.a.1.1. Organiser les séances d'information et d'appropriation à l'endroit de toutes les parties prenantes	PV des séances de d'informations er Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	1000 000
1.2.a.1.1. S'assurer de l'amendement du contrat avant sa signature par les différentes parties	Existence d'un contrat signé avec les différentes parties prenantes	Phase de préparation	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût
1.2.a.1.1; 2.3.a.1.1; 2.4.a.1.1; 2.5.a.1.1; 2.7.a.1.1. A compétences égales, prioriser la main-d'œuvre locale lors du recrutement du personnel de chantier et de la main d'œuvre qualifiée	Taux de main d'œuvre locale recruté Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC	Sans cout
1.3.b.1.2, 2.7.b.1.2. Contractualiser avec une structure agrée pour le nettoyage et la récupération des déchets après la libération des espaces occupés	Existence d'un contrat avec une structure agrée de collecte des déchets	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	300 000

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables	G A	
Activites			Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.1.3; 1.3.b.2.3; 1.3.b.4.3; 2.1.b.1.2.; 2.1.b.2.3; 2.1.b.3.3.; 2.2.b.1.2; 2.2.b.2.3; 2.2.b.3.3; 2.4.b.1.4; 2.4.b.2.3; 2.4.b.2.3; 2.5.b.1.4; 2.5.b.2.3. Installer des toilettes mobiles sexospécifiques et veiller à leur utilisation effective	Nombre de plaintes enregistrées et traitées Présence de toilettes sexospécifiques	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF de Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	5 000 000
1.3.b.1.4.; 2.1.b.1.2.; 2.2.b.1.3; 3.1.b.1.3; 3.1.b.2.3. Sensibiliser le personnel embauché sur la gestion des déchets	Nombre de séances de sensibilisation PV des séances de sensibilisation Liste de présence	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF de Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF DDS Alibori, Atacora Et Borgou	700 000
1.3.b.2.1; 1.3.b.1.1; 3.2.b.1.1; 3.2.b.2.1; 3.3.b.1.1; 3.3.b.2.1; 3.4.b.4.1; 3.4.b.2.1; 3.4.b.4.2 1.3.b.4.1.; 2.1.b.1.1; 2.1.b.2.1, 2.1.b.3.1.; 2.2.b.1.1; 2.2.b.2.1; 2.2.b.3.1.; 2.3.b.2.2; 2.4.b.1.1; 2.4.b.2.1; 2.4.b.2.1; 2.4.b.3.1; 2.5.b.1.1; 2.5.b.2.1; 2.5.b.3.1; 3.1.b.1.1; 3.1.b.2.1; 3.1.b.3.1.; 3.3.b.4.1.; 3.4.b.4.1., 3.5.b.1.1. Doter chaque site d'aménagement d'enceinte étanche pour le stockage des déchets végétaux et solides et veiller à leur valorisation	Existence d'un site étanche aménagé pour le stockage des déchets verts et veiller à leur valorisation Mode de valorisation des déchets verts adopté Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	6500000
1.3.b.2.2; 1.3.b.4.2; 2.1.b.2.2; 2.1.b.3.2.; 2.2.b.2.2; 2.2.b.3.2.; 2.3.b.1.4; 2.3.b.2.1; 2.4.b.1.3; 2.4.b.2.2; 2.4.b.2.2; 2.4.b.3.2; 2.5.b.1.3; 2.5.b.2.2; 2.5.b.3.2; 3.1.b.3.2.; 3.3.b.4.2; 3.4.b.2.2; 3.4.b.4.2; 3.5.b.1.2; 3.5.b.2.1. Doter chaque site de poubelles pour la précollecte des déchets et veiller à leur enlèvement régulier	Nombre de poubelles installées sur chaque site Fréquence de vidange des poubelles Niveau de propreté sur le chantier de chaque site Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	1 500 000
3.2.b.1.3.; 3.3.b.1.3; 3.1.b.1.2; 3.1.b.2.2; 3.1.b.3.3; 3.3.b.4.3; 3.4.b.4.3; 3.5.b.1.3. Doter chaque site de toilettes écologiques et veiller à leur utilisation par tous	Nombre de toilettes écologiques installées sur le site Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	5000000

	Indicateurs	Échéancier	Responsables	G A4	
Activités			Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.1.5.;1.3.b.2.4; 1.3.b.4.8; 1.3.b.7.3; 1.3.b.8.4; 1.3.b.10.2; 2.1.b.1.4.; 2.1.b.3.8.; 2.1.b.9.2; 2.1.b.2.4; 2.1.b.7.2; 2.2.b.1.4., 2.2.b.2.4; 2.2.b.3.8; 2.2.b.7.2; 2.2.b.9.2.; 2.3.b.1.5; 2.3.b.2.3; 2.3.b.7.2; 2.4.b.1.5; 2.4.b.2.4., 2.4.b.2.4; 2.4.b.3.4; 2.4.b.9.2; 2.5.b.1.5; 2.5.b.2.4; 2.5.b.3.4; 2.5.b.8.2; 3.1.b.1.4; 3.1.b.2.4; 3.1.b.3.4; 3.2.b.1.4; 3.2.b.2.3; 3.3.b.1.4; 3.4.b.4.4; 3.4.b.2.3; 3.5.b.1.4; 3.5.b.2.2.; Sensibiliser les ouvriers et usagers sur les bonnes pratiques d'hygiène.	Nombre de sessions de sensibilisation organisées Nombre de participants aux sessions de sensibilisation 100% du personnel adopte les bonnes pratiques d'hygiène Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF DDS Alibori, Atacora Et Borgou	1000 000
1.3.b.4.4.; 2.1.b.3.4.; 2.2.b.3.4., 3.2.b.1.2; 3.2.b.2.2; 3.3.b.1.2; 3.3.b.2.2; 3.3.b.4.4.; 3.4.b.4.4. Doter chaque site de bacs étanches pour le nettoyage des outils de travail et veiller à la valorisation de l'eau usée produite	Existence d'un site étanche aménagé pour le stockage des déchets verts et veiller à leur valorisation Mode de valorisation des déchets verts adopté Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation, de construction et d'exploitation		DDCVT DGEFC	6500000
1.3.b.4.5.; 2.1.b.3.5.; 2.2.b.3.5. Disposer de fûts installés sur les surfaces étanches pour la collecte des huiles usagées et veiller à leur enlèvement par une structure agrée	Existence de fûts bien positionnés Existence d'un contrat d'enlèvement valide Existence de bordereau d'enlèvement Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou CTAF	500 000
1.3.b.4.6.; 2.1.b.3.6.; 2.2.b.3.6. Disposer de kits absorbants pour limiter la pollution en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures	Nombre de kits absorbants disponibles Inexistence de traces d'hydrocarbures sur le site	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou CTAF	500 000

A 10 117	Indicateurs	Échéancier	Responsable		
Activités			Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.4.7; 2.1.b.3.17; 2.2.b.3.7. Veiller au respect de la distance de sécurité règlementaire de 25m pour les travaux à réaliser à proximité des berges et cours d'eau	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	Mairie DE KANDI, BANIKOARA, SINENDÉ, GOGOUNOU ET PEHUNCO DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou CTAF	Sans coût
1.3.b.5.1; 2.3.b.6.2.; 2.4.b.4.1; 2.4.b.8.2., 2.5.b.4.1; 2.5.b.7.2; Arroser les aires potentiellement poussièreuses	Fréquence d'arrosage des aires potentiellement poussiéreuses Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du marché de l'entreprise exécutante
1.3.b.5.2; 1.3.b.6.1; 1.3.b.9.1; 2.3.b.5.1; 2.4.b.4.3; 2.4.b.5.1; 2.5.b.4.3; 2.5.b.5.1.;;. Utiliser des engins en bon état de fonctionnement	Existence des fiches de maintenance des engins Nombre d'incidents liés à des pannes d'engins enregistré Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût
1.3.b.6.2; 2.1.b.5.1; 2.2.b.5.1; 2.3.b.5.4.; 2.4.b.5.3. Respecter les heures de repos des animaux	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC CTAF	Sans coût
1.3.b.6.1.; 1.3.b.7.1; 3.2.b.3.1; 3.2.b.4.1; 3.3.b.3.1.; 3.3.b.5.1. Limiter les travaux aux emprises définies	Superficie réelle détruite par rapport à la superficie prévue Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans cout
1.3.b.6.2. Eviter la destruction des espèces végétales menacées	Nombre d'espèces végétales coupées Taux de réussite du reboisement Fiche de suivi du PGES Rapport d'activité	Phase de préparation	UGP PFC-B	DDCVT DGEFC CTAF	Sans cout
1.3.b.6. 3; 3.1.b.1.7; 3.2.b.1.7; 3.3.b.1.7. Procéder à un reboisement compensatoire conséquent	Nombre d'arbres autochtones replantés Essences replantées Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC CTAF	Intégrer au coût du projet

A 10.44	T 1.	Échéancier	Responsables	G 24	
Activités	Indicateurs		Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.6.4.; 1.3.b.7.2.; 2.1.b.7.1; 2.2.b.7.1. Former les ouvriers mobilisés à l'identification et à la préservation des habitats de la faune	Nombre de sessions de formation organisées Nombre de participants aux sessions de formation 100% des ouvriers maîtrisent l'identification et à la préservation des habitats de la faune Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC CTAF	500 000
1.3.b.6.5; 2.5.b.6.2., 3.2.b.4.2., 3.3.b.5.2. Élaborer un plan de gestion de la biodiversité et veiller à sa mise en œuvre	Existence d'un plan de gestion de la biodiversité Rapport de suivi de la mise en œuvre du plan Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du projet
1.3.b.7.4., 1.3.b.7.3., 2.2.b.7.3. Mettre en place un mécanisme d'alerte en cas de survenance d'Epizootie et former les usagers sur son déclenchement	Existence d'un mécanisme d'alerte Rapport de suivi de la mise en œuvre du mécanisme Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du projet
1.3.b.8.1.; 1.3.b.9.2.; 1.3.b.11.1.; 2.1.b.8.1; 2.1.b.10.1.; 2.2.b.8.1.; 2.2.b.10.1; 2.3.b.4.1; 2.3.b.5.2; 2.3.b.6.1; 2.3.b.8.1.; 2.4.b.5.2; 2.4.b.8.1; 2.4.b.11.1.; 2.5.b.5.2; 2.5.b.7.1; 2.5.b.9.1; 3.2.b.5.1.; 3.2.b.6.1; 3.3.b.6.1.; 3.3.b.7.1; 3.4.b.5.1.; 3.5.b.4.2; Doter les ouvriers d'Equipement de protection individuelle (gants, cache-nez, bouchon d'oreilles, etc) et veiller à leur port effectif par tous	100% des ouvriers sont dotés d'EPI approprié 100% des ouvriers porte leur EPI Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	3 500 000

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables	G A	
Activites			Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.8.2. Veiller au bon rangement des équipements de travail non utilisés	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation	UIGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou Dgefc CTAF	Sans coût
1.3.b.8.5; 1.3.b.10.1; 2.1.b.9.1; 2.2.b.9.1; 2.3.b.7.1; 2.4.b.9.1; 2.5.b.8.1 Faire une visite médicale d'embauche avant tout travaux	Nombre de plaintes enregistrées et traitées 100% des ouvriers ont effectués une visite médicale d'embauche Preuve des visites médicales d'embauche	Phase de préparation, de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF DDS Alibori, Atacora Et Borgou DDTFP	500 000
1.3.b.8.6., 2.1.b.8.4; 2.2.b.8.4; 2.3.b.8.4; 2.4.b.11.4.; 3.2.b.5.3; 3.2.b.6.2; 3.3.b.6.3; 3.3.b.7.2; 3.4.b.5.3. Doter chaque site de boite à pharmacie bien équipée	Présence d'une boîte à pharmacie équipée sur le site Nombre de plaintes enregistrées et traitées Nombre de cas de malades enregistrées et soigné	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF DDS Alibori, Atacora Et Borgou	500 000
1.3.b.8.7., 2.1.b.3.5., 2.2.b.8.5.; 2.3.b.8.5; 2.4.b.11.5. Souscrire les ouvriers mobilisés à une assurance maladie	Copies des polices d'assurance en vigueur Rapport de réclamation d'assurance Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du marché de l'entreprise exécutante
1.3.b.8.8. 2.1.b.3.6., 2.2.b.8.6; 2.3.b.8.6. Prendre les autorisations requises avant tout travail en hauteur	Existence d'autorisations Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF DDS Alibori, Atacora Et Borgou	Sans coût

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables	CoA4	
Activities			Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.8.9.; 2.1.b.3.7; 2.2.b.8.7; 2.3.b.8.7. Eviter les travaux de nuit	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou CTAF	Sans coût
1.3.b.10.3.; 2.1.b.9.3; 2.2.b.9.3.; 2.3.b.7.3., 2.4.b.9.3., 2.5.b.8.3; Sensibiliser les usagers sur les méthodes préventives et de lutte contre la COVID-19, les IST (VIH SIDA) et la survenance de grossesses non désirées	Nombre de sessions de sensibilisation organisées Nombre de participants aux sessions de sensibilisation PV de sensibilisation Nombre de cas de grossesses non désirées et d'IST enregistré Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC DDS Alibori, Atacora Et Borgou	1850000
1.3.b.10.4.; 2.1.b.9.4.; 2.2.b.9.4; 2.3.b.7.4; 2.4.b.9.4; 2.5.b.8.4; Mettre en place un système de prise en charge les éventuels cas de contamination	Existence d'un protocole de prise en charge des cas de contamination Nombre de cas de contamination enregistré Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	50 000 000
1.3.b.10.5.; 2.1.b.9.5; 2.2.b.9.5.; 2.3.b.7.5; 2.4.b.9.5., 2.5.b.8.5., Disposer des systèmes de protection individuelle et collective (Cache-nez, gel hydroalcoolique, dispositif de lavage des mains).	100% des ouvriers sont dotés d'EPI approprié 100% des ouvriers porte leur EPI Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	3500000
1.3.b.11.2. 1.3.b.12.4.; 2.1.b.10.2.; 2.1.b.11.3; 2.2.b.10.; 2.2.b.11.3; 2.2.b.9.3.; 2.4.b.10.4; 2.5.b.9.2; 2.5.b.10.4; Recruter sur un spécialiste en hygiène et sécurité environnementale	Copie du contrat de travail du spécialiste en HSE Rapport de suivi des interventions du spécialiste	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du marché de l'entreprise exécutante

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables	0-24	
			Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.11.3., 2.1.b.10.3., 2.2.b.10.3. Contracter avec un centre de santé pour la prise en charge	Existence d'un contrat avec un centre de santé	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDS Alibori, Atacora Et Borgou DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	1 000 000
1.3.b.11.4.; 1.3.b.12.6.; 2.1.b.10.4.; 2.2.b.10.4.; 2.4.b.10.6; 2.5.b.10.4; Sensibiliser les ouvriers et les usagers sur le respect des consignes de sécurité.	Nombre de séances de sensibilisation organisées Nombre de participants ayant suivi la sensibilisation PV de sensibilisation Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	350000
1.3.b.12.1.; 2.4.b.10.1; 2.5.b.10.1. Disposer d'une assurance tout risque pour les véhicules, engins et machines à utiliser dans le cadre du projet	100% des véhicules ou engins de chantier sont assurés Existence des livrets d'assurance Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du marché de l'entreprise contractante
1.3.b.12.2., 2.4.b.10.2 ;2.5.b.10.2 ;.Disposer d'un plan d'urgence	Existence d'un plan d'urgence élaboré et vulgarisé Rapport de test ou d'utilisation du plan d'urgence	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	5000000
1.3.b.8.3., 1.3.b.12.3; 2.4.b.10.3; 2.5.b.10.3; Doter chaque site d'un plan de circulation et veiller à son respect	Plan de circulation interne mis en place Nombre de cas d'accident enregistré Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du marché de l'entreprise contractante

	Indicateurs	Échéancier	Responsables		
Activités			Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.12.5., 2.1.b.11.4; 2.2.b.11.4.; 2.2.b.9.4; 2.4.b.10.5; 2.5.b.10.5; Mettre en place et faire respecter par tous usagers les panneaux d'indication et de signalisation le long des voies d'accès aux sites et sur les sites;	Nombre de panneaux installés Adéquation des panneaux aux besoins d'information Niveau de compréhension des informations par les usagers Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût de marché de l'entreprise exécutante
1.3.b.12.7. Disposer de porteurs de drapeaux aux endroits critiques des voies d'accès	Copie du contrat de travail des porteurs de drapeaux Rapport de suivi des interventions	Phase de préparation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du marché de l'entreprise exécutante
1.3.b.13.1. Mettre en œuvre les dispositions de la Loi N°2021-09 portant protection du patrimoine culturel du Bénin en cas de découvertes fortuites	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation	UIGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût
1.2.b.14.1.; 1.2.b.15.1. Mettre en place un plan de communication sur le planning de mise en œuvre des aménagements prévus pour la forêt classée et les mesures d'accompagnement mise en place pour la libération des espaces	Existence d'un plan de communication sur le planning de mise en œuvre Rapport de test ou d'utilisation du plan Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation	UIGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût
1.2.b.14.2. Allouer des parcelles aux occupants dans les zones de cultures	Superficie de parelles alloué et nombre d'occupants satisfaits PV d'allocation des parcelles Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation	UIGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF ANDF	Intégré au coût du projet

	Indicateurs	614	Responsables	G 24	
Activités		Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.2.b.14.3. Allouer des parcelles sous plantation taungya aux occupants	Superficie de parelles alloué et nombre d'occupants satisfaits PV d'allocation des parcelles Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation	UIGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF ANDF	Intégré au coût du projet
1.2.b.14.4. Allouer aux occupants affectés des parcelles en zone d'habitation	Superficie de parelles alloué et nombre d'occupants satisfaits PV d'allocation des parcelles Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation	UIGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF ANDF	Intégré au coût du projet
1.2.b.14.5. Restaurer certains hameaux affectés	Nombre de hameaux affectés restaurés PV de restauration des hameaux affectés Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation	UIGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF ALIBORI, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF ANDF	Intégré au coût du projet
1.2.b.14.6. Concéder aux occupants affectés des droits d'exploitation et de culte	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation	UIGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		
			Surveillance	Suivi	Coût
1.2.b.14.7. Concéder aux occupants affectés des droits d'exploitation agroforestières	Nombre de plaintes enrégistrées et traitées	Phase de préparation	UIGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût
1.2.b.14.8. Réglementer le quota de prélèvement et aire de chasse / pêche	PV de séance Nombre de plaintes enrégistrées et traitées	Phase de préparation	UIGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou IF Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût
1.2.b.14.9.; 1.2.b.15.4. Mettre en œuvre le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP)	Nombre de plaintes enregistrées et traitées Cahier de plaintes	Phase de préparation	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF DDS Alibori, Atacora Et Borgou	Sans coût
1.2.b.15.2. Informer au moins un mois à l'avance les ménages présents sur la date de démarrage des activités de libération des espaces	PV des séances d'information Preuves de saisine des occupants par le promoteur Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	500 000
1.2.b.15.3. Veiller à la mise en œuvre effective des mesures d'accompagnement et d'implication des ménages délogés et du Plan De Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS) élaboré	Nombre de plaintes enregistrées et traitées Cahier de plaintes	Phase de préparation	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		
			Surveillance	Suivi	Coût
1.4.a.1.1, 2.6 a.1.1, 3.9.a.1.1. Veiller à la prise en compte juste et systématique de toutes les personnes effectuées par le PFC	PV de prise en compte Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût
1.4.a.2.1; 2.6.a.2.1 3.9.a.2.1. Former les PAP à la mise en œuvre des activités d'accompagnement	Rapport de formation Liste de présence PV de mise en œuvre des activités Suivi de mise en œuvre des activités d'accompagnement Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût
1.4.a.2.2; 1.4.a.3.1; 2.6.a.3.1. Intégrer l'aspect genre dans la mise en œuvre des mesures d'accompagnement	Taux de femmes et handicapés recrutées Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût
2.1.b.2.5; 2.2.b.2.1; 3.1.b.2.5. Veiller au respect de l'itinéraire technique de production des plants afin d'éviter des sujets défectueux	Taux d'accroissement des plants	Phase de construction et d'exploitation	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût
2.1.b.6.1., 2.2.b.6.1. Informer et sensibiliser les manœuvres sur les consignes de protections et du respect de la quiétude des animaux inféodés au milieu	Nombre de séances de sensibilisation organisées Nombre de participants ayant suivi la sensibilisation PV de sensibilisation Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	2 000 000

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		
			Surveillance	Suivi	Coût
2.1.b.6.2. 2.2.b.6.2. Veiller à l'utilisation des outils de coupe appropriés	Qualité des outils de coupes utilisés Nombre de plaintes enrégistrées et traitées	Phase de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût
2.1.b.8.2.; 2.2.b.8.2.; 2.3.b.4.2.; 2.3.b.5.3; 2.3.b.8.2., 2.4.b.11.2. Sensibiliser les usagers sur les nuisances liées à l'activité et les mesures nécessaires de protection à prendre	Nombre de séances de sensibilisation organisées Nombre de participants ayant suivi la sensibilisation PV de sensibilisation Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	2 000 000
2.1.b.8.3. 2.1.b.11.2; 2.2.b.8.3.; 2.2.b.11.2. 2.3.b.8.3. 2.3.b.9.2. 2.4.b.11.3.; 3.2.b.5.2.; 3.3.b.6.2.; 3.3.b.5.2. Pendre en charge les cas d'accident	Nombre de cas d'accidents prise en charge Registre de prise en charge des cas d'accident Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction et d'exploitation	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	50 000 000
2.1.b.11.1. 2.2.b.11.1 ;2.3.b.9.1. 2.4.b.1.0.7. 2.5.b.10.7 Sensibiliser les conducteurs sur le respect du code de la route (limitation de vitesse, bon état de santé, pas d'alcool au volant, etc.)	Nombre de séances de sensibilisation organisées Nombre de participants ayant suivi la sensibilisation PV de sensibilisation Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	2 000 000
2.3.b.1.1 Réaliser un système d'évacuation des boues de foration vers des fausses étanches et veiller à leur traitement en fin de chantier	Existence d'un système d'évacuation des boues de foration Traitement fait des boues de foration vers fausses Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		
			Surveillance	Suivi	Coût
2.3.b.1.2 Veiller à la qualité conforme de l'eau usées des boues de foration avant leur rejet en milieu naturel	Qualité de l'eau usée des boues de foration Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût
2.3.b.1.3 Assurer l'acheminement des boues solides de foration vers une décharge ou veiller à leur valorisation en matériaux de remblais	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora Et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût
2.3.b.3.1. S'assurer de la prise des matériaux auprès des entreprises agrées pour la construction des digues	Lieu d'approvisionnement des matériaux Pièces ou reçus d'achats des matériaux Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût
2.3.b.3.1. S'assurer de la restauration des sites d'emprunt ouvert en fin d'exploitation	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût
2.3.b.4.3. Mettre en place un dispositif d'abattement de poussière lors des travaux.	Existence fonctionnelle d'un dispositif d'abattement de poussière Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora et Borgou DGEFC CTAF	2 000 000
2.3.b.4.4.; 2.3.b.6.3; 2.4.b.4.2, 2.4.b.8.4; 2.5.b.4.2; 2.5.b.7.4;. Bâcher les bennes de tous les camions transportant des matériaux de construction	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		
			Surveillance	Suivi	Coût
2.3.b.6.4.; 2.4.b.8.5; 2.5.b.7.5; Sensibiliser les conducteurs de camions sur la nécessité de rouler lentement sur les voies non revêtues surtout dans les zones d'habitations	Nombre de séances de sensibilisation organisées Nombre de conducteurs ayant suivi la sensibilisation PV de sensibilisation Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	300 000
2.4.b.1.2 ; 2.4.b.3.3 ; 2.5.b.1.2 ; 2.5.b.3.3, .Faire la préparation du mélange sable ciment eau sur des surface étanche	Absence de mélange du mélange sable ciment sur le sol nu Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût
1.3.b.9.3 2.2.b.5.3 2.3.b.5.3 2.4.b.8.3. 2.5.b.7.3.; 2.5.b.10.6; Élaborer et mettre en œuvre d'un plan particulier de sécurité et de protection de la santé	Plan de sécurité et de protection de la santé élaboré et mise en œuvre Rapport de suivi de la mise en œuvre du plan Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction, d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	7 500 000
2.5.b.5.3; 3.5.b.4.3; 4.1.b.3.3. Respecter les heures de repos conformément aux exigences du code de travail.	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction, d'exploitation et de démantèlement	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC CTAF	Sans cout
2.5.b.9.3 ;; Disposer sur le site d'une infirmerie pour les premiers soins	Existence d'une infirmerie pour les premiers soins Nombre d'interventions médicales effectuées Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction et de démantèlement	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du marché de l'entreprise exécutante
2.7.b.1.1 Assurer le nettoyage des base techniques et site des travaux avant le repli du chantier	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UGP PFC-B	Mairies de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DDCVT Alibori, Atacora et Borgou DGEFC CTAF	Sans coût

		5 17	Responsables	Responsables		
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût	
3.1.a.1.1. 3.2.a.1.1 ; 3.3.a.1.1 ; 3.2.a.1.1. ; 3.8.a.1.1 ; Renforcer le personnel en charge de la surveillance à travers des appuis en matériel de travail sophistiqués et en technologie de surveillance moderne	Disponibilité de matériels pour le personnel en charge de la surveillance PV de dotation des matériels Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	DGEFC MCVT	Intégré au coût du projet	
3.1.a.1.2; 3.2.a.1.2; 3.3.a.1.2; 3.2.a.1.2., 3.8.a.1.2; Entretenir régulièrement les différentes installations	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	DGEFC MCVT	Intégré au coût du projet	
3.1.b.1.6; 3.2.b.1.6; 3.3.b.1.6., Mettre en place des barrières de protection contre les impacts des paresfeux	Existence de barrière de protection contre les impacts des pares-feux Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du projet	
3.1.a.2.1 ; 3.2.a.2.1 ; 3.3.a.2.1 ; 3.2.a.2.1 ; Faire le suivi régulier de la biodiversité et des habitats	Évolution de la biodiversité dans la forêt Rapports de suivi de l'état des habitats Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du projet	
3.2.a.2.2 ; 3.2.a.2.2. ; 3.2.a.2.2. Sensibiliser les populations sur les avantages des services écosystémiques des forêts et la nécessité de les conserver	Nombre de séance de sensibilisation organisées Pv de sensibilisation Adoption effective de bonnes pratiques de Phase de préparation et de construction apprises	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	1400000	
3.1.a.3.1 ; 3.5.a.3.1 ; Doter les bases vies d'équipements ergonomiques et des systèmes de sécurité moderne	Existence d'équipements ergonomiques	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	20 000 000	

	T 3.	Échéancier	Responsables		
Activités	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Coût
3.1.a.3.2.; 3.5.a.3.2., Sensibiliser les usagers sur la protection et la conservation des aménagements réalisés et sur le respect des consignes de sécurité	Nombre de séance de sensibilisation organisées Pv de sensibilisation Adoption effective de bonnes pratiques de Phase de préparation et de construction apprises	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	1 400 000
3.3.a.1.1., 3.3.b.1.5., 3.4.b.4.5; Mettre en place un comité chargé de l'hygiène et l'assainissement	Existence d'un comité fonctionnel Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	1 000 000
3.2.b.1.3 3.3.b.1.3. 3.4.b.1.3 3.5.b.1.3; 3.3.b.4.5; 3.4.b.4.5 Sensibiliser les agro-éleveurs sur les bonnes pratiques agricoles et culturales	Nombre de séance de sensibilisation organisées Existence des rapports de sensibilisation Pv de sensibilisation	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	5000000
3.4.b.2.4. Sensibiliser les usagers sur la gestion des boues de vidanges	Nombre de séance de sensibilisation organisées Pv de sensibilisation Adoption effective de bonnes pratiques de Phase de préparation et de construction apprises	Phase d'exploitation t	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	1000000
3.5.a.4.2. Faire l'entretien régulier des pistes	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	DGEFC MCVT	Intégré au coût du projet
3.5.a.5.1; 3.7.a.5.1 Collaborer avec partenaires touristiques locaux pour mettre en valeur les attraits naturels, culturels et cultuel de la forêt	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	DGEFC MCVT	Intégré au coût du projet
4.1.b.1.1.4.1.b.2.1.4.1.b.3.1.4.1.b.4.1.4.1.b.5.1.4.1.b.6. 1.4.1.b.7.1 Faire un audit de démantèlement et mettre en œuvre les recommandations de l'audit	Faire un audit de démantèlement et mettre en œuvre les recommandations de l'audit	Démantèlement		MCVT Mairie de Kandi, Banikoara, Sinendé, Gogounou et Pehunco DGEFC	6000 000
Cout total de la mise en œuvre des mesures proposées	hormis celles intégrés déjà au coût	du projet : cent d	ix millions neu	f cent cinquante Fcfa 185 971 000	

3. Forêt Classée de Dan

3.1 Résumé exécutif du PAPF de Dan:

Le présent plan d'aménagement participatif de la forêt classée (PAPF) de Dan est élaboré pour une durée de 10 ans, couvrant la période 2023 à 2032. Il a pour objectif général d'assurer la restauration de la forêt classée de Dan pour servir d'espaces de conservation et de gestion durable de la biodiversité et des services écosystémiques en vue de l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines.

Les résultats attendus de la mise en œuvre de ce plan comprennent notamment : (i) une meilleure conservation de la biodiversité ; (ii) la restauration des zones dégradées dans les séries de protection et de production ; (iii) l'amélioration des conditions d'existences des communautés riveraines ; (iv) l'amélioration de la gouvernance puis ; (v) l'approvisionnement durable en bois et produits forestiers non ligneux.

Le plan d'aménagement est structuré en 2 volumes. Le présent document est le premier volume, consacré à l'état des lieux, les propositions d'aménagement, le plan de gestion et l'analyse financière et économique de l'aménagement. Le second volume décrit les activités d'aménagement et de gestion par parcelle de la série de production forestière et comporte des fiches de suivi des opérations dans les parcelles indiquées. La FC de Dan a été créée en 1943 et a été dotée de son premier plan de 2013 -2022. Le présent PAPF est le produit de la synthèse et de l'analyse participative des résultats de divers travaux réalisés de 2021 à 2022, dans le cadre de la révision du plan d'aménagement forestier précédent, dont notamment: (i) les résultats des ateliers d'auto-évaluation assistée du plan échu; (ii) le recensement des usagers agricoles de la forêt classée; (ii) l'étude socio-économique des populations riveraines de la forêt classée ; (iii) l'inventaire forestier ; (iv) le dénombrement de la faune ; (v) l'étude sur le pastoralisme dans la forêt classée; (vi) l'étude sur l'apiculture; et la cartographie sur divers thèmes nécessaires à l'état des lieux et les propositions d'aménagement de la forêt. Ces résultats des travaux d'études thématiques ont été complétés par ceux de la recherche documentaire et de nombreuses concertations avec les parties prenantes à l'aménagement de la FC de Dan. Le plan a été soumis à l'adhésion des populations riveraines dans le cadre d'un atelier ayant réuni toutes les parties prenantes puis à l'approbation du Gouvernement du Bénin.

Tableau 5: Etat des lieux synthétique de la Forêt Classée

	Désignation	Etat Observations				
	Création de la FC de Dan	1943	Arrêté n° 3074 S.E du 29 Octobre			
et	Superficie	1530	1943			
s itif	Enclaves	2				
tut tra sati	Enclave de Tèzoukpa	149 ha				
Statuts administratif et localisation	Enclave de Djessotin ou Ahoyèmè	98 ha				
	Enclave de Félicien-gon	50 ha				
ac	Statut d'aire protégée	Catégorie VI	Nomenclature UICN			
	Situation administrative territoriale	Commune de Djidja, Arrondissement de Dan				
	Climat	Guinéo-congolaise	Régime bimodal avec une			
70			pluviométrie moyenne annuelle de			
nes nes			1100 mm			
Caractéristiques géographiques	Sols dominants		oar les oxydes de fer et sols			
ris		hydromorphes				
cté	Hydrographie	Rivières Finli et Azoua				
ıra	Végétation (2022)		naturelles (forêts galeries et forêts			
್ದಿ ಕ್ಷ		ripicoles, forêts denses sèches, forêts claires et savanes				
		boisées, savanes arboré	es et arbustives), plantations puis			
		cultures et jachères.				

	Désignation	Etat	Observations			
	Faune (2022)	Faune mammalienne li	mitée au rat roussard (Arvicanthis			
	, ,		ire regroupe 47 espèces d'oiseaux			
		appartenant à 12 ordres a				
	Effectif populations riveraines		3.701 dont 52,15% de femmes Taux			
io-	1 1		: 3,43% par an d'après le RGPH4			
soc		(2013).				
et s		Projections démographiques 19.196 hbt (2022)				
aractéristique raphiques et économiques	Principaux groupes ethniques	Fon et apparentés (70%)				
éris iqu mi	Capacité productive annuelle	832,30 m ³ /an de bois				
phi phi	Consommation estimée en bois-	36.247,15 m ³ /an de bois				
Caractéristiques démographiques et socio- économiques	énergie par les ménages riverains (2022)					
ém	Principaux produits forestiers non	Plantes médicinales, Vite	ex doniana et miel			
p	ligneux exploités dans la FC Dan	Trances medicinares, viic	A donum et mei			
	Diversité floristique	Peuplement principal (dl	bh ≥ 10 cm), 54 espèces appartenant			
	Biversite monstique	à 43 genres et 18 famille				
		Sous-bois ($5 \le dbh < 10$ cm), 64 espèces réparties dans 50				
		genres et 21 familles.	·,, · · ·			
			cm) est composée de 59 espèces			
		appartenant à 50 genres e				
	Espèces d'importance écologique	Isoberlinia doka, Pte				
			arteri, Daniellia oliveri, Parkia			
		biglobosa, Azadiracht				
		Lonchocarpus sericeus e				
S	Espèces menacées	Pterocarpus erinaceu.	s, Milicia excelsa, Mimusops			
rce	_	andongensis, Afzelia afri	icana			
Etat des ressources		Forêt galerie et forêt	Densité : 49 individus/ha			
.es		ripicole	Surface terrière : 1,63 m²/ha			
es 1			Diamètre moyen : 20,66 cm			
t d			Hauteur moyenne : 12 m			
Sta		Plantation fruitière	Densité : 514 individus/ha			
			Surface terrière : 10,11 m²/ha			
			Diamètre moyen : 16,27 cm			
	Paramètres dendrométriques		Hauteur moyenne : 13 m			
		Plantation forestière	Densité : 66 individus/ha			
			Surface terrière : 3,73 m²/ha			
			Diamètre moyen : 19,81 cm			
			Hauteur moyenne : 13 m			
		Cultures et jachères	Densité : 16 individus/ha			
			Surface terrière : 0,42 m²/ha			
			Diamètre moyen : 20,74 cm			
	I Initia d'Amémoran (IIA)	IIA Einli . 407 74 hz (40	Hauteur moyenne : 12 m			
a	Unités d'Aménagement (UA)	UA Finli: 497,74 ha (42				
Zonage	Séries d'Aménagement	UA Azoua : 663,93 ha (5				
	Series a Amenagement		ion : 81,41 ha (7,1%) tion 1080,80 ha (92,99%)			
		(xvi) Série de service	53 . 17,44 KIII			

Pour atteindre cet objectif, la FC Dan est subdivisée en deux (02) unités territoriales d'administration forestière appelées Unités d'Aménagement (UA), et trois (03) séries d'affectation spatiale. Environ 93% de la superficie de la forêt sont affectés à la production ligneuse, à travers principalement des plantations d'*Acacia auriculiformis* à vocation production de bois énergie destinée à l'approvisionnement des populations et centres urbains riverains.

Au plan institutionnel, trois principaux groupes d'acteurs vont cogérer la mise en œuvre du plan, chacun conformément aux rôles qui lui sont dévolus dans le présent plan et dans le contrat tripartite de cogestion de la forêt classée. Il s'agit de (i) l'Administration Forestière représentée au niveau de la forêt par la Cellule Technique d'Aménagement Forestier (CTAF); (ii) des populations riveraines organisées en

structures communautaires de cogestion forestière; et (iii) et de l'Administration territoriale décentralisée représentée par la Mairie de la Commune de Djidja. Ces acteurs devront entretenir des relations de collaboration suivant le schéma organisationnel proposé. Des règles de cogestion des diverses ressources de la forêt sont définies d'accord commun entre l'Administration Forestière et les populations riveraines.

Le plan de gestion de la série de production porte d'une part sur les jeunes plantations d'*Acacia auriculiformis* d'âge 1 à 3 ans installées à écartement régulier de 3m x 3m ou 2m x 3m dont la vocation est la production du bois énergie et d'autre part sur des anciennes plantations de *Tectona grandis*, *Gmelina arborea* et Khaya senegalensis d'âge de 3 à 60 ans réalisées en plein ou en mélange de deux ou des trois espèces. Les superficies varient de 4,62 hectares à 27,296 hectares environ. Les traitements sylvicoles (désherbage, éclaircies, élagages) seront appliqués aux jeunes plantations d'*Acacia auriculiformis* selon le stade de développement pour la production de bois-énergie et de bois d'œuvre (essai sur 100 ha). Les anciennes plantations en mauvais état de développement seront remplacées par des peuplements plus homogènes, mieux aménagés et mieux suivis avec des essences adaptées au milieu (*Tectona grandis, Gmelina arborea*, etc.).

Ce plan de gestion des différents peuplements établi sur la période 2023 à 2032 comprend les opérations sylvicoles résumées ci-après :

Opérations sylvicoles	Superficies (ha)	Opérations sylvicoles	Superficies (ha)
Plantation/régénération	1472,8	Eclaircie1	0
Entretiens	6650,4	Eclaircie2	268,1
Regarnissage	256,2	Eclaircie3	0
Dépressage	758,0	Coupe de Régénération	629,3
Elagage et déjumelage	1406,0		

Tableau 6 : Principales opérations sylvicoles dans la Forêt Classée :

La mise en œuvre de ce plan de gestion offrira la possibilité à la CTAF de récolter annuellement et en moyenne un volume de 495 m³ de perches *d'Acacia auriculiformis* d'une part, respectivement 2933 m³ et 6767 m³ de bois de services de *Tectona grandis* et *Gmelina arborea* d'autre part. La possibilité de récolte de bois-énergie est respectivement de 4891 stères et 4568 stères d'acacia et de teck. Celle de billes de teck est estimée annuellement et en moyenne à 183 m³.

Il faut ajouter que 390,9 m³ de rémanents de coupe seront affectés aux structures locales de cogestion pour être transformés en fagots ou charbon de bois.

En dépit de ces niveaux de production de bois-énergie d'une part et tenant compte de la demande croissante en bois-énergie des populations riveraines de la FC de Dan, il apparaît que les besoins actuels et futurs sont nettement supérieurs aux possibilités d'exploitation de bois-énergie, de la forêt classée jusqu'en 2030. Il est donc important que des solutions d'utilisation rationnelle du bois énergie, de promotion des plantations privées de bois énergie et d'utilisation de combustibles domestiques alternatives doivent être développées.

Des mesures intégrées de surveillance et de protection de la biodiversité et de suivi écologique sont définies sous forme de dispositions de surveillance et de dissuasion, de protocole d'observation de l'évolution des ressources et de communication sociale avec les populations riveraines.

Les diverses mesures d'aménagement et de gestion proposées ont pour objet à moyen terme, soit en 10 ans de mise en œuvre, de maîtriser les pressions et menaces sur la forêt, préserver les écosystèmes

naturels subsistants et leurs ressources; renforcer la vocation productive forestière et intégrer les besoins et intérêts des populations riveraines; et renforcer la gouvernance forestière avec la participation des populations riveraines et la commune de Djidja.

A cet effet, une grille de répartition des revenus générés par la forêt est élaborée et adoptée de manière consensuelle par toutes les parties prenantes. Les bénéficiaires de ces revenus sont : (i) le Fonds Forestier (Trésor public) ; (ii) le Fonds d'Aménagement Forestier (pour le réinvestissement) ; (iii) le Fonds de Développement Communal (Collectivités décentralisées riveraines) ; et (iv) les structures de cogestion.

De plus, ce plan prévoit des actions de renforcement de capacités aux différentes parties prenantes pour l'amélioration de la gouvernance et des techniques de gestion.

Le bilan financier et économique de la mise en œuvre du présent plan d'aménagement conformément à ses objectifs et aux normes définies requiert le financement de charges de gestion à hauteur de 1 543 86 000 F CFA sur les 10 ans de gestion, soit en moyenne annuelle de 154 386 000 F CFA. Les prévisions de recettes sur la durée de l'aménagement sont estimées à 330 235 000 F CFA, soit en moyenne annuelle de 33 023 500 F CFA. Les principales sources de revenus sont les recettes de vente de coupe de bois, et les redevances sur l'exploitation des rémanents de coupe par les structures de cogestion, des produits forestiers non ligneux notamment le néré et le miel par les populations riveraines.

3.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Dan

Tableau 7 : Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Dan

Activités	Indicateurs	Échéancier	Res	ponsables	Coût
Activites	indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Cout
1.3.b.3.1.; 1.4.b.3.1; 2.1.b.3.1; 2.5.b.3.1 Recourir aux engins neuf ou en bon état de fonctionnement pour les travaux de préparation	 Disponibilité de fiche de maintenance à jour Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	- Mairie DAN - DDCVT- ZOU - IF ZOU - DGEFC CTAF	Sans coût
1.3.b.6.1.; 1.4.b.6.1. Disposer d'une autorisation de coupe avant l'abattage des essences identifiées sur les sites d'accueil de la série service;	Disponibilité d'une autorisation de coupe	Phase préparatoire	UGP PFC-B	- Mairie DAN - DDCVT- ZOU - IF ZOU - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.7.1.; 1.4.b.7.1. Définir des tracées des pistes et les limites de la base-vie en évitant les zones sensibles (zone de conservation de la biodiversité, zones humides, zones d'abondance des espèces menacées, etc)	Plan de masse intégrant les zones sensibles	Phase préparatoire	UGP PFC-B	- Mairie DAN - DDCVT- ZOU - IF ZOU - DGEFC - CTAF	A la charge de l'entreprise
1.3.b.8.1; 3.1.b.6.3.; 3.1.b.7.2. Mettre en œuvre le Plan de Gestion de la Biodiversité (PGB)	Opérationnalisation des activités prévues Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Toutes les phases	UGP PFC-B	- Mairie DAN - DDCVT- ZOU - IF ZOU - DGEFC - CTAF	Déjà budgétisée
3.1.a.2.1.; 3.2.a.3.1.; 3.3.a.3.1.; 3.4.a.3.1 Entretenir régulièrement les différentes installations	Nombre et fréquence d'entretien réalisé; Disponibilité de contrat de prestations	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- Mairie DAN - DDCVT- ZOU - IF ZOU - DGEFC - CTAF	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF
1.3.b.9.1.; 2.3.b.5.1.; 2.4.b.5.1.; 2.5.b.8.1.; 3.2.b.7.1.; 3.3.b.7.1.; 3.4.b.7.1. Limiter les travaux aux emprises définies	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Toutes les phases	UGP PFC-B	- Mairie DAN - DDCVT- ZOU - IF ZOU - DGEFC - CTAF - DDS ZOU	Sans coût

4. Forêt Classée de Kétou

4.1 Résumé exécutif du PAPF de Kétou :

Le présent Plan d'Aménagement Participatif de la Forêt classée (PAPF) de Kétou est élaboré pour une durée de 10 ans, couvrant la période de 2023 à 2032. Il a pour objectif général l'utilisation durable des ressources de la FC tout en garantissant la protection de sa diversité biologique et le maintien de ses équilibres écologiques.

Les résultats attendus de la mise en œuvre du plan d'aménagement sont notamment : (i) la conservation de la biodiversité inféodée aux différents habitats; (ii) la restauration des zones dégradées de la FC, (iii) l'amélioration de la gouvernance forestière (iv) la pratique durable de la production agricole et de l'élevage pastoral (v) l'amélioration des conditions d'existence des communautés riveraines (vi) le renforcement de la participation effective des communautés locales et des communes riveraines à la gestion des ressources de la FC et (vii) l'approvisionnement durable du marché en bois énergie.

Le plan est structuré en 2 volumes. Le présent document est le volume 1, consacré à l'état des lieux, les propositions d'aménagement, le plan de gestion et l'analyse financière et économique de l'aménagement. Le volume 2, décrit les activités d'aménagement et de gestion par parcelle de la série de production forestière et comporte des fiches de suivi des interventions dans les parcelles indiquées.

La FC de Kétou a été créée en 1955 et a été dotée de son premier plan de 2009–2018. Le présent PAPF est le produit de la synthèse et de l'analyse participative des résultats de divers travaux réalisés de 2021 à 2022, dans le cadre de la révision du plan d'aménagement forestier précédent, dont notamment : (i) les résultats des ateliers d'auto-évaluation assistée du plan échu ; (ii) le recensement des usagers agricoles de la forêt classée ; (ii) l'étude socio-économique des populations riveraines de la forêt classée ; (iii) l'inventaire forestier ; (iv) le dénombrement de la faune ; (v) l'étude sur le pastoralisme dans la forêt classée ; (vi) l'étude sur l'apiculture ; et (vii) la cartographie sur divers thèmes nécessaires à l'état des lieux et les propositions d'aménagement de la forêt. Ces résultats des travaux d'études thématiques ont été complétés par ceux de la recherche documentaire et de nombreuses concertations avec les parties prenantes à l'aménagement de la FC Kétou. Le plan a été soumis à la validation des populations riveraines dans le cadre d'un atelier de toutes les parties prenantes à Kétou ; puis au contrôle de conformité effectué par la DGEFC avant son examen et approbation par le Gouvernement du Bénin.

Tableau 8 : Etat des lieux synthétique de la Forêt Classée

	Désignation	Etat	Observations		
u	Création de la FC Kétou	1946	Arrêtés n°1856 du 9 mai 1946		
atio	Superficie	11 000 ha	portant création n°2426SE du 2 avril 1955, redéfinissant ses		
calis	Enclaves	02	nouvelles limites		
t loc	Enclave d'Aguigadji	54 ha			
tif e	Enclave de Samiondji	nd			
stra	Statut d'aire protégée	Catégorie VI	Nomenclature UICN		
ıdmini	Situation administrative territoriale	Commune de Kétou, Adakplamè, Départemen	Arrondissements de Kpankou et t du Plateau		
Statuts administratif et localisation	Localités dans la FC Kétou	10	Y compris 02 villages administratifs		
\S	Villages administratifs dans la FC	02	Aguigadji et Kinwo		
Car acté risti	Climat	Soudano-guinéen	Pluviométrie bimodale		
ris ac	Sols dominants	Ferrugineux tropicaux			

	Désignation	Etat	Observations		
	Hydrographie	Fleuve Ouémé et rivière	Issanhoun		
	Végétation (2022)	Forêt menacée de dispa trois strates	rition. Végétation très dégradée, à		
	Faune (2022)	Faune et son habitat fort les cultures.	ement détruits par le braconnage et		
cio-	Effectif populations riveraines	28 329 hab (2021) pour 4 féminines	445 ménages. 51,2% de populations		
es et so	Nombre de chefs de ménages riverains cultivant dans la FC (2021)	587 dont 15 femmes cher	fs de ménage		
Caractéristiques démographiques et socio- économiques	% de chefs de ménage non autochtones cultivant dans la FC (2021)	21%	Provenant surtout des communes de Pobé, Adja-Ouèrè, Abomey et Bohicon		
mo	Principaux groupes ethniques	Fon/Mahi et Nago/ Holli			
lues dé écon	Principales cultures dans la FC Kétou (2021°	Manioc (79,4%), Maïs (7	7,1%), igname (5,1%)		
actéristiq	Consommation annuelle estimée en bois-énergie par les ménages riverains (2022)	7 541 TeB ² pour 4 654 ménages riverains	Possibilités d'exploitation de bois énergie dans la FCK sont 4 227 TeB		
Car	Principaux produits forestiers non ligneux exploités dans la FC Kétou	Miel, graines de néré et fruits de baobab			
es	Occupation du sol de la FC Kétou en 2023	Forêts claires et savanes boisées (0,06%), forêts denses (0,05%), forêts galeries et ripicoles (4,91%), savanes arborées et arbustives (33,56%), plantations forestières domaniales (33,55%) et formations non forestières (27,86%)			
Etat des ressources	Ressources ligneuses (2022)	(i) strate arborescente dominée par Cynometra megalophylle et Diospyros mespiliformis; (ii) strate arbustive à dominante de Celtis mildbraedii, Ficus tessellatta, Flacourti flavescens; et (iii) strate sous arbustive et herbacée de Mallotus opositifolius, Paullinia pinnata, Anchomane difformis, Monodora tenuifolia, Asystazia gangetica Brachiaria distichophylla			
	Faune (2022)		s), rongeurs (3), squamates (3); et vores (2) et lagomorphes (1).		
	Unités d'Aménagement (UA)	3 UA UA_A: 4 133 ha (31%) UA_B: 6 335 ha (47,6%) UA_C: 2 852 ha (21,4%)) ; et		
Zonage	Séries d'Aménagement	(xviii) Série de conserv (xix) Série de product (xx) Série agricole : (xxi) Série pastorale :	ion: 1 315,8 ha (9,9%) vation: 2 844,60 ha (21,4%) tion: 6 363,80 ha (47,8%) 2 053 ha (15,4%) 240 ha (1,8%) ces et d'établissements humains:		

Pour atteindre l'objectif général indiqué ci-avant, la FC Kétou est subdivisée en trois (03) unités territoriales d'administration forestière appelées Unités d'Aménagement (UA), et six (06) séries d'affectation spatiale, présentées dans le tableau ci-avant.

Au plan institutionnel, trois principaux groupes d'acteurs vont cogérer la mise en œuvre du plan, chacun conformément aux rôles qui lui sont dévolus dans le présent plan et dans le Contrat tripartite de cogestion de la forêt classée. Il s'agit de (i) l'Administration Forestière représentée au niveau de la forêt

²TeB: tonne équivalent bois

par la Cellule Technique d'Aménagement Forestier (CTAF) ; (ii) des populations riveraines organisées en structures communautaires de cogestion forestière ; et (iii) de l'Administration territoriale décentralisée représentée par la Mairie de la Commune de Kétou. Ces acteurs entretiennent des relations de collaboration et de participation comme indiqué dans le schéma organisationnel. Des règles de cogestion des diverses ressources de la forêt sont définies de commun accord entre l'Administration Forestière et les populations riveraines, sous la supervision et l'arbitrage des autorités communales, qui ne peuvent intervenir au quotidien dans la mise en œuvre des activités du plan.

La planification de la gestion de la série de production forestière porte d'une part, sur 98 ha de plantations à but de production de bois d'œuvre de gmelina et teck, établies avant 2020, et d'autre part, sur 4 885 ha de plantations de bois énergie *d'Acacia auriculiformis* établies entre 2020 et 2023. La possibilité moyenne annuelle d'exploitation de bois de feu dans les plantations d'acacia de Kétou est de 32 591 m³ ou 48 560 stères, entre 2027 et 2032. Le volume moyen commercialisable annuellement, au cours de la même période, est de 27 702 m³ ou 41 276 stères. Il est composé de 26 724 m³ de perches de diamètre de 5cm sur écorce, fin bout et de 978 m³ de rémanents de coupe destinés à être cédé aux structures locales de cogestion en vue de leur transformation commerciale en fagots et charbon de bois.

De même, l'exploitation des 98 ha de plantations domaniales de gmelina et de teck de la FC-K, pourrait dégager au total, pour la période d'aménagement au moins 6 706 m³ de produits ligneux commercialisables, composés d'une part, de 6 469 m³ de perches et poteaux par vente de coupe ; et d'autre part, de 237 m³ de produits rémanents des coupes cédés aux structures de cogestion pour transformation en fagots ou en charbon de bois.

En dépit des attentes de production du bois énergie des plantations domaniales *d'Acacia auriculiformis* établies entre 2020 et 2023 et tenant compte de l'évolution croissante des consommations domestiques en bois-énergie des populations riveraines de la FCK, il apparaît que leurs consommations actuelles et projetées sont nettement supérieures aux possibilités d'exploitation de bois-énergie, de la forêt classée jusqu'en 2030. Il est donc important que des solutions d'utilisation efficiente du bois énergie, de promotion des plantations privées de bois énergie et d'utilisation judicieuse de combustibles domestiques soient développées.

Des mesures intégrées de surveillance et de protection de la biodiversité et de suivi écologique sont définies sous forme de dispositions de surveillance et de dissuasion, de protocole d'observation de l'évolution des ressources, et de communication sociale avec les populations locales.

Les diverses mesures d'aménagement et de gestion proposées ont pour objet à moyen terme, soit en 10 ans de 2023 à 2032 de mise en œuvre du présent plan, de maîtriser le rythme de destruction de la forêt, préserver les écosystèmes naturels subsistants et leurs ressources ; renforcer la vocation productive forestière et intégrer les besoins et intérêts des populations riveraines ; et renforcer la gouvernance forestière avec la participation des populations riveraines et la Commune de Kétou.

A cet effet, une grille de répartition des revenus générés par la FCK est élaborée et adoptée de manière consensuelle par toutes les parties prenantes. Les bénéficiaires de ces revenus sont : (i) le Fonds Forestier (Trésor public) ; (ii) le Fonds d'Aménagement Forestier (pour le réinvestissement) ; (iii) le Fonds de Développement Communal (Collectivités décentralisées riveraines) ; et (iv) les structures de cogestion.

De plus, ce plan prévoit des actions de renforcement des capacités aux différentes parties prenantes pour l'amélioration de la gouvernance et des techniques de gestion.

Le bilan financier et économique de la mise en œuvre du présent plan d'aménagement conformément à ses objectifs et aux normes définies requiert le financement de charges de gestion à hauteur de 3,7 milliards de fcfa sur les 10 ans de gestion, soit en moyenne annuelle de 374 millions de fcfa. Les prévisions de recettes sur la période de l'aménagement sont estimées à 824 millions fcfa, soit en moyenne annuelle de 82 millions fcfa. Les principales sources de revenus sont les recettes de vente de coupe de bois et des contributions financières à l'aménagement des divers exploitants des ressources de la forêt classée. Il en résulte un déficit prévisionnel de gestion de 2,9 milliards fcfa, soit un besoin de financement complémentaire de 291 millions fcfa par an.

Le plan décennal de gestion des activités sylvicoles dans les 2 types de plantations existant dans la FCK est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 9 : Plan décennal de gestion des activités sylvicoles de la Forêt Classée

	70			Activités	Sylvicoles	(ha)		
Années Types plantations	Plantation ³	Entretien ⁴	Regarnissage	Dépressage	Elagage et déjumellage	Eclaircies (1,2,3)	Coupe de régénération5	
2023	Acacia a	2 925,31	5 943,90	1 714,49				
2023	Gmelina + Teck		97,87	5		87,87	92,87	
2024	Acacia a		5 537,88	2 948,14				
2024	Gmelina + Teck		97,87					
2025	Acacia a		4 639,80					
2023	Gmelina + Teck		97,87					
2026	Acacia a		2 925,31					
2020	Gmelina + Teck		97,87					
2027	Acacia a							406,02
2027	Gmelina + Teck		97,87					
2028	Acacia a		406,02		406,02			898,08
2028	Gmelina + Teck		97,87				87,87	
2020	Acacia a		1 304,10		898,08			1 714,49
2029	Gmelina + Teck		97,87					
2030	Acacia a		2 994,59		1 714,49			2 925,31
2030	Gmelina + Teck		97,87					
2021	Acacia a		5 943,90		2 925,31			
2031	Gmelina + Teck		97,87					
2022	Acacia a		5 943,90					
2032	Gmelina + Teck		97,87					

³Plantation y compris les activités amont : production plants, préparation du sol, trouaison, mise en terre et correction

⁴Entretiens de plantation comprenant les tâches de désherbage, pare feu, allumage feu de renvoi

⁵Coupe de régénération y compris la coupe, le débardage, le dégagement des rémanents et le nettoyage des parterres de coupe

4.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Kétou

Tableau 10 : Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Kétou

A 20 924	T 11 /	614	Responsables		G ^4
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.1.a.1.1 Organiser les séances d'information et d'appropriation à l'endroit de toutes les parties prenantes	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation	UGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF	Intégrer au coût du projet
1.2.a.1.1 S'assurer de l'amendement du contrat avant sa signature par les différentes parties	Existence d'un contrat signé avec les différentes parties prenantes	Phase de préparation	UGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.2.a.1.1; 1.4.a.1.1; 2.1.a.1.1; 2.2.a.1.1; 2.5.a.1.1; 3.2.a.1.1.; 3.3.a.1.1.; 3.4.a.1.1.; 3.5.a.1.1.; 3.6.a.1.1.; 3.7.a.1.1. A compétences égales, prioriser la main-d'œuvre locale lors du recrutement des ouvriers et de la main d'œuvre qualifiée		Phase de préparation, des travaux et d'exploitation	UGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.2.1.;1.4.b.3.1.; 2.1.b.3.1; 2.2.b.3.2.; 2.2.b.3.1; 2.5.b.3.1 Recourir aux engins neufs ou en bon état de fonctionnement pour les travaux de préparation	 Disponibilité de fiche de maintenance à jour Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et des travaux	UGP PFC-B	Mairie KETOUDDCVT-PLATEAUIF KETOUDGEFCCTAF	Sans coût
1.3.b.2.2.; 1.4.b.3.2; 2.1.b.3.2.; 21.b.2.2.; 2.5.b.3.2. Disposer d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures bien aménagé suivant les normes	 Existence d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures; Nombre de plaintes enregistrées et traitées. 	Phase de préparation et des travaux	UGP PFC-B	 - Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF - DDS PLATEAU 	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services

A 11. 11.	7.77	Échéancier	Re	G A	
Activités	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Coût
2.5.b.3.3; 1.3.b.3.3.; 1.4.b.3.3.; 2.1.b.3.3; 2.2.b.3.3 2.5.b.3.3 Prévoir des points de regroupements et de restauration des ouvriers à mobiliser pour les travaux		Phase des travaux	UIGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services
1.3.b.3.4.: 1.4.b.3.4.; 2.1.b.3.4; 2.2.b.3.4; 2.5.b.3.4 Prévoir au niveau des points de regroupements et de restauration des poubelles pour la précollecte des DSM	 Nombre de poubelles installées sur chaque site Fréquence d'enlèvement des poubelles Niveau de propreté sur le chantier de chaque site Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et des travaux	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	1 000 000
1.3.b.3.5.; 1.4.b.3.5.; 2.1.b.3.5.; 2.2.b.3.5.; 2.5.b.3.5. Prévoir sur le site de construction de la base-vie de toilettes mobiles et veiller à leur utilisation par tous et les faire vidanger régulièrement	 Nombre de toilettes mobiles installées; Etat de fonctionnement des toilettes mobiles installées Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et des travaux	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC DDS PLATEAU	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.6.; 1.4.b.3.6.; 2.1.b.3.6.; 2.2.b.3.6.; 2.5.b.3.6. Disposer de fûts installés sur les surfaces étanches pour la collecte des huiles usagées et veiller à leur enlèvement par une structure agrée au niveau du site de construction de la base-vie	Fréquence d'enlèvement des huiles usagées	Phase de préparation et des travaux	UGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF - DDS PLATEAU	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.7.; 1.4.b.3.7.; 2.1.b.3.7; 2.2.b.3.7; 2.5.b.3.7; Disposer de kits absorbants pour limiter la pollution en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures au niveau du site de construction de la base-vi		Phase de préparation et des travaux	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services
1.3.b.3.8.; 1.4.b.3.8.; 2.1.b.3.8; 2.1.b.3.8; 2.5.b.3.8 Sensibiliser le personnel et ouvriers sur les bonnes pratiques d'hygiène	 Nombre de sensibilisation organisé Disponibilité de P V de sensibilisation 	Phase de préparation et des travaux	UGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - CTAF	1 000 000

A 22.525	7.11	for the second	Responsables		Coût
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
2.5.b.4.1.; 2.2.b.4.1.; 2.3.b.1.1.; 2.4.b.1.1.; 2.5.b.4.1; 3.2.b.4.1; 3.3.b.4.1; 3.5.b.4.1 Utiliser les engins en bon état de fonctionnement		Phase des travaux et d'exploitation	UGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - CTAF	500 000
2.1.b.4.2.; 2.2.b.4.2.; 2.3.b.1.2.; 2.4.b.1.2.; 2.5.b.4.2.; 3.2.b.4.1; 3.3.b.4.1.; 3.4.b.4.1.; 3.4.b.4.3. 3.5.b.4.1. Doter les usagers du chantier d'EPI appropriés et veiller à leur port effectif		Phase des travaux et d'exploitation	UGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.3.; 2.2.b.4.3.; 2.3.b.1.3; 2.4.b.1.3.; 2.5.b.4.3.; 3.2.b.4.3.; 3.5.b.4.3. Sensibiliser les usagers des sites sur les nuisances des travaux et les mesures de protection et de sécurité afférentes	organisée ;	Phase des travaux et d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du sous-projet
2.1.b.4.4.; 2.2.b.4.4.; 2.3.b.1.4.; 2.4.b.1.4.; 2.5.b.4.4. Arroser régulièrement les aires et voies potentiellement poussiéreuses		Phase des travaux	UIGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.5.; 2.2.b.4.5.; 2.3.b.1.5.; 2.4.b.1.5.; 2.5.b.4.5. Bâcher les véhicules de transport de matériaux volatiles.	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase des travaux	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées Disponibilité de rapport d'activités 	Phase des travaux	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans cout
2.1.b.6.2.; 2.2.b.6.2.; 2.3.b.3.2.; 2.4.b.3.2. 2.5.b.6.2. Veiller à l'utilisation des semences certifiées	 Taux de germination des semences Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase des travaux	UGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC - CTAF	Sans cout

A 22.22	T 12 /	fil.	Responsables		
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
2.1.b.6.3.; 2.2.b.6.3.; 2.3.b.3.3.; 2.4.b.3.3.; 2.5.b.6.3. Sensibiliser les gestionnaires de la FC, les pépiniéristes et les agricultures sur l'importance des espèces invasives et des méthodes de gestion.	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase des travaux	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC CTAF	5 000 000 FCFA
1.3.b.6.3.; 1.3.b.7.2; 2.1.b.7.1.; 2.1.b.7.1.; 2.2.b.7.1.; 2.4.b.4.1.; 2.5.b.7.1.; 3.2.b.6.1.; 3.b.4.1.; 3.3.b.6.1.; 3.4.b.6.1.;; 2.1.b.7.1. Mettre en œuvre le Plan de Gestion de la Biodiversité (PGB)	prévues	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC CTAF	Déjà budgétisée
1.3.b.8.2.; 1.4.b.8.2.; 2.1.b.7.2.; 2.3.b.4.2.; 2.4.b.4.2.; 2.5.b.7.2.; 3.2.b.6.4.; 3.3.b.6.4.; 3.4.b.6.4. Sensibiliser le personnel mobilisé sur l'interdiction de chasse	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, des travaux et d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	5 000 000
1.3.b.9.1.; 1.4.b.9.1.; 2.1.b.8.1.; 2.2.b.8.1.; 2.3.b.5.1.; 2.4.b.5.1.; 2.5.b.8.1.; 3.2.b.7.1.; 3.3.b.7.1.; 3.4.b.7.1.; Limiter les travaux aux emprises définies	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût
1.3.b.9.2.; 1.4.b.9.2; 2.1.b.8.2.; 2.2.b.8.2.; 2.3.b.5.2.; 2.4.b.5.2.; 2.5.b.8.2.; 3.2.b.7.2; 3.3.b.7.2; 3.4.b.7.2.Eviter la coupe excessive et incontrôlée des espèces végétales lors des travaux d'aménagement	 Superficie (ha) de couvert végétal coupée Nombre d'espèces végétales abattues Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût
1.3.b.9.3.; 1.4.b.9.3.; 2.1.b.8.3.; 2.2.b.8.3.; 2.3.b.5.3.; Informer et sensibiliser les ouvriers sur les consignes de protections et du respect de la quiétude des animaux inféodés au milieu	sensibilisation organisée;	Phase de préparation des travaux	UIGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC CTAF	Sans coût

	Indicateurs Échéancier		Re	Responsables		
Activités	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Coût	
1.3.b.9.4.; 1.4.b.9.4.; 2.1.b.8.4.; 2.2.b.8.4.; 2.3.b.5.4.; 2.4.b.5.4.; 2.5.b.8.4.; 3.2.b.7.4.; 3.3.b.7.4.; 3.4.b.7.4. Sensibiliser les ouvriers sur le respect des exigences établi pour les séries	■ 100% des ouvriers ont effectués une	Phase de préparation, de construction	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF - DDS-PLATEAU - DDTFP	1 000 000	
1.3.b.9.5.: 1.4.b.9.5.: 2.1.b.8.5.; 2.2.b.8.5.; 2.3.b.5.5.; 2.4.b.5.5.; 2.5.b.8.5.; 3.2.b.7.5. 3.3.b.7.5. 3.4.b.7.5. Mettre en œuvre les recommandations formulées dans le plan de gestion de la biodiversité	traitées	Toutes les phases	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF - DDS-PLATEAU	Sans coût	
1.3.b.9.6.; 1.4.b.9.6.; 2.1.b.8.6.; 2.2.b.8.6.; 2.3.b.5.6.; 2.4.b.5.6.; 2.1.b.8.6.; 3.2.b.7.6.; 3.3.b.7.6.; 3.4.b.7.6. Veiller à l'utilisation des outils de coupe appropriés et produisant moins de bruit		Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût	
1.3.b.10.1; 1.4.b.10.1; 2.1.b.9.1.; 2.2.b.9.1.; 2.5.b.9.1. Mettre en place un mécanisme de réinstallation règlementaire pour un traitement adéquat des occupants concernés	 Existence d'autorisations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et des travaux	UIGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF - DDS - PLATEAU	Sans coût	
1.3.b.11.1.; 1.4.b.11.1. Elaborer et mettre en œuvre un Plan de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS)	 Opérationnalisation du PRMS Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation	UIGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - CTAF	A la charge de l'UIGP PFC-B	
1.3.b.15.1.; 1.4.b.15.1.; 2.1.b.13.1.; 2.1.b.13.1. Mettre en œuvre les mesures d'accompagnement prévu dans le PRMS	 Nombre de sessions de sensibilisation organisées Nombre de participants aux sessions de sensibilisation PV de sensibilisation Nombre de cas de grossesses non désirées et d'IST enregistré Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et des travaux	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC - DDS- PLATEAU	1850000	

	7.11	for the second	Re	Responsables	
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.15.2.; 1.4.b.15.2.; 2.1.b.13.2.; 2.1.b.13.2. Respecter strictement les dispositions de la Loi N°2021-09 portant protection du patrimoine culturel du Bénin en cas de découvertes fortuites		Phase de préparation et des travaux	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	A la charge des entreprises exécutantes
1.3.b.16.1.; 2.1.b.14.1., 1.4.b.16.1.; 2.1.b.14.1.; 2.1.b.14.1.; 2.5.b.13.1.; 2.6.b.1.1.; 4.1.b.4.1.; Veiller à la mise en œuvre effective des mesures du Plan De Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS) élaboré	100% des ouvriers sont dotés d'EPI approprié 100% des ouvriers porte leur EPI	Phase de préparation, des travaux et d'achèvement	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	3500000
2.2.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût
3.1.a.1.1.; 3.2.a.2.1; 3.3.a.2.1; 3.4.a.2.1; 3.5.a.2.1; 3.6.a.3.1; 3.8.a.1.1; Doter le personnel en charge de la surveillance de la FC en matériel et équipement de surveillance	 Disponibilité de équipements et matériels de surveillance Nombre d'équipements et matériels mis à disposition 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDS- PLATEAU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF	Intégrer au budget du PAPF
3.1.a.1.2; 3.2.a.3.1; 3.3.a.3.1; 3.4.a.3.1; 3.5.a.3.1; 3.8.a.1.2 Entretenir régulièrement les différentes installations	 Nombre et fréquence d'entretien réalisé; Disponibilité de contrat de prestations 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF
3.1.a.2.1 Faire le suivi régulier de la biodiversité et des habitats	 Nombre et fréquence de suivi réalisé Etat de la biodiversité de la FC 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	20 000 000
3.2.a.2.2 Sensibiliser les populations sur les avantages des services écosystémiques des forêts et la nécessité de les conserver		Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	5 000 000
3.1.a.3.1 Doter les bases vies d'équipements ergonomiques et des systèmes de sécurité moderne	 Plan de circulation interne mis en place Nombre de cas d'accident enregistré Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Intégrer au coût du marché de l'entreprise contractante

A . 45. 54.6.	Activités Indicateurs Échéancier		Re	G-A	
Activités	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Coût
3.1.a.3.2 Sensibiliser les usagers sur la protection et la conservation des aménagements réalisés et sur le respect des consignes de sécurité		Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	5 000 OO0
3.2.b.1.1.; 3.3.b.1.1.; 3.4.b.1.1.; 3.5.b.1.1. Veiller à l'application des mesures de gestion durable des terres prévues dans le cadre du sous-projet.	 Nombre et fréquence de suivi réalisé Proportion d'agriculteurs adoptant les mesures GDT 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	10 000 000
3.2.b.3.1.; 3.3.b.3.1.; 3.4.b.3.1.; 3.5.b.3.1. Installer des toilettes écologiques au niveau de chaque série et veiller à leur utilisation et entretien effective	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF	Sans coût
3.5.b.3.2.; 3.3.b.3.2.; 3.4.b.3.2.; 3.5.b.3.2. Sensibiliser tous les usagers des différentes séries sur les bonnes pratiques d'hygiène	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF	5 000 000
3.2.b.3.3.; 3.3.b.3.3.; 3.4.b.3.3.; 3.4.b.3.4. Contracter avec des structures agréées pour la précollecte et l'enlèvement régulier des boues de vidange de la base-vie	 Existence de contrat de prestations Nombre et fréquence d'enlèvement des boues de vidange 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF - ANDF	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF
3.2.b.3.4.; 3.3.b.3.4.; Sensibiliser les usagers de la série agricole et de production sur le respect des orientations du Plan de gestion des pestes et pesticide du PFC-B		Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF - ANDF	5 000 000

A 12.21	7. 7. /	fil.	Responsables		G A
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
3.2.b.3.5.; 3.3.b.3.5.; 3.4.b.3.5.; 3.5.b.3.5. sensibiliser les usagers des différentes séries aux bonnes pratiques liées à la gestion des déchets solides ménagers		Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF - ANDF	5 000 000
2.1.b.4.1; 2.3.b.1.1.; 2.4.b.1.1.; 2.5.b.4.1., 3.5.b.4.1.; 3.2.b.4.1; 3.3.b.4.1; 3.4.b.4.1; 3.5.b.4.1 Utiliser les engins en bon état de fonctionnement		Phase des travaux et d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF - ANDF	Intégré au coût du projet
3.2.b.5.1. Mettre ne place une équipe de surveillance des pare- feu et feu de surveillance	 Existence d'une équipe de surveillance fonctionnelle Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF	1 000 000
3.2.b.5.2.; Mobiliser une équipe dotée des moyens de lutte anti-feu pour réagir en car de débordement des feux	 Existence d'une équipe anti-feu Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie KETOU - DDCVT- PLATEAU - IF KETOU - DGEFC - CTAF	Intégrer au budget du PAPF
3.3.b.8.1. Faire une visite médicale d'embauche à tous les ouvriers devant intervenir sur les sites	 Nombre et fréquence des visités médicales Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF	A la charge de l'entreprise
3.3.b.8.2. Sensibiliser le personnel et usagers sur les méthodes préventives et de lutte contre la COVID-19, les IST (VIH SIDA) et la survenance de grossesses non désirées		Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF	1 000 000

A 21. 12.	T 11 /	61 / •	Responsables		G-24
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
3.3.b.8.3. Mettre en place un système de prise en charge les éventuels cas de contamination	 PV de prise en compte Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF	Sans coût
3.3.b.8.4. Disposer des systèmes de protection individuelle et collective (Cache-nez, gel hydroalcoolique, dispositif de lavage des mains).	 Rapport de formation Liste de présence PV de mise en œuvre des activités Suivi de mise en œuvre des activités d'accompagnement Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF	Sans coût
4.1.b.2.1. Réaliser un audit environnemental de site pour définir les conditions règlementaires de réaffectation.	Disponibilité d'un rapport d'audit	Phase d'achèvement	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF	5 000 000
4.1.b.4.2. Réaliser un audit environnemental de site pour définir les conditions règlementaires de réaffectation.	Taux d'accroissement des plants	Phase d'achèvement	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.6.1.; 1.4.b.6.1. Disposer d'une autorisation de coupe avant l'abattage des essences identifiées sur les sites d'accueil de la série service	Disponibilité d'une autorisation de coupe	Phase de préparation	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.6.2.; 1.4.b.6.2. Restreindre le taux de déboisement des emprises des travaux ;	 Superficie (ha) déboisée Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.7.1.; 1.3.b.7.1. Définir des tracées des pistes et les limites de la base-vie en évitant les zones sensibles (zone de conservation de la biodiversité, zones humides, zones d'abondance des espèces menacées, etc)		Phase de préparation	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF	A la charge de l'entreprise

A 21.12	Indicateurs	Échéancier	Responsables		G A
Activités			Surveillance	Suivi	Coût
3.5.a.4.1 Mettre en place des panneaux d'indications claires et informatives	Nombre de panneaux installé	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF	5 00 000
3.5.a.4.2 Faire l'entretien régulier des pistes	Mètre linéaire de pistes entretenues Nombre d'entretien réalisé	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF	Intégrer ay budget du PAPF
3.5.a.5.1; 3.6.a.2.1; 3.7.a.2.1. Collaborer avec partenaires touristiques locaux pour mettre en valeur les attraits naturels, culturels et cultuel de la forêt	Disponibilité d'une convention de partenariat	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF	Sans coût
3.9.a.1.1 Veiller à la prise en compte juste et systématique de toutes les personnes affectées par le PFC	Proportion (%) personnes affectées prises en compte Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF	Sans coût
3.9.a.1.2 ; 3.9.a.2.2 Intégrer l'aspect genre dans la mise en œuvre des mesures d'accompagnement	Proportion (%)d'hommes et de femmes et jeunes filles Proportion (%) d'handicapée	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF	Sans coût
3.9.a.2.1 Former les PAP à la mise en œuvre des activités d'accompagnement	Nombre de sessions de formations organisé Nombre d'hommes, de femmes et jeunes filles et personnes en situation d'handicap formé Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF	Intégrer au budget du PAPF

Cout total de la mise en œuvre des mesures proposées hormis celles intégrés déjà au coût du projet : Quatre-vingt et un millions trois cent cinquante mille frances Fcfa 81350 000

5. Forêt Classée de Logozohè

5.1 Résumé exécutif du PAPF de Logozohè :

Le présent Plan d'Aménagement Participatif de la Forêt classée (PAPF) de Logozohè est élaboré pour une durée de 10 ans, courant de 2023 à 2032. Il a pour objectif général l'utilisation durable des ressources de la FC tout en garantissant la protection de sa diversité biologique et le maintien de ses équilibres écologiques.

Les résultats attendus de la mise en œuvre du plan d'aménagement comprennent notamment (i) la conservation de la biodiversité inféodée aux différents habitats; (ii) la restauration des zones dégradées de la FC, (iii) l'amélioration de la gouvernance forestière (iv) la pratique durable de la production agricole et de l'élevage pastoral (v) l'amélioration des conditions d'existence des communautés riveraines (vi) le renforcement de la participation effective des communautés locales et des communes riveraines à la gestion des ressources de la FC et (vii) l'approvisionnement durable du maché en bois énergie.

Le plan est structuré en 2 volumes. Le présent document est le volume 1, consacré à l'état des lieux, les propositions d'aménagement, le plan de gestion et l'analyse financière et économique de l'aménagement. Le volume 2, décrit les activités d'aménagement et de gestion par parcelle de la série de production forestière et comporte des fiches de suivi des interventions dans les parcelles indiquées.

La FC de Logozohè a été créée par arrêté N° 365 du 30 janvier 1940 et a été dotée de son premier plan 2013-2022. Le présent PAPF est le produit de la synthèse et de l'analyse participative des résultats de divers travaux réalisés de 2021 à 2023, dans le cadre de la révision du plan d'aménagement forestier précédent, dont notamment : (i) les résultats des ateliers d'auto-évaluation assistée du plan à échéance 2025 ; (ii) le recensement des utilisateurs agricoles de la forêt classée ; (ii) l'étude socio-économique des populations riveraines de la forêt classée ; (iii) l'inventaire forestier ; (iv) le dénombrement de la faune ; (v) l'étude sur le pastoralisme dans la forêt classée ; (vi) l'étude sur l'apiculture ; et (vii) au contrôle de conformité effectué par la DGEFC avant son examen et la cartographie sur divers thèmes nécessaires à l'état des lieux, et les propositions d'aménagement de la forêt. Ces résultats des travaux d'études thématiques ont été complétés par ceux de la recherche documentaire et de nombreuses concertations avec les parties prenantes à l'aménagement de la FC de Logozohè. Le plan a été soumis à la validation des populations riveraines dans le cadre d'un atelier de commissions techniques mixtes de toutes les parties prenantes à Glazoué; puis au contrôle de conformité effectué par la DGEFC avant son examen et son examen et approbation par le Gouvernement du Bénin.

Tableau 11 : Etat des lieux synthétique de la Forêt Classée

	Désignation	Etat	Observations
	Création de la FC Logozohè	1940	arrêté N° 365 du 30 janvier 1940
s tif et on		2415 ha	
Statuts inistrat calisatic	Statut d'aire protégée	Catégorie VI	Nomenclature UICN
	Situation administrative territoriale	Communes de Dassa-Zou	umè et Savalou Département des Collines
adn Io	Localités riveraines	6	Bamè, Honnoukon, Loukintowin, Sègui, Klougo, Sozoumè (Commune de Savalou)

	Désignation	Etat	Observations		
		7	Erokowari, Igoho, Idaho, Atakè, Mahou, Godogossoun, Akpari (Commune de Dassa- Zoumè)		
es	Climat	Soudano-guinéen	Pluviométrie bimodale		
niqu	Sols dominants	(i) sols minéraux	bruts; (ii) sols ferrugineux tropicaux.		
rapl	Hydrographie	Rivière klou et ses afflue	ents		
s géog	Végétation (2022)	dégradées	vanes arborées, savanes saxicoles fortement		
Caractéristiques géographiques	Faune (2022)	Faune et son habitat fortement détruits par le braconnage et les cul- Cependant la FC de Logozohè abrite quelques espèces de g mammifères tels que le Céphalophe de Grimm, le Guib harnaché Daman des rochers. La faune est dominée par les rongeurs : rats, lié écureuils et aulacodes. L'avifaune est également représentée et diversifiée.			
es et	Effectif populations riveraines	10920 habitants (2022) féminines	pour 2149 ménages. 51% de populations		
ıphique es	Nombre de chefs de ménages riverains utilisateurs de la FC (2021)	179 dor	nt 22 femmes chefs de ménage		
ogra	Principaux groupes ethniques	Idatcha, Mahi, Ditamma			
s dém conon	Principales cultures dans la FC Logozohè (2021)	Culture maraîchère (0,39			
Caractéristiques démographiques et socio-économiques	Consommation annuelle estimée en bois-énergie par les ménages riverains	196 126 TeB pour 2 ménages	Possibilités d'exploitation de bois énergie dans la FCL sont 103 674 TeB/an		
Caract	Principaux produits forestiers non ligneux exploités dans la FC Logozohè	Miel, graine de néré, gra plantes médicinales.	ine de karité, les feuilles, les champignons,		
S	Occupation du sol de la FC Logozohè en 2021	galeries et ripicoles (5,1	boisées (5,31%), forêts denses (3,96%), forêts 3%), savanes arborées et arbustives (36,09%), domaniales (0,18%) et plantations fruitières		
Etat des ressources	Ressources ligneuses (2022)	(i) strate arborescente dominée par : Vitellaria paradoxa, , Pterocarpa erinaceus, Adansonia digitata, Isoberlinia doka, Tectona grandis, Isoberlinia tomentosa; (ii) strate arbustive à dominantes : Terminala leiocarpa, Pterocarpus santalinoides, Lannea barteri, Pseudocedre kotschyi Celtis mildbraedii, Ficus tessellatta, Flacourtia flavescens; (iii) strate sous arbustive et herbacée de Mallotus opositifolius, Paulling pinnata, Anchomanes difformis, Monodora tenuifolia, Asystazi gangetica, Brachiaria distichophylla			
	Faune (2022)	Artiodactyles (1 espèce espèce).	e), rongeurs (2 espèces), et lagomorphes (1		
age	Unités d'Aménagement (UA)	2 UA UA_ Kolomadjè : 901,8 UA_ Klou : 1571,5 ha (6			
Zonage	Séries d'Aménagement	(xxiii) Série de protection : 604,84 ha (24 %) (xxiv) Série de production : 1578,5 ha (63 %) (xxv) Série agricole: 300 ha (12%) (xxvi) Série de services et d'établissements humains : 40 ha (2 %)			

Pour atteindre l'objectif général indiqué ci-avant, la FC de Logozohè est subdivisée en (02) unités territoriales d'administration forestière appelées Unités d'Aménagement (UA), et quatre (04) séries d'affectation spatiale : (i) Série de protection (604,84 ha), (ii) Série de production (1578,5 ha), (iii)

Série agricole (300 ha), (iv) Série de services et d'établissements humains (40 ha) affectée aux différentes infrastructures (pistes, miradors, base-vie) concourant à la gestion durable de la FC.

Au plan institutionnel, trois principaux groupes d'acteurs vont cogérer la mise en œuvre du plan, chacun conformément aux rôles qui lui sont dévolus dans le présent et dans le Contrat tripartite de cogestion de la forêt classée. Il s'agit de (i) l'Administration Forestière représentée au niveau de la forêt par la Cellule Technique d'Aménagement Forestier (CTAF); (ii) des populations riveraines organisées en structures communautaires de cogestion forestière; et (iii) de l'Administration territoriale décentralisée représentée par les Communes de Dassa-Zoumè et de Savalou. Ces acteurs entretiennent des relations de collaboration et de participation comme indiqué dans le schéma organisationnel. Des règles de cogestion des diverses ressources de la forêt sont définies d'accord commun entre l'Administration Forestière et les populations riveraines la supervision et l'arbitrage des autorités communales, qui ne peuvent intervenir au quotidien dans la mise en œuvre des activités du plan.

La planification de la gestion de la série de production forestière porte d'une part, sur **241** ha de plantations à but de bois d'œuvre (*Khaya senegalensis, Afzelia africana,Terminalia superba*, de *Gmelina arborea* et *Tectona grandis*), établies avant 2020, et d'autre part, sur **1 321** ha les plantations de bois énergie de *Acacia auriculiformis* établies entre 2020 et 2023. La possibilité d'exploitation de bois de feu dans les plantations de *Acacia auriculiformis* de Logozohè en 2030 est de **9200** m³ ou **13 800** stères. Le volume commercialisable 2031, 2032 est respectivement de **22 530** m³ ou **33 795** stères.

En 2024, les anciennes plantations de *Tectona grandis* seront rasées pour être remplacées par de nouvelles issues des plants de qualité supérieure. Pendant six (6) ans à partir de 2024, il sera procédé au rajeunissement des anciennes plantations de *Anacardium occidentale* suivant les parcelles indiquées dans la planification soit au total deux cent trente (230) ha.

Des mesures intégrées de surveillance et protection de la biodiversité et de suivi écologique sont définies sous forme de dispositions de surveillance et de dissuasion, de protocole d'observation de l'évolution des ressources, et de communication sociale avec les populations locales.

Les diverses mesures d'aménagement et de gestion proposées ont pour objet à moyen terme, soit en 10 ans, de 2023 à 2032 de mise en œuvre du présent plan, de stopper la destruction de la forêt, préserver les écosystèmes naturels subsistants et leurs ressources ; renforcer la vocation productive forestière et intégrer les besoins et intérêts des populations riveraines ; et renforcer la gouvernance forestière avec la participation des populations riveraines et les communes de Savalou et de Dassa-Zoumè.

En dépit des attentes de production du bois énergie des plantations domaniales *d'Acacia auriculiformis* établies entre 2020 et 2023 ; et tenant compte de l'évolution croissante des consommations domestiques en bois-énergie des populations riveraines de la FC de Logozohè, il apparaît que leurs consommations actuelles et projetées sont nettement supérieures aux possibilités d'exploitation de bois-énergie, de la forêt classée jusqu'en 2030. Il est donc important que des solutions d'utilisation rationnelle du bois énergie, de promotion des plantations privées de bois énergie et d'utilisation de combustibles domestiques alternatives doivent être développées.

Des mesures intégrées de surveillance et de protection de la biodiversité et de suivi écologique sont définies sous forme de dispositions de surveillance et de dissuasion, de protocole d'observation de l'évolution des ressources, et de communication sociale avec les populations locales.

Les diverses mesures d'aménagement et de gestion proposées ont pour objet à moyen terme, soit en 10 ans de 2023 à 2032 de mise en œuvre du présent plan, de maîtriser le rythme de destruction de la forêt, préserver les écosystèmes naturels subsistants et leurs ressources ; renforcer la vocation productive

forestière et intégrer les besoins et intérêts des populations riveraines ; et renforcer la gouvernance forestière avec la participation des populations riveraines et les Communes de Savalou et de Dassa-Zoumè.

A cet effet, une grille de répartition des revenus générés par la FC de Logozohè est élaborée et adoptée de manière consensuelle par toutes les parties prenantes. Les bénéficiaires de ces revenus sont : (i) le Fonds Forestier (Trésor public) ; (ii) le Fonds d'Aménagement Forestier (pour le réinvestissement) ; (iii) le Fonds de Développement Communal (Collectivités décentralisées riveraines) ; et (iv) les structures de cogestion.

De plus, ce plan prévoit des actions de renforcement de capacités aux différentes parties prenantes pour l'amélioration de la gouvernance et des techniques de gestion.

Le bilan financier et économique de la mise en œuvre du présent plan d'aménagement conformément à ses objectifs et aux normes définies requiert le financement de charges de gestion à hauteur de 1,355 milliards de FCFA au terme des dix années de mise en œuvre du PAP soit en moyenne annuelle 135,509 millions de FCFA.

Les prévisions de recettes sur la période de l'aménagement sont estimées à 116,915 millions de FCFA, soit en moyenne annuelle de 11,691 millions de FCFA. Les principales sources de revenus sont les recettes de vente de coupe de bois et des redevances sur l'exploitation des rémanents de coupe par les structures de cogestion et d'autres ressources naturelles identifiées ou à déterminer par les parties prenantes. Il en résulte un déficit prévisionnel de gestion de 1,238 milliards de FCFA, soit un besoin de financement complémentaire de 123,817 millions de FCFA par an.

5.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Logozohè

Tableau 12 : Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Logozohè

Activités	Indicateurs Échéancier		Responsables		Coût
Activités	mulcateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Cout
1.1.a.1.1 Organiser les séances d'information et d'appropriation à l'endroit de toutes les parties prenantes	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation	UGP PFC-B	Mairie de Savalou et DASADDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	Intégrer au coût du projet
1.2.a.1.1 S'assurer de l'amendement du contrat avant sa signature par les différentes parties	Existence d'un contrat signé avec les différentes parties prenantes	Phase de préparation	UGP PFC-B	Mairie de Savalou et DASADDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	Sans coût
1.2.a.1.1; 1.4.a.1.1; 2.1.a.1.1; 2.2.a.1.1; 2.4.a.1.1; 2.5.a1.1A, 3.2.a.1.1.; 3.3.a.1.1.; 3.4.a.1.1.; 3.5.a.1.1.; 3.6.a.1.1. A compétences égales, prioriser la main-d'œuvre locale lors du recrutement des ouvriers et de la main d'œuvre qualifiée	 Nombre de main locale recruté Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UGP PFC-B	 Mairie de Savalou et DASA DDCVT-PLATEAU IF Collines DGEFC CTAF 	Sans coût
1.3.b.3.1.; 1.4.b.3.1.; 2.1.b.3.1; 2.2.b.3.1; 2.5.b.3.1 2.5.b.4.1.; 2.2.b.4.1.; 2.3.b.1.1.; 2.4.b.1.1.; 2.5.b.4.1; 3.2.b.4.1; 3.3.b.4.1; 3.4.b.4.1; 3.5.b.4.1 Recourir aux engins neufs ou en bon état de fonctionnement pour les travaux de préparation	à jour	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	Sans coût
1.3.b.3.2.; 1.4.b.3.2; 2.1.b.3.2.; 2.1.b.2.2.; 2.5.b.3.2. Disposer d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures bien aménagé suivant les normes	 Existence d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures; Nombre de plaintes enregistrées et traitées. 	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services

Activitée	Activités Indicateurs Échéancier		Échéongier Responsables		Coût
Activités	mulcateurs	Echeanciei	Surveillance	Suivi	Cout
2.5.b.3.3; 1.3.b.3.3.; 1.4.b.3.3.; 2.1.b.3.3; 2.2.b.3.3 2.5.b.3.3 Prévoir des points de regroupements et de restauration des ouvriers à mobiliser pour les travaux	 Existence d'un point aménagé pour la restauration des ouvriers Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services
1.3.b.3.4.: 1.4.b.3.4.; 2.1.b.3.4; 2.2.b.3.4; 2.5.b.3.4 Prévoir au niveau des points de regroupements et de restauration des poubelles pour la pré collecte des DSM	 Nombre de poubelles installées sur chaque site Fréquence d'enlèvement des poubelles Niveau de propreté sur le chantier de chaque site Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	1 000 000
1.3.b.3.5.; 1.4.b.3.5.; 2.1.b.3.5.; 2.2.b.3.5.; 2.5.b.3.5. Prévoir sur le site de construction de la base-vie de toilettes mobiles et veiller à leur utilisation par tous et les faire vidanger régulièrement	 Nombre de toilettes mobiles installées; Etat de fonctionnement des toilettes mobiles installées Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.6.; 1.4.b.3.6.; 2.1.b.3.6.; 2.2.b.3.6.; 2.5.b.3.6. Disposer de fûts installés sur les surfaces étanches pour la collecte des huiles usagées et veiller à leur enlèvement par une structure agrée au niveau du site de construction de la base-vie	 Nombre de fûts installés Etat des sites Fréquence d'enlèvement des huiles usagées Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF DDS Collines 	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.7.; 1.4.b.3.7.; 2.1.b.3.7; 2.2.b.3.7; 2.5.b.3.7; Disposer de kits absorbants pour limiter la pollution en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures au niveau du site de construction de la base-vie	 Existence de kits absorbants Nombre de cas de déversements gérés Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services

Activités	Indicateurs	Échéancier	Re	esponsables	Coût
Activités	mulcateurs	Echeanciei	Surveillance	Suivi	Cout
1.3.b.3.8.; 1.4.b.3.8.; 2.1.b.3.8; 2.1.b.3.8; 2.5.b.3.8 Sensibiliser le personnel et ouvriers sur les bonnes pratiques d'hygiène	 Nombre de sensibilisation organisé Disponibilité de P V de sensibilisation 	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	1 000 000
2.1.b.4.2.; 2.2.b.4.2.; 2.3.b.1.2.; 2.4.b.1.2.; 2.5.b.4.2.; 3.2.b.4.1; 3.3.b.4.1.; 3.4.b.4.1.; 3.4.b.4.3. 3.5.b.4.1. Doter les usagers du chantier d'EPI appropriés et veiller à leur port effectif	 Disponibilité de stock d'EPI 100% des ouvriers sont dotés d'EPI approprié 100% des ouvriers porte leur EPI Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.3.; 2.2.b.4.3.; 2.3.b.1.3; 2.4.b.1.3.; 2.5.b.4.3.; 3.2.b.4.3.; 3.3.b.4.3.; 3.4.b.4.3.; 3.5.b.4.3. Sensibiliser les usagers des sites sur les nuisances des travaux et les mesures de protection et de sécurité afférentes	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	Intégrer au coût du sous-projet
2.1.b.4.4.; 2.2.b.4.4.; 2.3.b.1.4.; 2.4.b.1.4.; 2.5.b.4.4. Arroser régulièrement les aires et voies potentiellement poussiéreuses	 Existence de planning d'arrosage des aires et voies Fréquence d'arrosage; Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.5.; 2.2.b.4.5.; 2.3.b.1.5.; 2.4.b.1.5.; 2.5.b.4.5. Bâcher les véhicules de transport de matériaux volatiles.	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées Disponibilité de rapport d'activités 	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	Sans cout

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		Coût
			Surveillance	Suivi	Cout
2.1.b.6.2. ; 2.2.b.6.2. ; 2.3.b.3.2. ; 2.4.b.3.2. 2.5.b.6.2. Veiller à l'utilisation des semences certifiées	 Taux de germination des semences Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	Sans cout
2.1.b.6.3.; 2.2.b.6.3.; 2.3.b.3.3.; 2.4.b.3.3.; 2.5.b.6.3. Sensibiliser les gestionnaires de la FC, les pépiniéristes et les agricultures sur l'importance des espèces invasives et des méthodes de gestion.	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	5 000 000 FCFA
1.3.b.6.3.; 1.3.b.7.2; 2.1.b.7.1.; 2.1.b.7.1.; 2.2.b.7.1.; 2.4.b.4.1.; 2.5.b.7.1.; 3.2.b.6.1.; 3.b.4.1.; 3.3.b.6.1.; 3.4.b.6.1.;; 2.1.b.7.1. Mettre en œuvre le Plan de Gestion de la Biodiversité (PGB)	 Opérationnalisation des activités prévues Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	Déjà budgétisée
1.3.b.8.2.; 1.4.b.8.2.; 2.1.b.7.2.; 2.3.b.4.2.; 2.4.b.4.2.; 2.5.b.7.2.; 3.2.b.6.4.; 3.3.b.6.4.; 3.4.b.6.4. Sensibiliser le personnel mobilisé sur l'interdiction de chasse	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	5 000 000
1.3.b.9.1.; 1.4.b.9.1.; 2.1.b.8.1.; 2.2.b.8.1.; 2.3.b.5.1.; 2.4.b.5.1.; 2.5.b.8.1.; 3.2.b.7.1.; 3.3.b.7.1.; 3.4.b.7.1.; Limiter les travaux aux emprises définies	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Toutes les phases	UIGP PFC-B	- Mairie Savalou et Dassa-Zoumè - DDCVT- Collines - IF Collines - DGEFC CTAF	Sans coût

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		Coût
reavites			Surveillance	Suivi	Cout
1.3.b.9.2.; 1.4.b.9.2; 2.1.b.8.2.; 2.2.b.8.2.; 2.3.b.5.2.; 2.4.b.5.2.; 2.5.b.8.2.; 3.2.b.7.2; 3.3.b.7.2; 3.4.b.7.2.Eviter la coupe excessive et incontrôlée des espèces végétales lors des travaux d'aménagement	 Superficie (ha) de couvert végétal coupée Nombre d'espèces végétales abattues Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UIGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	Sans coût
1.3.b.9.3.; 1.4.b.9.3.; 2.1.b.8.3.; 2.2.b.8.3.; 2.3.b.5.3.; Informer et sensibiliser les ouvriers sur les consignes de protections et du respect de la quiétude des animaux inféodés au milieu	sensibilisation organisée;	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	Sans coût
1.3.b.9.4.; 1.4.b.9.4.; 2.1.b.8.4.; 2.2.b.8.4.; 2.3.b.5.4.; 2.4.b.5.4.; 2.5.b.8.4.; 3.2.b.7.4.; 3.3.b.7.4.; 3.4.b.7.4. Sensibiliser les ouvriers sur le respect des exigences établi pour les séries	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées 100% des ouvriers ont effectués une visite médicale d'embauche Preuve des visites médicales d'embauche 	Phase de préparation, de construction	UGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF DDTFP 	1 000 000
1.3.b.8.5. 1.3.b.7.2: 1.4.b.9.5. : 2.1.b.8.5. ; 2.2.b.8.5. ; 2.3.b.5.5. ; 2.4.b.5.5. ; 2.5.b.8.5. ; 3.2.b.7.5. 3.3.b.7.5. 3.4.b.7.5. Mettre en œuvre les recommandations formulées dans le plan de gestion de la biodiversité	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UGP PFC-B	- MAIRIE KETOU - DDCVT- PLATEAU - DGEFC - CTAF - DDS-PLATEAU	Sans coût
1.3.b.9.6.; 1.4.b.9.6.; 2.1.b.8.6.; 2.2.b.8.6.; 2.3.b.5.6.; 2.4.b.5.6.; 2.1.b.8.6.; 3.2.b.7.6.; 3.3.b.7.6.; 3.4.b.7.6. Veiller à l'utilisation des outils de coupe appropriés et produisant moins de bruit	 Niveaux acoustiques de outils Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	Sans coût

Activités	Indicatores	Échéancier	Responsables		G. A
Activités	Indicateurs	Ecneancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.10.1; 1.4.b.10.1; 2.1.b.9.1.; 2.2.b.9.1.; 2.5.b.9.1. Mettre en place un mécanisme de réinstallation règlementaire pour un traitement adéquat des occupants concernés	 Existence d'autorisations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	Sans coût
1.3.b.11.1.; 1.4.b.11.1. Elaborer et mettre en œuvre un Plan de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS)	 Opérationnalisation du PRMS Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	A la charge de l'UIGP PFC-B
1.3.b.15.1.; 1.4.b.15.1.; 2.1.b.13.1.; 2.1.b.13.1. Mettre en œuvre les mesures d'accompagnement prévu dans le PRMS	 Nombre de sessions de sensibilisation organisées Nombre de participants aux sessions de sensibilisation PV de sensibilisation Nombre de cas de grossesses non désirées et d'IST enregistré Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	1850000
1.3.b.15.2.; 1.4.b.15.2.; 2.1.b.13.2.; 2.1.b.13.2. Respecter strictement les dispositions de la Loi N°2021-09 portant protection du patrimoine culturel du Bénin en cas de découvertes fortuites	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	A la charge des entreprises exécutantes
1.3.b.16.1.; 2.1.b.14.1., 1.4.b.16.1.; 2.1.b.14.1.; 2.1.b.14.1.; 2.5.b.13.1.; 2.6.b.1.1.; 4.1.b.4.1.; Veiller à la mise en œuvre effective des mesures du Plan De Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS) élaboré	100% des ouvriers sont dotés d'EPI approprié 100% des ouvriers porte leur EPI Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	3500000

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		Coût
Activites	indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Cout
2.2.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	Sans coût
3.1.a.1.1.; 3.2.a.2.1; 3.3.a.2.1; 3.4.a.2.1; 3.5.a.2.1; 3.6.a.3.1; 3.8.a.1.1; Renforcer le personnel en charge de la surveillance à travers des appuis en matériel de travail sophistiqués et en technologie de surveillance moderne	matériels de surveillance	Toutes les phases	UGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	Intégrer au budget du PAPF
3.1.a.1.2; 3.2.a.3.1; 3.3.a.3.1; 3.4.a.3.1; 3.5.a.3.1; 3.8.a.1.2 Entretenir régulièrement les différentes installations	 Nombre et fréquence d'entretien réalisé; Disponibilité de contrat de prestations 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF
3.1.a.2.1 Faire le suivi régulier de la biodiversité et des habitats	 Nombre et fréquence de suivi réalisé Etat de la biodiversité de la FC 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	20 000 000
3.2.a.2.2 Sensibiliser les populations sur les avantages des services écosystémiques des forêts et la nécessité de les conserver	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	5 000 000
3.1.a.3.1 Doter les bases vies d'équipements ergonomiques et des systèmes de sécurité moderne	 Plan de circulation interne mis en place Nombre de cas d'accident enregistré Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	Intégrer au coût du marché de l'entreprise contractante

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		Coût
Activités	mdicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Cout
3.1.a.3.2 Sensibiliser les usagers sur la protection et la conservation des aménagements réalisés et sur le respect des consignes de sécurité	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	5 000 OO0
3.2.b.1.1.; 3.3.b.1.1.; 3.4.b.1.1.; 3.5.b.1.1. Veiller à l'application des mesures de gestion durable des terres prévues dans le cadre du sous-projet.		Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	10 000 000
3.2.b.3.1.; 3.3.b.3.1.; 3.4.b.3.1.; 3.5.b.3.1. Installer des toilettes écologiques au niveau de chaque série et veiller à leur utilisation et entretien effective	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	Sans coût
3.5.b.3.2.; 3.3.b.3.2.; 3.4.b.3.2.; 3.5.b.3.2. Sensibiliser tous les usagers des différentes séries sur les bonnes pratiques d'hygiène	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	5 000 000
3.2.b.3.3.; 3.3.b.3.3.; 3.4.b.3.3.; 3.4.b.3.4. Contracter avec des structures agréées pour la précollecte et l'enlèvement régulier des boues de vidange de la base-vie	 Existence de contrat de prestations Nombre et fréquence d'enlèvement des boues de vidange 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF
3.2.b.3.4.; 3.3.b.3.4.; Sensibiliser les usagers de la série agricole et de production sur le respect des orientations du Plan de gestion des pestes et pesticide du PFC-B	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	5 000 000

Activités	Indicateurs	Échéancier	Re	esponsables	Coût
Activités	mulcateurs	Echeanciei	Surveillance	Suivi	Cout
3.2.b.3.5.; 3.3.b.3.5.; 3.4.b.3.5.; 3.5.b.3.5. sensibiliser les usagers des différentes séries aux bonnes pratiques liées à la gestion des déchets solides ménagers	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	5 000 000
3.2.b.5.2.; 3.2.b.5.1. Mobiliser une équipe dotée des moyens de lutte anti-feu pour réagir en car de débordement des feux	 Existence d'une équipe anti-feu Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	Intégrer au budget du PAPF
3.3.b.8.1. Faire une visite médicale d'embauche à tous les ouvriers devant intervenir sur les sites	 Nombre et fréquence des visités médicales Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	A la charge de l'entreprise
3.3.b.8.2. Sensibiliser le personnel et usagers sur les méthodes préventives et de lutte contre la COVID-19, les IST (VIH SIDA) et la survenance de grossesses non désirées ;	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	1 000 000
3.3.b.8.4. Disposer des systèmes de protection individuelle et collective (Cache-nez, gel hydroalcoolique, dispositif de lavage des mains).	 Rapport de formation Liste de présence PV de mise en œuvre des activités Suivi de mise en œuvre des activités d'accompagnement Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	Sans coût
4.1.b.2.1. Réaliser un audit environnemental de site pour définir les conditions règlementaires de réaffectation.	■ Disponibilité d'un rapport d'audit	Phase de démantèlement	UGP PFC-B	Mairie Savalou et Dassa-ZoumèDDCVT- CollinesIF CollinesDGEFCCTAF	5 000 000

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		Coût
	mulcateurs		Surveillance	Suivi	Cout
4.1.b.4.2. Faire un audit de démantèlement et mettre en œuvre les recommandations de l'audit	Taux d'accroissement des plants	Phase de construction et d'exploitation	UGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	Sans coût
1.3.b.6.1.; 1.4.b.6.1. Disposer d'une autorisation de coupe avant l'abattage des essences identifiées sur les sites d'accueil de la série service;		Phase préparatoire	UGP PFC-B	 Mairie Savalou et Dassa-Zoumè DDCVT- Collines IF Collines DGEFC CTAF 	Sans coût

6. Forêt Classée d'Ouémé Supérieur N'Dali (OSN)

6.1 Résumé exécutif du PAPF d'OSN:

Le présent Plan d'Aménagement Participatif des Forêts classés (PAPF) de Ouémé Supérieur-N'Dali (OSN) est élaboré pour une durée de 10 ans, courant de 2023 à 2032. Il a pour objectif général l'utilisation durable des ressources des FC tout en garantissant la protection de leur diversité biologique et le maintien de leurs équilibres écologiques.

Les résultats attendus de la mise en œuvre du plan d'aménagement comprennent notamment (i) la conservation de la biodiversité inféodée aux différents habitats; (ii) la restauration des zones dégradées des FC, (iii) l'amélioration de la gouvernance forestière (iv) la pratique durable de la production agricole et de l'élevage pastoral (v) l'amélioration des conditions d'existence des communautés riveraines (vi) le renforcement de la participation effective des communautés locales et des communes riveraines à la gestion des ressources des FC et (vii) l'approvisionnement durable en bois énergie du marché.

Le plan est structuré en 2 volumes. Le présent document est le volume 1, consacré à l'état des lieux, les propositions d'aménagement, le plan de gestion et l'analyse financière et économique de l'aménagement.

Le volume 2, décrit les activités d'aménagement et de gestion par parcelle de la série de production forestière et comporte des fiches de suivi des interventions dans les parcelles indiquées La FC de Ouémé Supérieur a été créée par l'arrêté N° 4310 S.E du 27 juillet 1952 et celle de N'Dali a été crée par l'arrêté N° 366 S.E. du 30 janvier 1942 et ont été dotée de leur premier plan 2013-2022, qui est échu . Le présent PAPF est le produit de la synthèse et de l'analyse participative des résultats de divers travaux réalisés de 2021 à 2023, dans le cadre de la révision du plan d'aménagement forestier précédent, dont notamment : (i) les résultats des ateliers d'auto-évaluation assistée du plan à échéance 2025 ; (ii) le recensement des utilisateurs agricoles de la forêt classée ; (ii) l'étude socio-économique des populations riveraines de la forêt classée ; (iii) l'inventaire forestier ; (iv) le dénombrement de la faune ; (v) l'étude sur le pastoralisme dans la forêt classée ; (vi) l'étude sur l'apiculture ; et la cartographie sur divers thèmes nécessaires à l'état des lieux, et les propositions d'aménagement de la forêt. Ces résultats des travaux d'études thématiques ont été complétés par ceux de la recherche documentaire et de nombreuses concertations avec les parties prenantes à l'aménagement des FC de OSN. Le plan a été soumis à la validation des populations riveraines dans le cadre d'un atelier de commissions techniques mixtes de toutes les parties prenantes à N'Dali; puis à l'approbation du Gouvernement du Bénin.

Tableau 13: Etat des lieux synthétique de la Forêt Classée

	Désignation	Etat	Observations
	Création de la FC de Ouémé Supérieur	1952	Arrêté N° 4310 S.E du 27 juillet 1952
if et	Superficie	117 542 ha	
trat on	Création de la FC de N'Dali	1942	Arrêté N° 366 S.E. du 30 janvier 1942
Statuts administratif localisation	Superficie	4 721 ha	
	Enclaves	3	Arrêté N° 4310 S.E du 27 juillet 1952 et
	Daringa	906,36 ha	Arrêté N° 366 S.E. du 30 janvier 1942
	Sonnoumon	966,14 ha	

	Désignation	Etat	Observations				
	Kpéssou	735,69 ha					
	Statut d'aire protégée	Catégorie VI	Nomenclature UICN				
	Situation administrative territoriale	Communes de Djougou (Donga) et de Parakou (Borgou) pour la FC de l'Ouémé Supérieur et Commune N'Dali (Borgou) pour la FC de N'Dali					
		Teou-kpara, Amadou – Kpara, Barérou, Kpassatona. Monnon, Dabou, Kokabo; Toko Bio, Kaya, Bétérou, Kpéssou, Kaki-Koka, Engaradébou, Kika, Kpessou- Samari, Yébessi, Oubérou, Sinahou, Tchokpassi	Commune de Tchaourou				
		Anfani, Nassandé, Onklou, Wèwè1, Wèwè 2, Gorobani, Bethlehem, Issamanga, Bakou1, Bakou2, Daringa, Partago, Demsirou, Abitanga, Donwari I, Donwari II, Affon-Donga, Foyo, Gosso, Toko-Toko, Akèkèrou, Gankou-kpara, Tchololoni, Timba, Donga, Sissi	Commune de Djougou				
			Commune de N'Dali				
	Climat	Soudanien	Pluviométrie unimodale				
	Sols dominants		pleux ; (iii) les sols profonds à texture argileuse appauvris et (v) sols ferralitiques profonds				
ıphiques	Hydrographie	rejoint par ses nombreux affluents	dans la zone de Affon. Dans son parcours il est que sont les rivières Donga, Darno, Nanougo, Sani, Faba et plusieurs autres cours d'eau				
Caractéristiques géographi	Végétation (2022)	Les formations forestières naturelles constituées pour l'essentiel de savant arbustives, de savanes arborées ou boisées et des galeries forestières. Les essence couramment rencontrées sont: Vitellaria paradoxa, Isoberlinia spp,Park biglobosa,Daniellia oliveri,Combretum spp, Detarium microcarpum, Khay senegalensis, Piliostigma spp.					
Caractér		Faune et son habitat fortement détruits par le braconnage et les cultures. Cependar la faune sauvage notamment mammalienne est très faiblement représentée dans l terroir des FC de OSN en raison de la destruction de leurs habitats par les activité anthropiques. Cependant elles abritent encore quelques espèces de grand mammifères tels que céphalophes, guib harnaché, ourébi, phacochère hippopotame.					
.	Effectif populations riveraines	194 203 hab (2023) pour 25 500 me de 50 % .	énages. Le sexe ratio oscille globalement autour				
ques et soci res	Nombre de chefs de ménages riverains utilisateurs de la FC (2021)						
Caractéristiques démographiques et socio- économiques		Baatonum, Peulh, Lokpa, Yom, Otamari, Dokpago, Waama	Germa, Ditamari, Fon ,Nagot, Dendi, Gando,				
Cara mograj éco	-	manguier	z, arrachide, Soja, Manioc, Coton, Anacardier,				
dé	Principaux produits forestiers non ligneux exploités dans les FC de OSN		et noix de cajou, feuilles et fruits espèces a, Dialium guineense, Spondia monbin				

	Désignation	Etat	Observations				
	Consommation annuelle estimée en bois-énergie par les ménages riverains (2022)	consommation	Possibilités d'exploitation de bois énergie dans la FC de OSN sont 295215 TeB (2020)				
S.	•		1,70%), forêts denses (1,70%), forêts galeries et s et arbustives (74,29%), plantations forestières fruitières (0,77%)				
Etat des ressources		(i) strate arborescente dominée par Vitellaria paradoxa, Terminalia leioca Isoberlinia doka, Terminalia avicennioides, Daniellia oliveri, Burkea afric Monotes kerstingii, Piliostigma thonningii, Maranthes polyandra et Combramolle; (ii) strate arbustive à dominantes de Celtis mildbraedii, Ficus tessell Flacourtia flavescens; et (iii) strate sous arbustive et herbacée de Mala opositifolius, Paullinia pinnata, Anchomanes difformis, Monodora tenuif Asystazia gangetica, Brachiaria distichophylla					
	Faune (2022)	Artiodactyles (10 espèces), carnivores (6), rongeurs (3), squamates (3), Primate (1 lagomorphes (1), Hyracoïdes (1), Erinaceomorphes (1), Testudines (1).					
Zonage		7 UA UA_ Bakou: 58923 ha (30,18%) UA_ Affon: 20713 ha (10,61%) UA_ Bétérou: 26306 ha (13,47%) UA_Sirarou: 17980 ha (9,21 %) UA_ Yérou-Marou: 21446 ha (10,418) UA_ Bori: 45108 ha (23,10 %) UA_ N'Dali: 4728 ha (2,42 %)	98 %)				
	Séries d'Aménagement	(xxvii) Série de protection : 2258 (xxviii) Série de conservation : 88 (xxix) Série de production : 705	8768ha (54 %) 28 ha (29 %) ements humains : 6539 ha (6%)				

Au plan institutionnel, trois principaux groupes d'acteurs vont cogérer la mise en œuvre du plan, chacun conformément aux rôles qui lui sont dévolus dans le présent et dans le Contrat tripartite de cogestion de la forêt classée. Il s'agit de (i) l'Administration Forestière représentée au niveau de la forêt par la Cellule Technique d'Aménagement Forestier (CTAF); (ii) des populations riveraines organisées en structures communautaires de cogestion forestière; et (iii) de l'Administration territoriale décentralisée représentée par les Communes de Djougou, n de Tchaourou et de N'Dali. Ces acteurs entretiennent des relations de collaboration et de participation comme indiqué dans le schéma organisationnel. Des règles de cogestion des diverses ressources de la forêt sont définies d'accord commun entre l'Administration Forestière et les populations riveraines sous la supervision et l'arbitrage des autorités communales, qui ne peuvent intervenir au quotidien dans la mise en œuvre des activités du plan.

La planification de la gestion de la série de production forestière porte sur **497** ha de plantations à but de bois d'œuvre (*Khaya senegalensis, Afzelia africana,Terminalia superba*, de *Gmelina arborea* et *Tectona grandis*), établies avant 2020. Les plantations d'*Acacia auriculiformis* n'ont pas été réalisées de 2020 à 2023 à l'instar des autres forêts. Les anciennes plantations fruitières d'anacardier d'environ **200** ha seront étendues à **400** ha avant d'amorcer leur rajeunissement

Pendant huit (8) ans à partir de 2025, il sera procédé à la réalisation d'au moins vingt-cinq (25) ha de *Anacardium occidentale* par an soit au total deux cent (200) ha. A partir de 2032, il sera procédé au rajeunissement des anciennes plantation de *Anacardium occidentale* à raison de vingt-cinq (25) ha par an.

Des mesures intégrées de surveillance et protection de la biodiversité et de suivi écologique sont définies sous forme de dispositions de surveillance et de dissuasion, de protocole d'observation de l'évolution des ressources, et de communication sociale avec les populations locales.

Les diverses mesures d'aménagement et de gestion proposées ont pour objet à moyen terme, soit en 10 ans de 2023 à 2032 de mise en œuvre du présent plan, de stopper la destruction de la forêt, préserver les écosystèmes naturels subsistants et leurs ressources ; renforcer la vocation productive forestière et intégrer les besoins et intérêts des populations riveraines ; et renforcer la gouvernance forestière avec la participation des populations riveraines et les communes de Djougou, de Tchaourou et de N'Dali.

Les forêts classées de OSN n'ont pas bénéficié des plantations de *Acacia auriculiformis* comme les autres forêts entre 2020 et 2023. Pour le moment le bilan en bois énergie est positif autour des forêts de OSN. Mais en tenant compte de l'évolution croissante des consommations domestiques en bois-énergie des populations riveraines des FC de OSN et des centres urbains Parakou, Djougou, N'Dali, il apparaît que leurs consommations actuelles et projetées seront nettement supérieures aux possibilités d'exploitation de bois-énergie, des forêts classées jusqu'en 2032. Il est donc important que des solutions d'utilisation rationnelle du bois énergie, de promotion des plantations domaniales et privées de bois énergie et d'utilisation de combustibles domestiques alternatives soient développées.

Des mesures intégrées de surveillance et de protection de la biodiversité et de suivi écologique sont définies sous forme de dispositions de surveillance et de dissuasion, de protocole d'observation de l'évolution des ressources, et de communication sociale avec les populations locales.

Les diverses mesures d'aménagement et de gestion proposées ont pour objet à moyen terme, soit en 10 ans de 2023 à 2032 de mise en œuvre du présent plan, de maîtriser le rythme de destruction de la forêt, préserver les écosystèmes naturels subsistants et leurs ressources ; renforcer la vocation productive forestière et intégrer les besoins et intérêts des populations riveraines ; et renforcer la gouvernance forestière avec la participation des populations riveraines et les Communes de Djougou, de Tchaourou et de N'Dali.

A cet effet, une grille de répartition des revenus générés par les FC de OSN est élaborée et adoptée de manière consensuelle par toutes les parties prenantes. Les bénéficiaires de ces revenus sont : (i) le Fonds Forestier (Trésor public) ; (ii) le Fonds d'Aménagement Forestier (pour le réinvestissement) ; (iii) le Fonds de Développement Communal (Collectivités décentralisées riveraines) ; et (iv) les structures de cogestion.

De plus, ce plan prévoit des actions de renforcement de capacités aux différentes parties prenantes pour l'amélioration de la gouvernance et des techniques de gestion.

Le bilan financier et économique de la mise en œuvre du présent plan d'aménagement conformément à ses objectifs et aux normes définies requiert le financement de charges de gestion à hauteur de 1, 567 milliards de FCFA au terme des dix années de mise en œuvre du PAP soit en moyenne annuelle 156,735 millions de FCFA.

Les prévisions de recettes sur la période de l'aménagement sont estimées à 387,764 millions de FCFA, soit en moyenne annuelle de 38,776 millions de FCFA. Les principales sources de revenus sont les recettes de vente de coupe de bois et des redevances sur l'exploitation des rémanents de coupe par les structures de cogestion et d'autres ressources naturelles identifiées ou à déterminer par les parties prenantes. Il en résulte un déficit prévisionnel de gestion de 1,179 milliards de FCFA, soit un besoin de financement complémentaire de 117,958 millions de FCFA par an.

6.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF d'OSN

Tableau 14 : Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF d'OSN :

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		Coût
Activites	mucacuis	Echeanciei	Surveillance	Suivi	Cour
1.1.a.1.1 Organiser les séances d'information et d'appropriation à l'endroit de toutes les parties prenantes	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Intégrer au coût du projet
1.2.a.1.1 S'assurer de l'amendement du contrat avant sa signature par les différentes parties	 Existence d'un contrat signé avec les différentes parties prenantes 	Phase de préparation	UGP PFC-B	MAIRIE CONERNEEDDCVT-DDCONCERNEEIF CONCERNEEDGEFCCTAF	Sans coût
1.2.a.1.1; 1.4.a.1.1; 2.1.a.1.1; 2.2.a.1.1; 2.5.a.1.1; 3.2.a.1.1.; 3.3.a.1.1.; 3.5.a.1.1.; 3.6.a.1.1.; 3.7.a.1.1. A compétences égales, prioriser la main-d'œuvre locale lors du recrutement des ouvriers et de la main d'œuvre qualifiée	 Nombre de main locale recruté Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UGP PFC-B	MAIRIE CONERNEEDDCVT-DDCONCERNEEIF CONCERNEEDGEFCCTAF	Sans coût
1.3.b.2.1.; 1.4.b.3.1.; 2.1.b.3.1; 2.2.b.3.2.; 2.2.b.3.1; 2.5.b.3.12.5.b.4.1.; 2.2.b.4.1.; 2.3.b.1.1.; 2.4.b.1.1.; 2.5.b.4.1; 3.2.b.4.1; 3.3.b.4.1; 3.4.b.4.1; 3.5.b.4.1 Recourir aux engins neufs ou en bon état de fonctionnement pour les travaux de préparation	 Disponibilité de fiche de maintenance à jour Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UGP PFC-B	MAIRIE CONERNEEDDCVT-DDCONCERNEEIF CONCERNEEDGEFCCTAF	Sans coût
1.3.b.2.2.; 1.4.b.3.2; 2.1.b.3.2.; 21.b.2.2.; 2.5.b.3.2. Disposer d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures bien aménagé suivant les normes	 Existence d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures; Nombre de plaintes enregistrées et traitées. 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UGP PFC-B	 MAIRIE CONERNEE DDCVT-DD CONCERNEE IF CONCERNEE DGEFC CTAF DDS CONCERNEE 	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services

A selected in	In diameters	Échéancier		Responsables	Coût
Activités	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Coût
2.5.b.3.3; 1.3.b.3.3.; 1.4.b.3.3.; 2.1.b.3.3; 2.2.b.3.3 2.5.b.3.3 Prévoir des points de regroupements et de restauration des ouvriers à mobiliser pour les travaux	 Existence d'un point aménagé pour la restauration des ouvriers Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	MAIRIE CONERNEEDDCVT-DDCONCERNEEIF CONCERNEEDGEFCCTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services
1.3.b.3.4.: 1.4.b.3.4.; 2.1.b.3.4; 2.2.b.3.4; 2.5.b.3.4 Prévoir au niveau des points de regroupements et de restauration des poubelles pour la précollecte des DSM	 Nombre de poubelles installées sur chaque site Fréquence d'enlèvement des poubelles Niveau de propreté sur le chantier de chaque site Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC -	1 000 000
1.3.b.3.5.; 1.4.b.3.5.; 2.1.b.3.5.; 2.2.b.3.5.; 2.5.b.3.5. Prévoir sur le site de construction de la base-vie de toilettes mobiles et veiller à leur utilisation par tous et les faire vidanger régulièrement	 Nombre de toilettes mobiles installées; Etat de fonctionnement des toilettes mobiles installées Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.6.; 1.4.b.3.6.; 2.1.b.3.6.; 2.2.b.3.6.; 2.5.b.3.6. Disposer de fûts installés sur les surfaces étanches pour la collecte des huiles usagées et veiller à leur enlèvement par une structure agrée au niveau du site de construction de la base-vie		Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UGP PFC-B	 - MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF - DDS CONCERNEE 	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.7.; 1.4.b.3.7.; 2.1.b.3.7; 2.2.b.3.7; 2.5.b.3.7; Disposer de kits absorbants pour limiter la pollution en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures au niveau du site de construction de la base-vie	 Existence de kits absorbants Nombre de cas de déversements gérés Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services
1.3.b.3.8.; 1.4.b.3.8.; 2.1.b.3.8; 2.1.b.3.8; 2.5.b.3.8 Sensibiliser le personnel et ouvriers sur les bonnes pratiques d'hygiène	 Nombre de sensibilisation organisé Disponibilité de P V de sensibilisation 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - CTAF	1 000 000

A saturbation	T. P. A.	Échéancier	Responsables		Coût
Activités	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Cout
2.1.b.4.2.; 2.2.b.4.2.; 2.3.b.1.2.; 2.4.b.1.2.; 2.5.b.4.2.; 3.2.b.4.1; 3.3.b.4.1.; 3.4.b.4.1.; 3.4.b.4.3. 3.5.b.4.1. Doter les usagers du chantier d'EPI appropriés et veiller à leur port effectif	 Disponibilité de stock d'EPI 100% des ouvriers sont dotés d'EPI approprié 100% des ouvriers porte leur EPI Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.3.; 2.2.b.4.3.; 2.3.b.1.3; 2.4.b.1.3.; 2.5.b.4.3.; 3.2.b.4.3.; 3.3.b.4.3.; 3.5.b.4.3. Sensibiliser les usagers des sites sur les nuisances des travaux et les mesures de protection et de sécurité afférentes	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Intégrer au coût du sous-projet
2.1.b.4.4.; 2.2.b.4.4.; 2.3.b.1.4.; 2.4.b.1.4.; 2.5.b.4.4. Arroser régulièrement les aires et voies potentiellement poussiéreuses	 Existence de planning d'arrosage des aires et voies Fréquence d'arrosage; Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.5.; 2.2.b.4.5.; 2.3.b.1.5.; 2.4.b.1.5.; 2.5.b.4.5. Bâcher les véhicules de transport de matériaux volatiles.	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées Disponibilité de rapport d'activités 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Sans cout
2.1.b.6.2. ; 2.2.b.6.2. ; 2.3.b.3.2. ; 2.4.b.3.2. 2.5.b.6.2. Veiller à l'utilisation des semences certifiées	 Taux de germination des semences Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Sans cout
2.1.b.6.3.; 2.2.b.6.3.; 2.3.b.3.3.; 2.4.b.3.3.; 2.5.b.6.3. Sensibiliser les gestionnaires de la FC, les pépiniéristes et les agricultures sur l'importance des espèces invasives et des méthodes de gestion.	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	10 000 000 FCFA

Activités	T 11	Échéancier		0.24	
Activites	Indicateurs		Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.6.3.; 1.3.b.7.2; 2.1.b.7.1.; 2.1.b.7.1.; 2.2.b.7.1.; 2.4.b.4.1.; 2.5.b.7.1.; 3.2.b.6.1.; 3.b.4.1.; 3.3.b.6.1.; 3.4.b.6.1.;; 2.1.b.7.1. 1.3.b.9.5.: 1.4.b.9.5.: 2.1.b.8.5.; 2.2.b.8.5.; 2.3.b.5.5.; 2.4.b.5.5.; 2.5.b.8.5.; 3.2.b.7.5. 3.3.b.7.5. 3.4.b.7.5. Mettre en œuvre les recommandations formulées dans le Plan de Gestion de la Biodiversité	prévues	Toutes les phases	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Déjà budget
1.3.b.8.2.; 1.4.b.8.2.; 2.1.b.7.2.; 2.3.b.4.2.; 2.4.b.4.2.; 2.5.b.7.2.; 3.2.b.6.4.; 3.3.b.6.4.; 3.4.b.6.4. Sensibiliser le personnel mobilisé sur l'interdiction de chasse	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	5 000 000
1.3.b.9.1.; 1.4.b.9.1.; 2.1.b.8.1.; 2.2.b.8.1.; 2.3.b.5.1.; 2.4.b.5.1.; 2.5.b.8.1.; 3.2.b.7.1.; 3.3.b.7.1.; 3.4.b.7.1.; Limiter les travaux aux emprises définies	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Toutes les phases	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	Sans coût
1.3.b.9.2.; 1.4.b.9.2; 2.1.b.8.2.; 2.2.b.8.2.; 2.3.b.5.2.; 2.4.b.5.2.; 2.5.b.8.2.; 3.2.b.7.2; 3.3.b.7.2; 3.4.b.7.2.Eviter la coupe excessive et incontrôlée des espèces végétales lors des travaux d'aménagement		Toutes les phases	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	Sans coût
1.3.b.9.3.; 1.4.b.9.3.; 2.1.b.8.3.; 2.2.b.8.3.; 2.3.b.5.3.; Informer et sensibiliser les ouvriers sur les consignes de protections et du respect de la quiétude des animaux inféodés au milieu	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE- - IF CONCERNEE - DGEFC CTAF	Sans coût
1.3.b.9.4.; 1.4.b.9.4.; 2.1.b.8.4.; 2.2.b.8.4.; 2.3.b.5.4.; 2.4.b.5.4.; 2.5.b.8.4.; 3.2.b.7.4.; 3.3.b.7.4.; 3.4.b.7.4. Sensibiliser les ouvriers sur le respect des exigences établi pour les séries	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées 100% des ouvriers ont effectués une visite médicale d'embauche Preuve des visites médicales d'embauche 	Phase de préparation, de construction	UGP PFC-B	 MAIRIE CONERNEE DDCVT-DD CONCERNEE DGEFC CTAF DDS-PLATEAU DDTFP 	2000000

Activités	Indicateurs	Échéancier		Responsables	Coût
Activities	Indicateurs	Ecneancier	Surveillance	Suivi	Cout
1.3.b.9.6.; 1.4.b.9.6.; 2.1.b.8.6.; 2.2.b.8.6.; 2.3.b.5.6.; 2.4.b.5.6.; 2.1.b.8.6.; 3.2.b.7.6.; 3.3.b.7.6.; 3.4.b.7.6. Veiller à l'utilisation des outils de coupe appropriés et produisant moins de bruit		Toutes les phases	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Sans coût
1.3.b.10.1; 1.4.b.10.1; 2.1.b.9.1.; 2.2.b.9.1.; 2.5.b.9.1. Mettre en place un mécanisme de réinstallation règlementaire pour un traitement adéquat des occupants concernés	 Existence d'autorisations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF - DDS - PLATEAU	Sans coût
1.3.b.11.1.; 1.4.b.11.1. 1.3.b.15.1.; 1.4.b.15.1.; 2.1.b.13.1.; 2.1.b.13.1 Elaborer et mettre en œuvre un Plan de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS)	 Opérationnalisation du PRMS Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - CTAF	Intégrer au coût du projet
1.3.b.15.2.; 1.4.b.15.2.; 2.1.b.13.2.; 2.1.b.13.2. Respecter strictement les dispositions de la Loi N°2021-09 portant protection du patrimoine culturel du Bénin en cas de découvertes fortuites	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	A la charge des entreprises exécutantes
2.2.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Sans coût
3.1.a.1.1.; 3.2.a.2.1; 3.3.a.2.1; 3.4.a.2.1; 3.5.a.2.1; 3.6.a.3.1; 3.8.a.1.1; Doter le personnel en charge de la surveillance de la FC en matériel et équipement de surveillance	 Disponibilité de équipements et matériels de surveillance Nombre d'équipements et matériels mis à disposition 	Toutes les phases	UGP PFC-B	 - MAIRIE CONERNEE - DDS- PLATEAU - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF 	Intégrer au budget du PAPF
3.1.a.1.2; 3.2.a.3.1; 3.3.a.3.1; 3.4.a.3.1; 3.5.a.3.1; 3.8.a.1.2 Entretenir régulièrement les différentes installations	 Nombre et fréquence d'entretien réalisé; Disponibilité de contrat de prestations 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		- Coût
Activites	mucateurs	Echeanciei	Surveillance	Suivi	Cout
3.1.a.2.1 Faire le suivi régulier de la biodiversité et des habitats	 Nombre et fréquence de suivi réalisé Etat de la biodiversité de la FC 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	20000000
3.2.a.2.2 Sensibiliser les populations sur les avantages des services écosystémiques des forêts et la nécessité de les conserver	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	5000000
3.1.a.3.1 Doter les bases vies d'équipements ergonomiques et des systèmes de sécurité moderne	 Plan de circulation interne mis en place Nombre de cas d'accident enregistré Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	Intégrer au coût du marché de l'entreprise contractante
3.1.a.3.2 Sensibiliser les usagers sur la protection et la conservation des aménagements réalisés et sur le respect des consignes de sécurité	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	5000OO0
3.2.b.1.1.; 3.3.b.1.1.; 3.4.b.1.1.; 3.5.b.1.1. Veiller à l'application des mesures de gestion durable des terres prévues dans le cadre du sous-projet.	 Nombre et fréquence de suivi réalisé Proportion d'agriculteurs adoptant les mesures GDT 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	10000000
3.5.b.3.2.; 3.3.b.3.2.; 3.4.b.3.2.; 3.5.b.3.2. Sensibiliser tous les usagers des différentes séries sur les bonnes pratiques d'hygiène	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	MAIRIE CONERNEEDDCVT-DDCONCERNEEIF CONCERNEEDGEFCCTAF	5000000
3.2.b.3.3.; 3.3.b.3.3.; 3.4.b.3.3.; 3.4.b.3.4. Contracter avec des structures agréées pour la précollecte et l'enlèvement régulier des boues de vidange de la base-vie	 Existence de contrat de prestations Nombre et fréquence d'enlèvement des boues de vidange 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	 MAIRIE CONERNEE DDCVT-DD CONCERNEE IF CONCERNEE DGEFC CTAF ANDF 	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF

Activités	T- 1'4	Échéancier		Coût	
Activities	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Cout
3.2.b.3.4.; 3.3.b.3.4.; Sensibiliser les usagers de la série agricole et de production sur le respect des orientations du Plan de gestion des pestes et pesticide du PFC-B	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF - ANDF	5000000
3.2.b.3.5.; 3.3.b.3.5.; 3.4.b.3.5.; 3.5.b.3.5. sensibiliser les usagers des différentes séries aux bonnes pratiques liées à la gestion des déchets solides ménagers	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF - ANDF	5000000
3.2.b.5.1. Mettre ne place une équipe de surveillance des pare-feu et feu de surveillance	 Existence d'une équipe de surveillance fonctionnelle Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF	2000000
3.2.b.5.2.; Mobiliser une équipe dotée des moyens de lutte anti-feu pour réagir en car de débordement des feux	 Existence d'une équipe anti-feu Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Intégrer au budget du PAPF
3.3.b.8.1. Faire une visite médicale d'embauche à tous les ouvriers devant intervenir sur les sites	 Nombre et fréquence des visités médicales Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	A la charge de l'entreprise
3.3.b.8.2. Sensibiliser le personnel et usagers sur les méthodes préventives et de lutte contre la COVID-19, les IST (VIH SIDA) et la survenance de grossesses non désirées ;	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	1000000

Activités		Indicateurs	Échéancier	Responsables		Coût
Acuvites		mulcateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Cout
3.3.b.8.3. Mettre en place un système de prise en charge les éventuels cas de contamination		PV de prise en compte Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UGP PFC-B	MAIRIE CONERNEEDDCVT-DDCONCERNEEDGEFCCTAF	Sans coût
1.3.b.6.1.; 1.4.b.6.1. Disposer d'une autorisation de coupe avant l'abattage des essences identifiées sur les sites d'accueil de la série service ;		Disponibilité d'une autorisation de coupe	Phase préparatoire	UGP PFC-B	MAIRIE CONERNEEDDCVT-DDCONCERNEEDGEFCCTAF	Sans coût
1.3.b.6.2.; 1.4.b.6.2. Restreindre le taux de déboisement des emprises des travaux ;	•	Superficie (ha) déboisée Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.7.1.; 1.3.b.7.1. Définir des tracées des pistes et les limites de la base-vie en évitant les zones sensibles (zone de conservation de la biodiversité, zones humides, zones d'abondance des espèces menacées, etc)		Plan de masse intégrant les zones sensibles	Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	A la charge de l'entreprise
3.5.a.4.1 Mettre en place des panneaux d'indications claires et informatives	•	Nombre de panneaux installé	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	2500000
3.5.a.4.2 Faire l'entretien régulier des pistes	•	Mètre linéaire de pistes entretenues Nombre d'entretien réalisé	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	MAIRIE CONERNEEDDCVT-DDCONCERNEEDGEFCCTAF	Intégrer ay budget du PAPF
3.5.a.5.1; 3.6.a.2.1; 3.7.a.2.1. Collaborer avec partenaires touristiques locaux pour mettre en valeur les attraits naturels, culturels et cultuel de la forêt		Disponibilité d'une convention de partenariat	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	MAIRIE CONERNEEDDCVT-DDCONCERNEEDGEFCCTAF	Sans coût

Activités	Tudiantana	Échéancier	Responsables		G A
Acuvites	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Coût
3.9.a.1.1 Veiller à la prise en compte juste et systématique de toutes les personnes affectées par le PFC	 Proportion (%) personnes affectées prises en compte Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	MAIRIE CONERNEEDDCVT-DDCONCERNEEDGEFCCTAF	Sans coût
3.9.a.1.2 ; 3.9.a.2.2 Intégrer l'aspect genre dans la mise en œuvre des mesures d'accompagnement	 Proportion (%) d'hommes et de femmes et jeunes filles Proportion (%) d'handicapée 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	MAIRIE CONERNEEDDCVT-DDCONCERNEEDGEFCCTAF	Sans coût
3.9.a.2.1 Former les PAP à la mise en œuvre des activités d'accompagnement	 Nombre de sessions de formations organisé Nombre d'hommes, de femmes et jeunes filles et personnes en situation d'handicap formé Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	MAIRIE CONERNEEDDCVT-DDCONCERNEEDGEFCCTAF	Intégrer au budget du PAPF
4.1.b.2.1. Réaliser un audit environnemental de site pour définir les conditions règlementaires de réaffectation. Cout total de la mise en œuvre des mesures proposées hormi	œuvre du Plan d'action corrective	Phase d'achèvement/affectation	UGP PFC-B	MAIRIE CONERNEEDDCVT-DDCONCERNEEDGEFCCTAF	15000000

Cout total de la mise en œuvre des mesures proposées hormis celles intégrés déjà au coût du projet : Quatre-vingt-quatre million cinq cent mille Fcfa 84 500 000

7. Forêt Classée de Ouémé Boukou

7.1 Résumé exécutif du PAPF de Ouémé Boukou :

Le présent plan d'aménagement participatif de la forêt classée (PAPF) de Ouémé Boukou est élaboré pour une durée de 10 ans, couvrant la période 2023 à 2032. Il a pour objectif général d'assurer la restauration de la forêt classée de Ouémé Boukou pour servir d'espaces de conservation et de gestion durable de la biodiversité et des services écosystémiques en vue de l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines.

Les résultats attendus de la mise en œuvre de ce plan comprennent notamment : (i) une meilleure conservation de la biodiversité ; (ii) la restauration des zones dégradées dans les séries de protection et de production ; (iii) l'amélioration des conditions d'existences des communautés riveraines ; (iv) l'amélioration de la gouvernance puis ; (v) l'approvisionnement durable en bois et produits forestiers non ligneux.

Le plan d'aménagement est structuré en 2 volumes. Le présent document est le premier volume, consacré à l'état des lieux, les propositions d'aménagement, le plan de gestion et l'analyse financière et économique de l'aménagement. Le second volume décrit les activités d'aménagement et de gestion par parcelle de la série de production forestière et comporte des fiches de suivi des opérations dans les parcelles indiquées. La FC Ouémé-Boukou a été créée en 1954 et a été dotée de son premier plan de 2013 – 2022. Le présent PAPF est le produit de la synthèse et de l'analyse participative des résultats de divers travaux réalisés de 2021 à 2022, dans le cadre de la révision du plan d'aménagement forestier précédent, dont notamment : (i) les résultats des ateliers d'auto-évaluation assistée du plan échu ; (ii) le recensement des usagers agricoles de la forêt classée ; (ii) l'étude socio-économique des populations riveraines de la forêt classée; (iii) l'inventaire forestier; (iv) le dénombrement de la faune; (v) l'étude sur le pastoralisme dans la forêt classée; (vi) l'étude sur l'apiculture; et la cartographie sur divers thèmes nécessaires à l'état des lieux et les propositions d'aménagement de la forêt. Ces résultats des travaux d'études thématiques ont été complétés par ceux de la recherche documentaire et de nombreuses concertations avec les parties prenantes à l'aménagement de la FC Ouémé-Boukou. Le plan a été soumis à l'adhésion des populations riveraines dans le cadre d'un atelier ayant réuni toutes les parties prenantes puis à l'approbation du Gouvernement du Bénin.

Tableau 15: Etat des lieux synthétique de la Forêt Classée

	Désignation	Etat	Observations			
s st	Création de la FC Ouémé-Boukou	1954	Arrêté n°5898 S.E. du 13			
Statuts adminis ratif et	Superficie	20.500 ha	août 1954			
Statu dmir ratif	Statut d'aire protégée	Catégorie VI	Nomenclature UICN			
- .	Situation administrative territoriale	Commune de Savè, Arro	ndissements de Offè et Béssé			
	Climat	Soudano-guinéen	Régime unimodal avec une			
Caractéristiques géographiques			pluviométrie annuelle variant entre 1000 et 1200 mm			
'aractéristique géographiques	Sols dominants	Ferrugineux tropicaux les	ssivés			
éri apł	Hydrographie	Fleuve Ouémé, Rivières	Okpara et Béssé			
act	Végétation (2022)	Mosaïque paysagère cor	nstituée de forêts claires et savanes			
'ar géo		boisées et Savanes arbore	ées et arbustives			
0	Faune (2022)	Indices de présence de gu	ib harnaché suivi du phacochère puis			
		du céphalophe de Grimm	et du lièvre			
is d	Effectif populations riveraines		16.568 habitants dont 51,27 %			
aractéris tiques émograp		d'hommes contre 48,73 % de femmes (RGPH 4, 2013).				
aractén tiques imogra		Taux d'accroissement intercensitaire 2,28% par an soit 20.295				
Caractéris tiques démograp		habitants en 2022				
þ	Principaux groupes ethniques	Nagot, Idaasha et Fon				

	Désignation	Etat Observations				
	Capacité productive annuelle de	42 339,30 m ³ /an				
	bois bois-énergie					
	Consommation estimée en bois-	9609,44 m ³ /an				
	énergie par les ménages riverains					
	(2022)					
	Principaux produits forestiers non					
	ligneux exploités dans la FC					
	Ouémé-Boukou					
	Diversité floristique		$bh \ge 10$ cm), 112 espèces appartenant			
		à 84 genres et 31 familles.				
		`	0 cm), 106 espèces appartenant à 79			
		genres et 26 familles.	1. 00			
			cm) est composée de 89 espèces			
	Espèces d'importance écologique	appartenant à 70 genres	Vitellaria paradoxa, Anacardium			
	Especes d'importance écologique		oliveri, Terminalia avicennioides,			
			Pseudocedrela kotschyi, Piliostigma			
			erinaceus, et Azadirachta indica			
70	Espèces menacées	Pterocarpus erinaceus				
33 .	Especes menacees	andongensis, Khaya senegalensis				
lino		Forêt galerie et forêt	Densité : 166 individus/ha			
SSS		ripicole	Surface terrière : 10,12 m²/ha			
S re		7	Diamètre moyen : 24,24 cm			
de			Hauteur moyenne : 13,43 m			
Etat des ressources		Forêts claires et	Densité : 125 individus/ha			
田		savanes boisées	Surface terrière : 4,21 m²/ha			
			Diamètre moyen : 18,86 cm			
	Paramètres dendrométriques		Hauteur moyenne : 11,78 m			
	1 arametres dendrometriques	Plantation forestière	Densité : 246 individus/ha			
			Surface terrière : 6,75 m²/ha			
			Diamètre moyen : 19,95 cm			
		~	Hauteur moyenne : 11,29 m			
		Cultures et jachères	Densité : 16 individus/ha			
			Surface terrière : 0,64 m²/ha			
			Diamètre moyen : 20,81 cm			
	II.:44- 42 A40 (IIA)	LIA DANIL. (970 OC ha	Hauteur moyenne : 11,30 m			
	Unités d'Aménagement (UA)	UA DANI : 6879,06 ha : UAAYEDJOKO : 5285,				
		UA OKPA: 3499,70 ha	,51 Ha			
		UA BESSE : 3074,68 ha				
		UA AKON : 1759,88 ha				
Zonage	Séries d'Aménagement		tion : 2004,9 ha (9,78 %)			
Oug	Series a ranenagement		vation: 4583,3 ha (22,36%)			
Z		, ,	tion forestière : 9579,65 ha (46,73%)			
			etion fruitière 1162,35 ha soit 5,67%			
			et d'établissements humains : 2004,9			
1		ha soit 9,78%	- ,-			
		(xxxvii) Série de service	es: 00 km			

Pour atteindre cet objectif, la FC Ouémé-Boukou est subdivisée en deux (05) unités territoriales d'administration forestière appelées Unités d'Aménagement (UA), et cinq (05) séries d'affectation spatiale. Environ 46,76% de la superficie de la forêt sont affectés à la production ligneuse dont 20% abritent les nouvelles plantations d'*Acacia auriculiformis* à vocation production de bois énergie destinée à l'approvisionnement des populations et centres urbains riverains.

Au plan institutionnel, trois principaux groupes d'acteurs vont cogérer la mise en œuvre du plan, chacun conformément aux rôles qui lui sont dévolus dans le présent plan et dans le contrat tripartite de cogestion de la forêt classée. Il s'agit de (i) l'Administration Forestière représentée au niveau de la forêt par la Cellule Technique d'Aménagement Forestier (CTAF); (ii) des populations riveraines organisées en

structures communautaires de cogestion forestière; et (iii) et de l'Administration territoriale décentralisée représentée par la Mairie de la Commune de Savè. Ces acteurs devront entretenir des relations de collaboration suivant le schéma organisationnel proposé. Des règles de cogestion des diverses ressources de la forêt sont définies d'accord commun entre l'Administration Forestière et les populations riveraines.

Le plan de gestion de la série de production porte d'une part sur les jeunes plantations d'*Acacia auriculiformis* d'âge 1 à 3 ans installées à écartement 3m x 3m ou 2m x 3m et les anciennes plantations de *Tectona grandis*, *Gmelina arborea* et *Khaya senegalensis d'âge* variant entre 5 et 12 ans, réalisées en plein ou en mélange de deux ou trois des espèces. Les superficies de ces plantations varient de 0,5 hectares à 20 hectares.

Les traitements sylvicoles (désherbage, éclaircies, élagages) seront appliqués aux jeunes plantations d'*Acacia auriculiformis* selon le stade de développement pour la production de bois-énergie et de bois d'œuvre (essai). Les anciennes plantations en mauvais état de développement seront remplacées par des peuplements plus homogènes, mieux aménagés et mieux suivis avec des essences adaptées au milieu (*Tectona grandis, Gmelina arborea*, etc.).

Ce plan de gestion des différents peuplements établi sur la période 2023 à 2032 comprend les opérations sylvicoles résumées ci-après :

Tableau 16 : Opérations sylvicoles de la Forêt Clas	sée :
--	-------

Opérations sylvicoles	Superficies (ha)	Opérations sylvicoles	Superficies (ha)
Plantation/régénération	3378,2	Eclaircie (1,2,3)	261,5
Entretiens	40113,25	-	0
Regarnissage	2746,78	-	0
Dépressage	5774,17	Coupe de Régénération	1947,43
Elagage et déjumelage	4315,91	Coupe finale	2
Eclaircie (1,2,3)			

La mise en œuvre de ce plan de gestion offrira la possibilité à la CTAF de récolter de perches (157150 m³ en teck et 108573 m³ en Gmelina) et de bois-énergie (568 stères et 142167 stères).

En dépit de ces niveaux de production de bois-énergie d'une part et tenant compte de la demande croissante en bois-énergie des populations riveraines de la FC Ouémé-Boukou, il apparaît que les besoins actuels et futurs sont nettement supérieurs aux possibilités d'exploitation de bois-énergie, de la forêt classée jusqu'en 2030. Il est donc important que des solutions d'utilisation rationnelle du bois énergie, de promotion des plantations privées de bois énergie et d'utilisation de combustibles domestiques alternatives doivent être développées.

Des mesures intégrées de surveillance et de protection de la biodiversité et de suivi écologique sont définies sous forme de dispositions de surveillance et de dissuasion, de protocole d'observation de l'évolution des ressources et de communication sociale avec les populations riveraines.

Les diverses mesures d'aménagement et de gestion proposées ont pour objet à moyen terme, soit en 10 ans de mise en œuvre, de maîtriser les pressions et menaces sur la forêt, préserver les écosystèmes naturels subsistants et leurs ressources ; renforcer la vocation productive forestière et intégrer les besoins et intérêts des populations riveraines ; et renforcer la gouvernance forestière avec la participation des populations riveraines et la commune de Savè.

A cet effet, une grille de répartition des revenus générés par la forêt est élaborée et adoptée de manière consensuelle par toutes les parties prenantes. Les bénéficiaires de ces revenus sont : (i) le Fonds Forestier (Trésor public) ; (ii) le Fonds d'Aménagement Forestier (pour le réinvestissement) ; (iii) le Fonds de Développement Communal (Collectivités décentralisées riveraines) ; et (iv) les structures de cogestion.

De plus, ce plan prévoit des actions de renforcement de capacités aux différentes parties prenantes pour l'amélioration de la gouvernance et des techniques de gestion.

Le bilan financier et économique de la mise en œuvre du présent plan d'aménagement conformément à ses objectifs et aux normes définies requiert le financement de charges de gestion à hauteur de 5 032 900 000 fcfa sur les 10 ans de gestion, soit en moyenne annuelle de 503 290 000 fcfa. Les prévisions de recettes sur la durée de l'aménagement sont estimées à 817 665 000 F CFA, soit en moyenne annuelle de 81 766 500 F CFA. Les principales sources de revenus sont les recettes de vente de coupe de bois, et les redevances sur l'exploitation des rémanents de coupe par les structures de cogestion, des produits forestiers non ligneux notamment le karité et le miel par les populations riveraines.

7.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Ouémé Boukou

Tableau 17 : Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Ouémé Boukou

A of the	Indicateurs	Échéancier	Responsables		Coût
Activités	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Cout
1.1.a.1.1 Organiser les séances d'information et d'appropriation à l'endroit de toutes les parties prenantes		Phase de préparation	UGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	Intégrer au coût du projet
1.2.a.1.1 S'assurer de l'amendement du contrat avant sa signature par les différentes parties	 Existence d'un contrat signé avec les différentes parties prenantes 	Phase de préparation	UGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	Sans coût
1.2.a.1.1; 1.4.a.1.1; 2.1.a.1.1; 2.2.a.1.1; 2.5.a.1.1; 3.2.a.1.1.; 3.3.a.1.1.; 3.4.a.1.1.; 3.5.a.1.1.; 3.6.a.1.1.; 3.7.a.1.1. A compétences égales, prioriser la main-d'œuvre locale lors du recrutement des ouvriers et de la main d'œuvre qualifiée	 Nombre de main locale recruté Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UGP PFC-B	- Mairie Savè - DDCVT-COLLINES - IF DASSA - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.2.1.;1.4.b.3.1.; 2.1.b.3.1; 2.2.b.3.2.; 2.2.b.3.1; 2.5.b.3.1 Recourir aux engins neufs ou en bon état de fonctionnement pour les travaux de préparation	 Disponibilité de fiche de maintenance à jour Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	Sans coût
1.3.b.2.2.; 1.4.b.3.2; 2.1.b.3.2.; 21.b.2.2.; 2.5.b.3.2. Disposer d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures bien aménagé suivant les normes	 Existence d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures; Nombre de plaintes enregistrées et traitées. 	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	- Mairie Savè- DDCVT-COLLINES- IF DASSA- DGEFC- CTAF- DDS PLATEAU	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services
2.5.b.3.3; 1.3.b.3.3.; 1.4.b.3.3.; 2.1.b.3.3; 2.2.b.3.3 2.5.b.3.3 Prévoir des points de regroupements et de restauration des ouvriers à mobiliser pour les travaux	la recialitation decollyrierc	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	- Mairie Savè- DDCVT-COLLINES- IF DASSA- DGEFC- CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services

A 21. 17.	T. P	б .1.7	Responsables		G.A.
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.3.4.: 1.4.b.3.4.; 2.1.b.3.4; 2.2.b.3.4; 2.5.b.3.4 Prévoir au niveau des points de regroupements et de restauration des poubelles pour la précollecte des DSM	poubelles	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	1 000 000
1.3.b.3.5.; 1.4.b.3.5.; 2.1.b.3.5.; 2.2.b.3.5.; 2.5.b.3.5. Prévoir sur le site de construction de la base-vie de toilettes mobiles et veiller à leur utilisation par tous et les faire vidanger régulièrement	mobiles installées	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.6.; 1.4.b.3.6.; 2.1.b.3.6.; 2.2.b.3.6.; 2.5.b.3.6. Disposer de fûts installés sur les surfaces étanches pour la collecte des huiles usagées et veiller à leur enlèvement par une structure agrée au niveau du site de construction de la base-vie	 Nombre de fûts installés Etat des sites Fréquence d'enlèvement des huiles usagées Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.7; 1.4.b.3.7; 2.1.b.3.7; 2.2.b.3.7; 2.5.b.3.7; Disposer de kits absorbants pour limiter la pollution en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures au niveau du site de construction de la base-vie	 Nombre de cas de déversements gérés 	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services
1.3.b.3.8.; 1.4.b.3.8.; 2.1.b.3.8; 2.1.b.3.8; 2.5.b.3.8 Sensibiliser le personnel et ouvriers sur les bonnes pratiques d'hygiène	 Nombre de sensibilisation organisé Disponibilité de P V de sensibilisation 	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	- Mairie Savè - DDCVT-COLLINES - CTAF	1 000 000
2.5.b.4.1.; 2.2.b.4.1.; 2.3.b.1.1.; 2.4.b.1.1.; 2.5.b.4.1; 3.2.b.4.1; 3.3.b.4.1; 3.4.b.4.1; 3.5.b.4.1Utiliser les engins en bon état de fonctionnement	disponibles	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	- Mairie Savè - DDCVT-COLLINES - CTAF	500 000

Activités	Indicateurs	Échéancier		lesponsables	Coût
Activites		Echedicici	Surveillance	Suivi	Cour
2.1.b.4.2.; 2.2.b.4.2.; 2.3.b.1.2.; 2.4.b.1.2.; 2.5.b.4.2.; 3.2.b.4.1; 3.3.b.4.1.; 3.4.b.4.1.; 3.4.b.4.3. 3.5.b.4.1. Doter les usagers du chantier d'EPI appropriés et veiller à leur port effectif	approprié	Toutes les phases	UGP PFC-B	- Mairie Savè - DDCVT-COLLINES - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.3.; 2.2.b.4.3.; 2.3.b.1.3; 2.4.b.1.3.; 2.5.b.4.3.; 3.2.b.4.3.; 3.3.b.4.3.; 3.4.b.4.3.; 3.5.b.4.3. Sensibiliser les usagers des sites sur les nuisances des travaux et les mesures de protection et de sécurité afférentes	organisée ; • PV des séances de d'informations	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du sous-projet
2.1.b.4.4.; 2.2.b.4.4.; 2.3.b.1.4.; 2.4.b.1.4.; 2.5.b.4.4. Arroser régulièrement les aires et voies potentiellement poussiéreuses	 Existence de planning d'arrosage des aires et voies Fréquence d'arrosage; Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.5.; 2.2.b.4.5.; 2.3.b.1.5.; 2.4.b.1.5.; 2.5.b.4.5. Bâcher les véhicules de transport de matériaux volatiles.	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées Disponibilité de rapport d'activités 	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans cout
2.1.b.6.2.; 2.2.b.6.2.; 2.3.b.3.2.; 2.4.b.3.2. 2.5.b.6.2. Veiller à l'utilisation des semences certifiées	 Taux de germination des semences Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC - CTAF	Sans cout
2.1.b.6.3.; 2.2.b.6.3.; 2.3.b.3.3.; 2.4.b.3.3.; 2.5.b.6.3. Sensibiliser les gestionnaires de la FC, les pépiniéristes et les agricultures sur l'importance des espèces invasives et des méthodes de gestion.	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC CTAF	5 000 000 FCFA
1.3.b.6.3.; 1.3.b.7.2; 2.1.b.7.1.; 2.1.b.7.1.; 2.2.b.7.1.; 2.2.b.7.1.; 2.4.b.4.1.; 2.5.b.7.1.; 3.2.b.6.1.; 3.b.4.1.; 3.3.b.6.1.; 3.4.b.6.1.;; 2.1.b.7.1. Mettre en œuvre le Plan de Gestion de la Biodiversité (PGB)	prévues	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC CTAF	Déjà budgétisée

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		Coût	
Activities	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Cout	
1.3.b.8.2.; 1.4.b.8.2.; 2.1.b.7.2.; 2.3.b.4.2.; 2.4.b.4.2.; 2.5.b.7.2.; 3.2.b.6.4.; 3.3.b.6.4.; 3.4.b.6.4. Sensibiliser le personnel mobilisé sur l'interdiction de chasse	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	5 000 000	
1.3.b.9.1.; 1.4.b.9.1.; 2.1.b.8.1.; 2.2.b.8.1.; 2.3.b.5.1.; 2.4.b.5.1.; 2.5.b.8.1.; 3.2.b.7.1.; 3.3.b.7.1.; 3.4.b.7.1.; Limiter les travaux aux emprises définies	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût	
1.3.b.9.2.; 1.4.b.9.2; 2.1.b.8.2.; 2.2.b.8.2.; 2.3.b.5.2.; 2.4.b.5.2.; 2.5.b.8.2.; 3.2.b.7.2; 3.3.b.7.2; 3.4.b.7.2.Eviter la coupe excessive et incontrôlée des espèces végétales lors des travaux d'aménagement		Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût	
1.3.b.9.3.; 1.4.b.9.3.; 2.1.b.8.3.; 2.2.b.8.3.; 2.3.b.5.3.; Informer et sensibiliser les ouvriers sur les consignes de protections et du respect de la quiétude des animaux inféodés au milieu	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	- Mairie Savè - DDCVT-COLLINES - IF DASSA - DGEFC CTAF	Sans coût	
1.3.b.9.4.; 1.4.b.9.4.; 2.1.b.8.4.; 2.2.b.8.4.; 2.3.b.5.4.; 2.4.b.5.4.; 2.5.b.8.4.; 3.2.b.7.4.; 3.3.b.7.4.; 3.4.b.7.4. Sensibiliser les ouvriers sur le respect des exigences établi pour les séries	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées 100% des ouvriers ont effectués une visite médicale d'embauche Preuve des visites médicales d'embauche 	Phase de préparation, de construction	UGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF DDTFP	1 000 000	
1.3.b.9.5.: 1.4.b.9.5.: 2.1.b.8.5.; 2.2.b.8.5.; 2.3.b.5.5.; 2.4.b.5.5.; 2.5.b.8.5.; 3.2.b.7.5. 3.3.b.7.5. 3.4.b.7.5. Mettre en œuvre les recommandations formulées dans le plan de gestion de la biodiversité	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF	Sans coût	
1.3.b.9.6.; 1.4.b.9.6.; 2.1.b.8.6.; 2.2.b.8.6.; 2.3.b.5.6.; 2.4.b.5.6.; 2.1.b.8.6.; 3.2.b.7.6.; 3.3.b.7.6.; 3.4.b.7.6. Veiller à l'utilisation des outils de coupe appropriés et produisant moins de bruit		Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût	

A 15.54	T 11 /	517 .	R	lesponsables	0.0
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.10.1; 1.4.b.10.1; 2.1.b.9.1.; 2.2.b.9.1.; 2.5.b.9.1. Mettre en place un mécanisme de réinstallation règlementaire pour un traitement adéquat des occupants concernés	 Existence d'autorisations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF - DDS - PLATEAU	Sans coût
1.3.b.11.1.; 1.4.b.11.1. Elaborer et mettre en œuvre un Plan de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS)	1	Phase de préparation	UIGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - CTAF	A la charge de l'UIGP PFC-B
1.3.b.15.1.; 1.4.b.15.1.; 2.1.b.13.1.; 2.1.b.13.1. 1.3.b.16.1.; 2.1.b.14.1., 1.4.b.16.1.; 2.1.b.14.1.; 2.1.b.14.1.; 2.5.b.13.1.; 2.6.b.1.1.; 4.1.b.4.1 Mettre en œuvre les mesures d'accompagnement prévu dans le PRMS	de sensibilisationPV de sensibilisation	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	Déjà budgetisé dans le PRMS
1.3.b.15.2.; 1.4.b.15.2.; 2.1.b.13.2.; 2.1.b.13.2. Respecter strictement les dispositions de la Loi N°2021-09 portant protection du patrimoine culturel du Bénin en cas de découvertes fortuites	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de construction	UIGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	A la charge des entreprises exécutantes
2.2.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF		Phase de construction	UIGP PFC-B	- Mairie Savè - DDCVT-COLLINES - IF DASSA - DGEFC CTAF	Sans coût
3.1.a.1.1.; 3.2.a.2.1; 3.3.a.2.1; 3.4.a.2.1; 3.5.a.2.1; 3.6.a.3.1; 3.8.a.1.1; Doter le personnel en charge de la surveillance de la FC en matériel et équipement de surveillance	 Disponibilité de équipements et matériels de surveillance Nombre d'équipements et matériels mis à disposition 	Toutes les phases	UGP PFC-B	- Mairie Savè - DDCVT-COLLINES - IF DASSA - DGEFC - CTAF	Intégrer au budget du PAPF
3.1.a.1.2; 3.2.a.3.1; 3.3.a.3.1; 3.4.a.3.1; 3.5.a.3.1; 3.8.a.1.2 Entretenir régulièrement les différentes installations	 Nombre et fréquence d'entretien réalisé; Disponibilité de contrat de prestations 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie Savè - DDCVT-COLLINES - IF DASSA - DGEFC - CTAF	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF

A - 11 - 11 / 2	T. P	Échéancier	R	tesponsables	G.A
Activités	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Coût
3.1.a.2.1 Faire le suivi régulier de la biodiversité et des habitats	 Nombre et fréquence de suivi réalisé Etat de la biodiversité de la FC 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie Savè - DDCVT-COLLINES - IF DASSA - DGEFC - CTAF	20 000 000
3.2.a.2.2 Sensibiliser les populations sur les avantages des services écosystémiques des forêts et la nécessité de les conserver	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	5 000 000
3.1.a.3.1 Doter les bases vies d'équipements ergonomiques et des systèmes de sécurité moderne	 Plan de circulation interne mis en place Nombre de cas d'accident enregistré Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	Intégrer au coût du marché de l'entreprise contractante
3.1.a.3.2 Sensibiliser les usagers sur la protection et la conservation des aménagements réalisés et sur le respect des consignes de sécurité	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	5 000 OO0
3.2.b.1.1.; 3.3.b.1.1.; 3.4.b.1.1.; 3.5.b.1.1. Veiller à l'application des mesures de gestion durable des terres prévues dans le cadre du sous-projet.		Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie Savè - DDCVT-COLLINES - IF DASSA - DGEFC - CTAF	10 000 000
3.2.b.3.1.; 3.3.b.3.1.; 3.4.b.3.1.; 3.5.b.3.1. Installer des toilettes écologiques au niveau de chaque série et veiller à leur utilisation et entretien effective	Nombre de toilette insttallé	Phase de préparation	UIGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	A la charge de l'entreprise
3.5.b.3.2.; 3.3.b.3.2.; 3.4.b.3.2.; 3.5.b.3.2. Sensibiliser tous les usagers des différentes séries sur les bonnes pratiques d'hygiène	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	5 000 000

A - 11 - 11 / 2	T. P	Échéancier	R	esponsables	Q: A
Activités	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Coût
3.2.b.3.3.; 3.3.b.3.3.; 3.4.b.3.3.; 3.4.b.3.4. Contracter avec des structures agréées pour la précollecte et l'enlèvement régulier des boues de vidange de la base-vie	Hyietanea da contrat da practatione	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie Savè - DDCVT-COLLINES - IF DASSA - DGEFC - CTAF - ANDF	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF
3.2.b.3.4.; 3.3.b.3.4.; Sensibiliser les usagers de la série agricole et de production sur le respect des orientations du Plan de gestion des pestes et pesticide du PFC-B	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- Mairie Savè- DDCVT-COLLINES- IF DASSA- DGEFC- CTAF- ANDF	5 000 000
3.2.b.3.5.; 3.3.b.3.5.; 3.4.b.3.5.; 3.5.b.3.5. sensibiliser les usagers des différentes séries aux bonnes pratiques liées à la gestion des déchets solides ménagers	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	5 000 000
3.2.b.5.1. Mettre ne place une équipe de surveillance des pare-feu et feu de surveillance	 Existence d'une équipe de surveillance fonctionnelle Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	1 000 000
3.2.b.5.2.; Mobiliser une équipe dotée des moyens de lutte anti-feu pour réagir en car de débordement des feux		Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	Intégrer au budget du PAPF
3.3.b.8.1. Faire une visite médicale d'embauche à tous les ouvriers devant intervenir sur les sites	 Nombre et fréquence des visités médicales Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF	A la charge de l'entreprise
3.3.b.8.2. Sensibiliser le personnel et usagers sur les méthodes préventives et de lutte contre la COVID-19, les IST (VIH SIDA) et la survenance de grossesses non désirées ;	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF	1 000 000

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		Coût
Activities	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Cout
3.3.b.8.3. Mettre en place un système de prise en charge les éventuels cas de contamination	 PV de prise en compte Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF	Sans coût
3.3.b.8.4. Disposer des systèmes de protection individuelle et collective (Cache-nez, gel hydroalcoolique, dispositif de lavage des mains).		Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UGP PFC-B	Mairie SavèDDCVT-COLLINESIF DASSADGEFCCTAF	Sans coût
4.1.b.2.1.; 4.1.b.4.2. Réaliser un audit environnemental de site pour définir les conditions règlementaires de réaffectation.	■ Disponibilité d'un rapport d'audit	Phase de démantèlement	UGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF	5 000 000
1.3.b.6.1.; 1.4.b.6.1. Disposer d'une autorisation de coupe avant l'abattage des essences identifiées sur les sites d'accueil de la série service;	Disponibilité d'une autorisation de coupe	Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.6.2.; 1.4.b.6.2. Restreindre le taux de déboisement des emprises des travaux ;	 Superficie (ha) déboisée Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.7.1.; 1.3.b.7.1. Définir des tracées des pistes et les limites de la base-vie en évitant les zones sensibles (zone de conservation de la biodiversité, zones humides, zones d'abondance des espèces menacées, etc)		Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF	A la charge de l'entreprise
3.5.a.4.1 Mettre en place des panneaux d'indications claires et informatives	Nombre de panneaux installé	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF	5 00 000
3.5.a.4.2 Faire l'entretien régulier des pistes	Mètre linéaire de pistes entretenues Nombre d'entretien réalisé	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF	Intégrer ay budget du PAPF

Activités	Indicateurs	Échéancier	R	esponsables	Coût
Activites	Hidicalculs	Echeanciei	Surveillance	Suivi	Cout
3.5.a.5.1; 3.6.a.2.1; 3.7.a.2.1. Collaborer avec partenaires touristiques locaux pour mettre en valeur les attraits naturels, culturels et cultuel de la forêt	Disponibilité d'une convention de partenariat	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF	Sans coût
3.9.a.1.1 Veiller à la prise en compte juste et systématique de toutes les personnes affectées par le PFC	Proportion (%) personnes affectées prises en compte Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF	Sans coût
3.9.a.1.2 ; 3.9.a.2.2 Intégrer l'aspect genre dans la mise en œuvre des mesures d'accompagnement	Proportion (%)d'hommes et de femmes et jeunes filles Proportion (%) d'handicapée	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF	Sans coût
3.9.a.2.1 Former les PAP à la mise en œuvre des activités d'accompagnement	Nombre de sessions de formations organisé Nombre d'hommes, de femmes et jeunes filles et personnes en situation d'handicap formé Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE SAVÈ - DDCVT-COLLINES - DGEFC - CTAF	Intégrer au budget du PAPF
- COUT DE MISE EN ŒUVRE					94 000 000 FCFA

8. Forêt Classée de Ouénou Bénou

8.1 Résumé exécutif du PAPF de Ouénou Bénou :

Le présent Plan d'Aménagement Participatif de la Forêt classée (PAPF) de Ouénou-Bénou est élaboré pour une durée de 10 ans, couvrant la période de 2023 à 2032. Il a pour objectif général l'utilisation durable des ressources de la FC tout en garantissant la protection de sa diversité biologique et le maintien de ses équilibres écologiques. Il

Les résultats attendus de la mise en œuvre du plan d'aménagement comprennent notamment (i) l'amélioration de la conservation de la biodiversité inféodée aux différents habitats; (ii) la restauration des zones dégradées, (iii) l'amélioration de la gouvernance forestière (iv) la pratique durable de la production agricole (v) l'amélioration des conditions d'existence des communautés riveraines (vi) le renforcement de la participation effective des communautés locales et des communes riveraines à la gestion des ressources de la FC et (vii) l'aprovisionnement durable du marché en bois énergie.

Le plan est structuré en 2 volumes. Le présent document est le volume 1, consacré à l'état des lieux, les propositions d'aménagement, le plan de gestion et l'analyse financière et économique de l'aménagement. Le volume 2, décrit les activités d'aménagement et de gestion par parcelle de la série de production forestière et comporte des fiches de suivi des interventions dans les parcelles indiquées.

La FC de Ouénou-Bénou a été créée en 1943 et a été dotée de son premier plan de 2010–2019. Le présent PAPF est le produit de la synthèse et de l'analyse participative des résultats de divers travaux réalisés de 2021 à 2022, dans le cadre de la révision du plan d'aménagement forestier précédent, dont notamment : (i) les résultats des ateliers d'auto-évaluation assistée du plan échu ; (ii) le recensement des usagers agricoles de la forêt classée ; (ii) l'étude socio-économique des populations riveraines de la forêt classée ; (iii) l'inventaire forestier ; (iv) le dénombrement de la faune ; (v) l'étude sur le pastoralisme dans la forêt classée ; (vi) l'étude sur l'apiculture ; et (vii) la cartographie sur divers thèmes nécessaires à l'état des lieux et les propositions d'aménagement de la forêt. Les résultats de ces travaux d'études thématiques ont été complétés par ceux de la recherche documentaire et de nombreuses concertations avec les parties prenantes à l'aménagement de la FC Ouénou-Bénou. Le plan a été soumis à la validation des populations riveraines dans le cadre d'un atelier de toutes les parties prenantes à Bembéréké; puis au contrôle de conformité effectué par la DGEFC, avant son examen et approbation par le Gouvernement du Bénin.

Tableau 18 : Etat des lieux synthétique de la Forêt Classée

	Désignation	Etat	Observations
	Création de la FC Ouénou Bénou	1943	Arrêté n° 3678 S.E du 15 octobre 1943
uo	Superficie	30 000 ha	
satic	Enclaves	03	
cali	Enclave de Yanné	15 ha	
et lo	Enclave de Bèrèkè	50 ha	
atif	Enclave de Bembéréké	14 ha	
istra	Statut d'aire protégée	Catégorie VI	Nomenclature UICN
Statuts administratif et localisation	Situation administrative territoriale	A cheval sur les Com Département du Borgou	nmunes de Bembéréké et Sinendé dans le
uts	Localités dans la FC Ouénou-Bénou	24	
Stat	Villages administratifs dans la FC Ouénou-Bénou	03	Villages ou quartiers riverains qui se sont étendus dans le domaines classé : Pédarou, Bembèrèkè-Ouest et Gando

	Désignation	Etat		Observations			
	Climat	Soudano – g	guinéen	Pluviométrie unimodale			
Š	Sols dominants	Ferrugineux	tropicaux				
sanl	Hydrographie	Souédarou e	t ses bras Dé	ré, Fayéma et Bouli			
Caractéristiques géographiques	Végétation (2022)			orées et boisées. Plantations domaniales et occidentale de Gmelina arborea, de Tectona			
	Faune (2022)	7 espèces de familles	mammifères	s et reptiles 80 espèces aviennes réparties en 39			
	Effectif populations riveraines	24 614 habit féminines	ants hab (202	21) pour 3 093 ménages. 49,91% de populations			
socio-	Nombre de chefs de ménages riverains cultivant dans la FC (2021)	1 621 dont 1	5 femmes ch	nefs de ménage			
hiques et	% de chefs de ménage non autochtones cultivant dans la FC (2021)	5% Originaires de Natitingou et Boukoumbé (2%), a communes béninoises (2%) et hors du territoire r (1%)					
es démograph économiques	Principaux groupes ethniques	Bariba et Per Berba, Wam		utochtones mais des immigrés comme Djerma, tamari			
iques dém écono	Principales cultures dans la FC Ouénou-Bénou (2021)	riz et m		naïs, arachide, igname, sorgho, manioc, niébé, ton et soja ;			
Caractéristiques démographiques et socio- économiques	Consommation estimée en bois- énergie par les ménages riverains (2022)	7 392 TeB ⁶ 1 ménages rive	Possibilités d'exploitation de bois énergie dans la FC-OB : 4 811 TeB				
Ü	Principaux produits forestiers non ligneux exploités dans la FC Ouénou Bénou	Néré, noix d	e karité, noix	de cajou, fruits de baobab, miel			
80	Occupation du sol de la FC Ouénou- Bénou en 2023		noins de 29	et arbustives, 29% de forêt claire et savane 6 de galerie forestière et moins de 1% de			
Etat des ressources	Ressources ligneuses (2022)	Les espèces les plus fréquemment rencontrées sont Vitellaria para (16,27 %), Anacardium occidentale (7,60 %), Crossopteryx febr (5,11 %), Terminalia leiocarpa (4,98 %), Isoberlinia doka (3,92 %) Burkea africana (3,08 %), Detarium microcarpum (2,61%), Gm arborea (2,53%), Diospyros mespiliformis (2,41%), Termi avicennioides (2,40 %), Daniellia oliveri (2,36%), Pteroce erinaceus (2,35%) et Sarcocephalus latifolius (2,26%).					
	Faune (2022)	Artiodactyle lagomorphes		o, rongeurs (1), squamates (1); carnivores (1) et es (1)			
	Unités d'Aménagement (UA)	(ii) Unité d'	'aménageme	nt de Bembéréké de 12 296,26 ha (33,1%) nt de Kossia de 9 006,91 ha ; (24,25%) nt de Tinhoulé de 15 840,99 ha (42,65%).			
Zonage	Séries d'Aménagement	 (iii) Unité d'aménagement de Tinhoulé de 15 840,99 ha (42,65%). (i) Série de production : 16 746,93 ha (45,12%) a. Sous série production forestière 12 426,54 ha b. Sous série production fruitière 4 320,39 ha (ii) Série de conservation : 12 146,06 ha (32,72 %) (iii) Série de protection : 3 135,85 ha (08,45 %) (iv) Série agricole : 4 481,52 ha (12,07 %) (v) Série de services : 605,84 ha (1,63 %) 					

⁶TeB: tonne équivalent bois

Pour atteindre l'objectif général indiqué ci-avant, la FC Ouénou-Bénou est subdivisée en 3 unités territoriales d'administration forestière appelées Unités d'Aménagement (UA), et 5 séries d'affectation spatiale, présentées dans le tableau ci-avant.

Au plan institutionnel, trois principaux groupes d'acteurs vont cogérer la mise en œuvre du plan, chacun conformément aux rôles qui lui sont dévolus dans le présent plan et dans le contrat tripartite de cogestion de la forêt classée. Il s'agit de (i) l'Administration Forestière représentée au niveau de la forêt par la Cellule Technique d'Aménagement Forestier (CTAF); (ii) des populations riveraines organisées en structures communautaires de cogestion forestière; et (iii) et de l'Administration territoriale décentralisée représentée par les Mairies des Communes de Bembéréké et de Sinendé. Ces acteurs entretiennent des relations de collaboration et de participation comme indiqué dans le schéma organisationnel. Des règles de cogestion des diverses ressources de la forêt sont définies de commun accord entre l'Administration Forestière et les populations riveraines sous la supervision et l'arbitrage des autorités communales, qui ne peuvent intervenir au quotidien dans la mise en œuvre des activités du plan.

La planification de la gestion de la série de production forestière porte d'une part, sur 189 ha de plantations à but de production de bois d'œuvre de gmelina, de teck et de Khaya, établies entre 2008 et 2022, et d'autre part, sur de nouvelles plantations de bois énergie d'*Acacia auriculiformis* à installer durant la phase de mise en œuvre du plan. Ces plantations pourraient, sur les dix ans de gestion, produire d'une part 147 131 perches dont 66% en premières éclaircies de 2024 à 2027 ; et d'autre part, 1 034 m³ de grumes résultant des éclaircies 3 effectuées à partir de 2031. Ces produits feront l'objet de vente de coupe et les rémanents de coupes cédés aux structures de cogestion pour transformation en fagots ou en charbon de bois.

Les besoins actuels et futurs des populations riveraines en bois-énergie ne peuvent plus être satisfaits par les possibilités d'exploitation durable de la FC_OB, si des dispositions d'aménagement efficace ne sont pas mises en œuvre. En effet, la forêt classée ne peut satisfaire qu'à hauteur de 65% aux besoins de consommation domestique de bois énergie des ménages riverains. La proposition de suspension de l'exploitation sur la durée du présent plan ne peut être appliquée sans des mesures d'accompagnement des ménages riverains à travers la promotion des techniques d'utilisation rationnelle du bois énergie, de promotion des plantations privées de bois énergie et d'utilisation de combustibles domestiques alternatives.

Des mesures intégrées de surveillance et de protection de la biodiversité et de suivi écologique sont définies sous forme de dispositions de surveillance et de dissuasion, de protocole d'observation de l'évolution des ressources, et de communication sociale avec les populations locales.

Les diverses mesures d'aménagement et de gestion proposées ont pour objet à moyen terme, soit en 10 ans de 2023 à 2032 de mise en œuvre du présent plan, de maîtriser le rythme de destruction de la forêt, préserver les écosystèmes naturels subsistants et leurs ressources ; renforcer la vocation productive forestière et intégrer les besoins et intérêts des populations riveraines et des Communes riveraines de Bembèrèkè et Sinendé.

A cet effet, une grille de répartition des revenus générés par la FC-OB est élaborée et adoptée de manière consensuelle par toutes les parties prenantes. Les bénéficiaires de ces revenus sont : (i) le Fonds Forestier (Trésor public) ; (ii) le Fonds d'Aménagement Forestier (pour le réinvestissement) ; (iii) le Fonds de Développement Communal (Collectivités décentralisées riveraines) ; et (iv) les structures de cogestion.

De plus, ce plan prévoit des actions de renforcement de capacités aux différentes parties prenantes pour l'amélioration de la gouvernance et des techniques de gestion.

Le bilan financier, même en faisant abstraction des investissements et coûts de gestion réalisés jusqu'en 2023, est négatif et estimé à 895 millions de FCFA. Il indique que la mise en œuvre du présent plan d'aménagement et de gestion participative de la forêt classée de Ouénou-Bénou, pour être durable, requiert une subvention annuelle d'environ 90 millions de fcfa et une gestion technique et économique efficiente, notamment de ses ressources exploitées.

Le plan décennal de gestion des activités sylvicoles dans les plantations existantes dans la FC-OB est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 19 : Plan décennal des activités sylvicoles

Codes	Opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
A	Plantation (production plants, préparation du sol, trouaison, mise en terre et correction)		14								
В	Entretien (désherbage, pare feu, allumage feu de renvoi)	166	74	64	44	55	9	15	106	12	6
C	Regarnissage	35		14							
D	Dépressage		15								6
E	Elagage et déjumelage	107	12	6	6				23		
F	Eclaircie (1,2,3)	107	12	6	6	26	9	130	12	6	12
G	Coupe de régénération (coupe, débardage, dégagement des rémanents et nettoyage)	6									6
Н	Coupe finale : conversion ou transformation (coupe, débardage, dégagement des rémanents et nettoyage)	23									

8.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Ouénou Bénou

Tableau 20 : Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Ouénou Bénou

A 25 52	To Program	Échéancier	Responsables		G.A
Activités	Indicateurs	Indicateurs Echeancier S		Suivi	Coût
1.1.a.1.1 Organiser les séances d'information et d'appropriation à l'endroit de toutes les parties prenantes	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation	UGP PFC-B	Mairie concernéeDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Intégrer au coût du projet
1.2.a.1.1 S'assurer de l'amendement du contrat avant sa signature par les différentes parties	Existence d'un contrat signé avec les différentes parties prenantes	Phase de préparation	UGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Sans coût
1.2.a.1.1; 1.4.a.1.1; 2.1.a.1.1; 2.2.a.1.1; 2.5.a.1.1; 3.2.a.1.1.; 3.3.a.1.1.; 3.4.a.1.1.; 3.5.a.1.1.; 3.6.a.1.1.; 3.7.a.1.1. A compétences égales, prioriser la main-d'œuvre locale lors du recrutement des ouvriers et de la main d'œuvre qualifiée		Toutes les phases	UGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Sans coût
1.3.b.2.1.;1.4.b.3.1.; 2.1.b.3.1; 2.2.b.3.2.; 2.2.b.3.1; 2.5.b.3.1 Recourir aux engins neufs ou en bon état de fonctionnement pour les travaux de préparation	 Disponibilité de fiche de maintenance à jour Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Sans coût
1.3.b.2.2.; 1.4.b.3.2; 2.1.b.3.2.; 2.1.b.2.2.; 2.5.b.3.2. Disposer d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures bien aménagé suivant les normes	 Existence d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures; Nombre de plaintes enregistrées et traitées. 	Phase de préparation et d'aménagement	UGP PFC-B	 Mairies concernées DDCVT- BORGOU IF CONCERNÉES DGEFC CTAF DDS PLATEAU 	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services
2.5.b.3.3; 1.3.b.3.3.; 1.4.b.3.3.; 2.1.b.3.3; 2.2.b.3.3 2.5.b.3.3 Prévoir des points de regroupements et de restauration des ouvriers à mobiliser pour les travaux	 Existence d'un point aménagé pour la restauration des ouvriers Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	Mairie concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services

A 25 52	T. F	617	Re	G.A	
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.3.4.: 1.4.b.3.4.; 2.1.b.3.4; 2.2.b.3.4; 2.5.b.3.4 Prévoir au niveau des points de regroupements et de restauration des poubelles pour la précollecte des DSM	 Nombre de poubelles installées sur chaque site Fréquence d'enlèvement des poubelles Niveau de propreté sur le chantier de chaque site Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	1 000 000
1.3.b.3.5.; 1.4.b.3.5.; 2.1.b.3.5.; 2.2.b.3.5.; 2.5.b.3.5. Prévoir sur le site de construction de la base-vie de toilettes mobiles et veiller à leur utilisation par tous et les faire vidanger régulièrement	 Nombre de toilettes mobiles installées; Etat de fonctionnement des toilettes mobiles installées Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.6.; 1.4.b.3.6.; 2.1.b.3.6.; 2.2.b.3.6.; 2.5.b.3.6. Disposer de fûts installés sur les surfaces étanches pour la collecte des huiles usagées et veiller à leur enlèvement par une structure agrée au niveau du site de construction de la base-vie	 Nombre de fûts installés Etat des sites Fréquence d'enlèvement des huiles usagées Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UGP PFC-B	 Mairie concernées DDCVT- BORGOU IF CONCERNÉES DGEFC CTAF DDS PLATEAU 	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.7.; 1.4.b.3.7.; 2.1.b.3.7; 2.2.b.3.7; 2.5.b.3.7; Disposer de kits absorbants pour limiter la pollution en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures au niveau du site de construction de la base-vie		Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services
1.3.b.3.8.; 1.4.b.3.8.; 2.1.b.3.8; 2.1.b.3.8; 2.5.b.3.8 Sensibiliser le personnel et ouvriers sur les bonnes pratiques d'hygiène	 Nombre de sensibilisation organisé Disponibilité de P V de sensibilisation 	Phase de préparation et d'aménagement	UGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT-BORGOUCTAF	1 000 000

Activités	Indicateurs	Échéancier	Re	Caŝt	
Activites	indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Coût
2.1.b.4.2.; 2.2.b.4.2.; 2.3.b.1.2.; 2.4.b.1.2.; 2.5.b.4.2.; 3.2.b.4.1; 3.3.b.4.1.; 3.4.b.4.1.; 3.4.b.4.3. 3.5.b.4.1. Doter les usagers du chantier d'EPI appropriés et veiller à leur port effectif	approprié	Toutes les phases	UGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUCTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.3.; 2.2.b.4.3.; 2.3.b.1.3; 2.4.b.1.3.; 2.5.b.4.3.; 3.2.b.4.3.; 3.3.b.4.3.; 3.4.b.4.3.; 3.5.b.4.3. Sensibiliser les usagers des sites sur les nuisances des travaux et les mesures de protection et de sécurité afférentes	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du sous-projet
2.1.b.4.4.; 2.2.b.4.4.; 2.3.b.1.4.; 2.4.b.1.4.; 2.5.b.4.4. Arroser régulièrement les aires et voies potentiellement poussiéreuses	 Existence de planning d'arrosage des aires et voies Fréquence d'arrosage; Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	Mairie concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.5.; 2.2.b.4.5.; 2.3.b.1.5.; 2.4.b.1.5.; 2.5.b.4.5. Bâcher les véhicules de transport de matériaux volatiles.	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées Disponibilité de rapport d'activités 	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans cout
2.1.b.6.2.; 2.2.b.6.2.; 2.3.b.3.2.; 2.4.b.3.2. 2.5.b.6.2. Veiller à l'utilisation des semences certifiées	 Taux de germination des semences Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC - CTAF	Sans cout
2.1.b.6.3.; 2.2.b.6.3.; 2.3.b.3.3.; 2.4.b.3.3.; 2.5.b.6.3. Sensibiliser les gestionnaires de la FC, les pépiniéristes et les agricultures sur l'importance des espèces invasives et des méthodes de gestion.	organisée ;	Phase de préparation et d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC CTAF	5 000 000 FCFA

A 20 20 6	To Produce	Ť 1 /	Re	Coût	
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.6.3.; 1.3.b.7.2; 2.1.b.7.1.; 2.1.b.7.1.; 2.2.b.7.1.; 2.4.b.4.1.; 2.5.b.7.1.; 3.2.b.6.1.; .3.b.4.1.; 3.3.b.6.1.; 3.4.b.6.1.;; 2.1.b.7.1. Mettre en œuvre le Plan de Gestion de la Biodiversité (PGB)	prévues	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC CTAF	Déjà budgétisée
1.3.b.8.2.; 1.4.b.8.2.; 2.1.b.7.2.; 2.3.b.4.2.; 2.4.b.4.2.; 2.5.b.7.2.; 3.2.b.6.4.; 3.3.b.6.4.; 3.4.b.6.4. Sensibiliser le personnel mobilisé sur l'interdiction de chasse	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de sensibilisation Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	5 000 000
1.3.b.9.1.; 1.4.b.9.1.; 2.1.b.8.1.; 2.2.b.8.1.; 2.3.b.5.1.; 2.4.b.5.1.; 2.5.b.8.1.; 3.2.b.7.1.; 3.3.b.7.1.; 3.4.b.7.1.; Limiter les travaux aux emprises définies	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût
1.3.b.9.2.; 1.4.b.9.2; 2.1.b.8.2.; 2.2.b.8.2.; 2.3.b.5.2.; 2.4.b.5.2.; 2.5.b.8.2.; 3.2.b.7.2; 3.3.b.7.2; 3.4.b.7.2.Eviter la coupe excessive et incontrôlée des espèces végétales lors des travaux d'aménagement	 Superficie (ha) de couvert végétal coupée Nombre d'espèces végétales abattues Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût
1.3.b.9.3.; 1.4.b.9.3.; 2.1.b.8.3.; 2.2.b.8.3.; 2.3.b.5.3.; Informer et sensibiliser les ouvriers sur les consignes de protections et du respect de la quiétude des animaux inféodés au milieu	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Sans coût
1.3.b.9.4.; 1.4.b.9.4.; 2.1.b.8.4.; 2.2.b.8.4.; 2.3.b.5.4.; 2.4.b.5.4.; 2.5.b.8.4.; 3.2.b.7.4.; 3.3.b.7.4.; 3.4.b.7.4. Sensibiliser les ouvriers sur le respect des exigences établi pour les séries	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées 100% des ouvriers ont effectués une visite médicale d'embauche Preuve des visites médicales d'embauche 	Phase de préparation, de construction	UGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUDGEFCCTAFDDS-PLATEAUDDTFP	1 000 000
1.3.b.9.5.: 1.4.b.9.5.: 2.1.b.8.5.; 2.2.b.8.5.; 2.3.b.5.5.; 2.4.b.5.5.; 2.5.b.8.5.; 3.2.b.7.5. 3.3.b.7.5. 3.4.b.7.5. Mettre en œuvre les recommandations formulées dans le plan de gestion de la biodiversité	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - DGEFC - CTAF - DDS-PLATEAU	Sans coût

A 20 20 6	To Program	Échéancier	Re	C-At	
Activités	Indicateurs	Ecneancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.11.1.; 1.4.b.11.1. Elaborer et mettre en œuvre un Plan de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS)	 Opérationnalisation du PRMS Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - CTAF	A la charge de l'UIGP PFC-B
1.3.b.15.2.; 1.4.b.15.2.; 2.1.b.13.2.; 2.1.b.13.2. Respecter strictement les dispositions de la Loi N°2021-09 portant protection du patrimoine culturel du Bénin en cas de découvertes fortuites	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	A la charge des entreprises exécutantes
2.2.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût
3.1.a.1.1.; 3.2.a.2.1; 3.3.a.2.1; 3.4.a.2.1; 3.5.a.2.1; 3.6.a.3.1; 3.8.a.1.1; Doter le personnel en charge de la surveillance de la FC en matériel et équipement de surveillance	 Disponibilité de équipements et matériels de surveillance Nombre d'équipements et matériels mis à disposition 	Toutes les phases	UGP PFC-B	 Mairie concernées DDS- PLATEAU DDCVT- BORGOU IF CONCERNÉES DGEFC CTAF 	Intégrer au budget du PAPF
3.1.a.1.2; 3.2.a.3.1; 3.3.a.3.1; 3.4.a.3.1; 3.5.a.3.1; 3.8.a.1.2 Entretenir régulièrement les différentes installations	 Nombre et fréquence d'entretien réalisé; Disponibilité de contrat de prestations 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF
3.1.a.2.1 Faire le suivi régulier de la biodiversité et des habitats	 Nombre et fréquence de suivi réalisé Etat de la biodiversité de la FC 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	20 000 000
3.2.a.2.2 Sensibiliser les populations sur les avantages des services écosystémiques des forêts et la nécessité de les conserver	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	5 000 000
3.1.a.3.2 Sensibiliser les usagers sur la protection et la conservation des aménagements réalisés et sur le respect des consignes de sécurité	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	5 000 OO0

A Lateria Zu	Indicateurs	Échéancier	Re	Coût	
Activités	Indicateurs	Ecneancier	Surveillance	Suivi	Cout
3.2.b.1.1.; 3.3.b.1.1.; 3.4.b.1.1.; 3.5.b.1.1. Veiller à l'application des mesures de gestion durable des terres prévues dans le cadre du sous-projet.	 Nombre et fréquence de suivi réalisé Proportion d'agriculteurs adoptant les mesures GDT 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	10 000 000
3.5.b.3.2.; 3.3.b.3.2.; 3.4.b.3.2.; 3.5.b.3.2. Sensibiliser tous les usagers des différentes séries sur les bonnes pratiques d'hygiène	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	5 000 000
3.2.b.3.3.; 3.3.b.3.3.; 3.4.b.3.3.; 3.4.b.3.4. Contracter avec des structures agréées pour la précollecte et l'enlèvement régulier des boues de vidange de la base-vie	 Existence de contrat de prestations Nombre et fréquence d'enlèvement des boues de vidange 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	 Mairies concernées DDCVT- BORGOU IF CONCERNÉES DGEFC CTAF ANDF 	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF
3.2.b.3.4.; 3.3.b.3.4.; Sensibiliser les usagers de la série agricole et de production sur le respect des orientations du Plan de gestion des pestes et pesticide du PFC-B	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	- UIGP PFC-B	 Mairies concernées DDCVT- BORGOU IF CONCERNÉES DGEFC CTAF ANDF 	5 000 000
3.2.b.3.5.; 3.3.b.3.5.; 3.4.b.3.5.; 3.5.b.3.5. sensibiliser les usagers des différentes séries aux bonnes pratiques liées à la gestion des déchets solides ménagers	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	 Mairies concernées DDCVT- BORGOU IF CONCERNÉES DGEFC CTAF ANDF 	5 000 000
3.2.b.5.2.; Mobiliser une équipe dotée des moyens de lutte anti-feu pour réagir en car de débordement des f	 Existence d'une équipe anti-feu Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Intégrer au budget du PAPF
3.3.b.8.1. Faire une visite médicale d'embauche à tous les ouvriers devant intervenir sur les sites	 Nombre et fréquence des visités médicales Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - DGEFC - CTAF	A la charge de l'entreprise

Activités Indicateurs		Échéancier		esponsables	G-At
Activités	indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Coût
3.3.b.8.2. Sensibiliser le personnel et usagers sur les méthodes préventives et de lutte contre la COVID-19, les IST (VIH SIDA) et la survenance de grossesses non désirées ;	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - DGEFC - CTAF	1 000 000
4.1.b.2.1. Réaliser un audit environnemental de site pour définir les conditions règlementaires de réaffectation.	Disponibilité d'un rapport d'audit	Phase d'achèvement /réaffectation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT-BORGOU - DGEFC - CTAF	5 000 000
1.3.b.6.1.; 1.4.b.6.1. Disposer d'une autorisation de coupe avant l'abattage des essences identifiées sur les sites d'accueil de la série service ;	Disponibilité d'une autorisation de coupe	Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT-BORGOU - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.6.2.; 1.4.b.6.2. Restreindre le taux de déboisement des emprises des travaux ;	 Superficie (ha) déboisée Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.7.1.; 1.3.b.7.1. Définir des tracées des pistes et les limites de la base-vie en évitant les zones sensibles (zone de conservation de la biodiversité, zones humides, zones d'abondance des espèces menacées, etc)	 Plan de masse intégrant les zones sensibles 	Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - DGEFC - CTAF	A la charge de l'entreprise
3.5.a.4.1 Mettre en place des panneaux d'indications claires et informatives	Nombre de panneaux installé	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT-BORGOU - DGEFC - CTAF	5 00 000
3.5.a.4.2 Faire l'entretien régulier des pistes	 Mètre linéaire de pistes entretenues Nombre d'entretien réalisé 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT-BORGOU - DGEFC - CTAF	Intégrer ay budget du PAPF

Activités	Indicateurs	Échéancier	Re	Coût	
Activites indicateurs		Echeancier	Surveillance	Suivi	Cout
3.5.a.5.1; 3.6.a.2.1; 3.7.a.2.1. Collaborer avec partenaires touristiques locaux pour mettre en valeur les attraits naturels, culturels et cultuel de la forêt	Disponibilité d'une convention de partenariat	Phase d'exploitation	- UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - DGEFC - CTAF	Sans coût
3.9.a.1.1 Veiller à la prise en compte juste et systématique de toutes les personnes affectées par le PFC	 Proportion (%) personnes affectées prises en compte Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - DGEFC - CTAF	Sans coût
3.9.a.1.2 ; 3.9.a.2.2 Intégrer l'aspect genre dans la mise en œuvre des mesures d'accompagnement	 Proportion (%) d'hommes et de femmes et jeunes filles Proportion (%) d'handicapée 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - DGEFC - CTAF	Sans coût
Cout total de la mise en œuvre des mesures proposées hormis	celles intégrés déjà au coût du projet : Soi:	xante-treize millions	cinq cent Fcfa	73 500 000	

9. Forêt Classée de Trois Rivières

9.1 Résumé exécutif du PAPF de Trois Rivières :

Le présent Plan d'Aménagement Participatif de la Forêt classée (PAPF) des Trois Rivières est élaboré pour une durée de 10 ans, couvrant la période de 2023 à 2032. a pour objectif général l'utilisation durable des ressources de la FC tout en garantissant la protection de sa diversité biologique et le maintien de ses équilibres écologiques.

Les résultats attendus de la mise en œuvre du plan d'aménagement comprennent notamment (i) la conservation de la biodiversité inféodée aux différents habitats; (ii) la restauration des zones dégradées de la FC, (iii) la pratique durable de la production agricole (iv) l'amélioration des conditions d'existence des communautés riveraines (v) le renforcement de la participation effective des communautés locales et des communes riveraines à la gestion des ressources de la FC et (vi) l'approvisionnement durable du marché en bois.

Il est structuré en 2 volumes. Le présent document est le volume 1, consacré à l'état des lieux, les propositions d'aménagement, le plan de gestion et l'analyse financière et économique de l'aménagement. Le volume 2, décrit les activités d'aménagement et de gestion par parcelle de la série de production forestière et comporte des fiches de suivi des interventions dans les parcelles indiquées.

La forêt classée des Trois Rivières a été érigée en domaine forestier classé de l'Etat par Arrêté n°4524 S. E. du 6 Septembre 1949. Elle couvre une superficie de 259 600 ha et a été dotée de son premier plan couvrant la période 2009-2018. Le présent PAPF est le produit de la synthèse et de l'analyse participative des résultats de divers travaux réalisés de 2021 à 2022, dans le cadre de la révision du plan d'aménagement forestier précédent, dont notamment : (i) les résultats des ateliers d'auto-évaluation assistée du plan échu ; (ii) le recensement des usagers agricoles de la forêt classée ; (ii) l'étude socio-économique des populations riveraines de la forêt classée ; (iii) l'inventaire forestier ; (iv) le dénombrement de la faune ; (v) l'étude sur le pastoralisme dans la forêt classée ; (vi) l'étude sur l'apiculture ; et la cartographie thématique sur l'état des lieux et les propositions d'aménagement de la forêt. Les résultats de ces travaux d'études thématiques ont été complétés par ceux de la recherche documentaire et de nombreuses concertations avec les parties prenantes à l'aménagement de la FC des Trois Rivières. Le plan a été soumis à la validation des populations riveraines dans le cadre d'un atelier de toutes les parties prenantes à Bembéréké ; puis à l'approbation du Gouvernement du Bénin.

L'état des lieux de la FC des Trois Rivières est synthétisé dans le tableau ci-après :

Tableau 21 : Etat des lieux synthétique de la Forêt Classée

	Désignation	Etat	Observations
	Création de la FC des Trois Rivières	1949	Arrêté n°4524 S. E. du 6 Septembre 1949
if et	Superficie	259 600 ha	
Statuts administratif localisation	Enclaves	13	1. Boké, 2. Batin et Gbessaroupérou, 3. Nassikoussi, 4. Bezassi, 5. Zambara, 6. Sebana, 7. Managbasson, 8. Saouzi, 9. Karahé, 10. Morou, 11. Doucouré, 12. Zougou, et 13. Ouensene et Pégourou
s ad	Statut d'aire protégée	Catégorie VI	Nomenclature UICN
Statuts	es Communes de Bembéréké, de Kalalé, de Gogounou et de Ségbana tements du Borgou au sud et de l'Alibori au nord		
	Localités dans la FC des Trois Rivières	74	Y compris les enclaves

	Désignation	Etat	Observations			
	Villages administratifs dans la FC	5	Kaala, Korodji, Gossodji, Gbarana et Kabanou			
sər sənl	Climat	Soudanien	Pluviométrie unimodale			
	Sols dominants	Ferrugineux tr	opicaux			
istiq hiqu	Hydrographie	Fleuve Sota, et rivières Tassiné et Bouli				
ctér	Végétation (2022)	Appartient au	district phytogéographique du Borgou-Nord			
Caractéristiques géographiques	Faune (2022)	Faune et son anthropique.	habitat fortement menacés de disparition sous l'effet de la pression			
	Effectif populations riveraines	166 964 hab (2	2021) dont 50,17% de populations féminines			
nomiques	Nombre de chefs de ménages riverains cultivant dans la FC (2021)	6 734 chefs do	nt 78 femmes chefs de ménage			
s et socio-éco	% de chefs de ménage non autochtones cultivant dans la FC (2021)	Nikk	enant surtout des communes Karimama, Malanville, Parakou, N'Dali, i, Kérou, Natitingou, Kandi, Cobli, Glazoué, etc.) et des localités alières au Bénin (Togo, Burkina-Faso, Niger, Nigeria, Ghana)			
hiques	Principaux groupes ethniques	Les Baatombo	u, les Boo, les Fuldé et les Gando,			
lémograp	Principales cultures dans la FC des Trois Rivières (2021)	Maïs, manioc, igname, coton, riz et soja				
Caractéristiques démographiques et socio-économiques	Consommation estimée en bois-énergie par les ménages riverains (2022)	⁷ pour 19 297 ménages riverains	Possibilités d'exploitation de bois énergie dans la FCTR sont 255 135 TeB			
Car	Principaux produits forestiers non ligneux exploités dans la FC des Trois Rivières (2021)		té, graines de néré, cabosses de baobab, miel, fruits de rônier, plantes médicinales			
	Occupation du sol de la FC des Trois Rivières en 2016	de 5% de galer	e arborée et arbustives, de 34% de forêt claire et savane boisée, et moins rie forestière 1% de forêt dense et moins de 1% de plantations forestière anacardes dégradée) et 20% de cultures et jachères			
Etat des ressources	Ressources ligneuses (2022)	microcarpum (7,48), Burkea que Terminalia	s plus fréquentes sont <i>Vitellaria paradoxa</i> (19,86 %), <i>Detarium</i> (9,19 %), <i>Crossopteryx febrifuga</i> (8,11 %), <i>Anacardium occidentale africana</i> (5,81 %) et <i>Isoberlinia doka</i> (5,26 %). Des espèces telles <i>a avicennioides</i> (3,59 %), <i>Pterocarpus</i> erinaceus (3,25 %), <i>Monotes</i> (5 %) y sont également rencontrées, mais à des fréquences relativement			
Ξ	Faune (2022)	Proboscidiens	(5 espèces), rongeurs (2), squamates (3); carnivores (2), Primates (2) (1) et lagomorphes (1). e de disparition sous l'effet de la pression anthropique.			
Zonage	Unités d'Aménagement (UA)	10 UA Sahonzi (119	%); Sougou-Kpantrossi (14%); Morou (11%); Mani (6%); (8%); Dunkassa (8%); Boa (6%); Kalalé (12%); Pigourou (10%);			
Zor	Séries d'Aménagement	(vi) Série de pr (vii) Série	rotection: 39 692,19 ha (14,66 %) de conservation: 116 303,63 ha (42,96%) de production: 86 990,82 ha (32,13%)			

⁷TeB : tonne équivalent bois

	Désignation	Etat	Observations				
		(ix) Série agricole et d'établissements humains : 27 754,79 ha (10, 25%)					
		(x) Série de se	rvices: 209,3 ha (1,0%)				

Pour atteindre l'objectif général indiqué ci-avant, la FC des Trois Rivières est subdivisée en dix (10) unités territoriales d'administration forestière appelées Unités d'Aménagement (UA), et cinq (05) séries d'affectation spatiale : (i) la série de protection ; (ii) la série de conservation ; (iii) la série de production subdivisée en deux sous séries à savoir la sous série de production forestière et la sous série de production fruitière, (iv) la série agricole et d'établissements humains et (v) la série de services affectée aux différentes infrastructures (pistes, miradors, base-vie, ...) concourant à la gestion durable de la FC.

Au plan institutionnel, trois principaux groupes d'acteurs vont cogérer la mise en œuvre du plan, chacun conformément aux rôles qui lui sont dévolus dans le présent plan et dans le Contrat tripartite de cogestion de la forêt classée. Il s'agit de (i) l'Administration Forestière représentée au niveau de la forêt par la Cellule Technique d'Aménagement Forestier (CTAF); (ii) des populations riveraines organisées en structures communautaires de cogestion forestière; et (iii) et de l'Administration territoriale décentralisée représentée par les Mairies des Communes de Bembéréké, de Kalalé, de Gogounou et de Ségbana. Ces acteurs entretiennent des relations de collaboration et de participation comme indiqué dans le schéma organisationnel. Des règles de cogestion des diverses ressources de la forêt sont définies de commun accord entre l'Administration Forestière et les populations riveraines sous la supervision et l'arbitrage des autorités communales, qui ne peuvent intervenir au quotidien dans la mise en œuvre des activités du plan.

La planification de la gestion de la série de production forestière porte sur 1 001 ha de plantations, toutes essences confondues, réalisées de 2002 à 2022 dont 78% de Gmelina, 4% de teck, 3% de Khaya et xxx.

L'exploitation des 863,25 ha de plantations domaniales de gmelina et de teck de la FC des Trois Rivières, pourrait dégager d'une part, 625 721 perches dont 76% en premières éclaircies de 2024 à 2029 ; et d'autre part, 6 097 m³ de grumes résultant des éclaircies 3 effectuées à partir de 2032. de 237 m³ de produits rémanents des coupes cédés aux structures de cogestion pour transformation en fagots ou en charbon de bois.

Des mesures intégrées de surveillance et de protection de la biodiversité et de suivi écologique sont définies sous forme de dispositions de surveillance et de dissuasion, de protocole d'observation de l'évolution des ressources, et de communication sociale avec les populations locales.

Les diverses mesures d'aménagement et de gestion proposées ont pour objet à moyen terme, (soit en 10 ans) de 2023 à 2032 de mise en œuvre du présent plan, de maîtriser le rythme de destruction de la forêt, préserver les écosystèmes naturels subsistants et leurs ressources ; renforcer la vocation productive forestière et intégrer les besoins et intérêts des populations riveraines ; et renforcer la gouvernance forestière avec la participation des populations riveraines et les Communes de Bembéréké, de Kalalé, de Gogounou et de Ségbana.

A cet effet, une grille de répartition des revenus générés par la FC-TR est élaborée et adoptée de manière consensuelle par toutes les parties prenantes. Les bénéficiaires de ces revenus sont : (i) le Fonds Forestier (Trésor public) ; (ii) le Fonds d'Aménagement Forestier (pour le réinvestissement) ; (iii) le Fonds de Développement Communal (Collectivités décentralisées riveraines) ; et (iv) les structures de cogestion.

De plus, ce plan prévoit des actions de renforcement de capacités aux différentes parties prenantes pour l'amélioration de la gouvernance et des techniques de gestion.

Le bilan financier et économique de la mise en œuvre du présent plan d'aménagement conformément à ses objectifs et aux normes définies requiert le financement de charges de gestion à hauteur de 3 275 431 000 fcfa sur les 10 ans de gestion, soit en moyenne annuelle de 327 543 000 fcfa. Les prévisions de recettes sur la durée de l'aménagement sont estimées à 902 317 000 fcfa, soit en moyenne annuelle de 90 231 700 fcfa. Les principales sources de revenus sont les recettes de vente de coupe de bois et des redevances sur l'exploitation des rémanents de coupe par les structures de cogestion et d'autres ressources naturelles identifiées ou à déterminer par les parties prenantes.

Le plan décennal de gestion des activités sylvicoles (ha) dans les plantations existantes dans la FC-TR est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 22 : Plan décennal de gestion des activités sylvicoles

	Année de gestion									
Activités sylvicoles	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Plantation (A: production plants, préparation du sol, trouaison, mise en terre et correction)	47									
Entretien (B : désherbage, pare feu, allumage feu de renvoi)	1 002,3	982,3	754,3	942,3	982,3	935,3	811,3	997,3	980,3	982,3
Regarnissage (C)	54	47								
Dépressage (D)				75						75
Elagage et déjumelage (E)	520,8	15,5	153	50		47		3		50
Eclaircie (F: 1,2,3)	542,8	15,5	153	50	20	646,8	117	15,5	153	50
Coupe de régénération (G : coupe, débardage, dégagement des rémanents et nettoyage)	47		75							75

9.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Trois Rivières

Tableau 23 : Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de Trois Rivières

A satisfaction	ivités Indicateurs Échéancier			G- A	
Activités	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.1.a.1.1 Organiser les séances d'information et d'appropriation à l'endroit de toutes les parties prenantes	- DV	Phase de préparation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Intégrer au coût du projet
1.2.a.1.1 S'assurer de l'amendement du contrat avant sa signature par les différentes parties	 Existence d'un contrat signé avec les différentes parties prenantes 	Phase de préparation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.2.a.1.1; 1.4.a.1.1; 2.1.a.1.1; 2.2.a.1.1; 2.5.a.1.1; 3.2.a.1.1.; 3.3.a.1.1.; 3.4.a.1.1.; 3.5.a.1.1.; 3.6.a.1.1.; 3.7.a.1.1. A compétences égales, prioriser la main-d'œuvre locale lors du recrutement des ouvriers et de la main d'œuvre qualifiée	recruté	Toutes les phases	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.2.1.;1.4.b.3.1.; 2.1.b.3.1; 2.2.b.3.2.; 2.2.b.3.1; 2.5.b.3.12.5.b.4.1.; 2.2.b.4.1.; 2.3.b.1.1.; 2.4.b.1.1.; 2.5.b.4.1; 3.2.b.4.1; 3.3.b.4.1; 3.4.b.4.1; 3.5.b.4.1 Recourir aux engins neufs ou en bon état de fonctionnement pour les travaux de préparation	maintenance à jour	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.2.2.; 1.4.b.3.2; 2.1.b.3.2.; 21.b.2.2.; 2.5.b.3.2. Disposer d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures bien aménagé suivant les normes	 Existence d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures; Nombre de plaintes enregistrées et traitées. 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UGP PFC-B	 - MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF - DDS CONCERNEE 	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services

A 21. 12.	T 11 /	Échéancier		Responsables	Co ≙4
Activités	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Coût
2.5.b.3.3; 1.3.b.3.3.; 1.4.b.3.3.; 2.1.b.3.3; 2.2.b.3.3 2.5.b.3.3 Prévoir des points de regroupements et de restauration des ouvriers à mobiliser pour les travaux		Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services
1.3.b.3.4.: 1.4.b.3.4.; 2.1.b.3.4; 2.2.b.3.4; 2.5.b.3.4 Prévoir au niveau des points de regroupements et de restauration des poubelles pour la précollecte des DSM	des poubelles	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC -	1 000 000
1.3.b.3.5.; 1.4.b.3.5.; 2.1.b.3.5.; 2.2.b.3.5.; 2.5.b.3.5. Prévoir sur le site de construction de la base-vie de toilettes mobiles et veiller à leur utilisation par tous et les faire vidanger régulièrement	T ■ THAT HE TOUCHOUNE HER HER HES I	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.6.; 1.4.b.3.6.; 2.1.b.3.6.; 2.2.b.3.6.; 2.5.b.3.6. Disposer de fûts installés sur les surfaces étanches pour la collecte des huiles usagées et veiller à leur enlèvement par une structure agrée au niveau du site de construction de la base-vie	• Etat des sites	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF - DDS CONCERNEE	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.7.; 1.4.b.3.7.; 2.1.b.3.7; 2.2.b.3.7; 2.5.b.3.7; Disposer de kits absorbants pour limiter la pollution en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures au niveau du site de construction de la base-vie	Nombre de cas de	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services

		Échéancier		Responsables	Co ≎4
Activités	Activités Indicateurs Échéancier		Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.3.8.; 1.4.b.3.8.; 2.1.b.3.8; 2.1.b.3.8; 2.5.b.3.8 Sensibiliser le personnel et ouvriers sur les bonnes pratiques d'hygiène	 Nombre de sensibilisation organisé Disponibilité de P V de sensibilisation 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - CTAF	1 000 000
2.1.b.4.2.; 2.2.b.4.2.; 2.3.b.1.2.; 2.4.b.1.2.; 2.5.b.4.2.; 3.2.b.4.1; 3.3.b.4.1.; 3.4.b.4.1.; 3.4.b.4.3. 3.5.b.4.1. Doter les usagers du chantier d'EPI appropriés et veiller à leur port effectif	dotés d'EPI approprié	Toutes les phases	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.3.; 2.2.b.4.3.; 2.3.b.1.3; 2.4.b.1.3.; 2.5.b.4.3.; 3.2.b.4.3.; 3.3.b.4.3.; 3.4.b.4.3.; 3.5.b.4.3. Sensibiliser les usagers des sites sur les nuisances des travaux et les mesures de protection et de sécurité afférentes	d'information organisée ; • PV des séances de	Toutes les phases	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Intégrer au coût du sous-projet
2.1.b.4.4.; 2.2.b.4.4.; 2.3.b.1.4.; 2.4.b.1.4.; 2.5.b.4.4. Arroser régulièrement les aires et voies potentiellement poussiéreuses	a anosage ace ance of voice	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.5.; 2.2.b.4.5.; 2.3.b.1.5.; 2.4.b.1.5.; 2.5.b.4.5. Bâcher les véhicules de transport de matériaux volatiles.	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées Disponibilité de rapport d'activités 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Sans cout
2.1.b.6.2.; 2.2.b.6.2.; 2.3.b.3.2.; 2.4.b.3.2. 2.5.b.6.2. Veiller à l'utilisation des semences certifiées	 Taux de germination des semences Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Sans cout

Volume I Version soumise à validation

A 22.22	T 11 /	614		G ^4	
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
2.1.b.6.3.; 2.2.b.6.3.; 2.3.b.3.3.; 2.4.b.3.3.; 2.5.b.6.3. Sensibiliser les gestionnaires de la FC, les pépiniéristes et les agricultures sur l'importance des espèces invasives et des méthodes de gestion.	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	5 000 000 FCFA
1.3.b.6.3; ; 1.3.b.7.2; 2.1.b.7.1.; 2.1.b.7.1.; 2.2.b.7.1.; 2.4.b.4.1.; 2.5.b.7.1.; 3.2.b.6.1.; 3.b.4.1.; 3.3.b.6.1.; 3.4.b.6.1.;; 2.1.b.7.1. 1.3.b.9.5.: 1.4.b.9.5.: 2.1.b.8.5.; 2.2.b.8.5.; 2.3.b.5.5.; 2.4.b.5.5.; 2.5.b.8.5.; 3.2.b.7.5. 3.3.b.7.5. 3.4.b.7.5. Mettre en œuvre les recommandations formulées dans le Plan de Gestion de la Biodiversité	activités prévues	Toutes les phases	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Déjà budget
1.3.b.8.2.; 1.4.b.8.2.; 2.1.b.7.2.; 2.3.b.4.2.; 2.4.b.4.2.; 2.5.b.7.2.; 3.2.b.6.4.; 3.3.b.6.4.; 3.4.b.6.4. Sensibiliser le personnel mobilisé sur l'interdiction de chasse	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	5 000 000
1.3.b.9.1.; 1.4.b.9.1.; 2.1.b.8.1.; 2.2.b.8.1.; 2.3.b.5.1.; 2.4.b.5.1.; 2.5.b.8.1.; 3.2.b.7.1.; 3.3.b.7.1.; 3.4.b.7.1.; Limiter les travaux aux emprises définies	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Toutes les phases	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	Sans coût
1.3.b.9.2.; 1.4.b.9.2; 2.1.b.8.2.; 2.2.b.8.2.; 2.3.b.5.2.; 2.4.b.5.2.; 2.5.b.8.2.; 3.2.b.7.2; 3.3.b.7.2; 3.4.b.7.2.Eviter la coupe excessive et incontrôlée des espèces végétales lors des travaux d'aménagement	 Superficie (ha) de couvert végétal coupée Nombre d'espèces végétales abattues Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	Sans coût

A 11.11	T 11 /	Échéancier		Co≙t	
Activités	Indicateurs	Ecneancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.9.3.; 1.4.b.9.3.; 2.1.b.8.3.; 2.2.b.8.3.; 2.3.b.5.3.; Informer et sensibiliser les ouvriers sur les consignes de protections et du respect de la quiétude des animaux inféodés au milieu	• PV des séances de	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE IF CONCERNEE - DGEFC CTAF	Sans coût
1.3.b.9.4.; 1.4.b.9.4.; 2.1.b.8.4.; 2.2.b.8.4.; 2.3.b.5.4.; 2.4.b.5.4.; 2.5.b.8.4.; 3.2.b.7.4.; 3.3.b.7.4.; 3.4.b.7.4. Sensibiliser les ouvriers sur le respect des exigences établi pour les séries		Phase de préparation, de construction	UGP PFC-B	 - MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF - DDS-PLATEAU - DDTFP 	2000000
1.3.b.9.6.; 1.4.b.9.6.; 2.1.b.8.6.; 2.2.b.8.6.; 2.3.b.5.6.; 2.4.b.5.6.; 2.1.b.8.6.; 3.2.b.7.6.; 3.3.b.7.6.; 3.4.b.7.6. Veiller à l'utilisation des outils de coupe appropriés et produisant moins de bruit	outils	Toutes les phases	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Sans coût
1.3.b.10.1; 1.4.b.10.1; 2.1.b.9.1.; 2.2.b.9.1.; 2.5.b.9.1. Mettre en place un mécanisme de réinstallation règlementaire pour un traitement adéquat des occupants concernés	 Existence d'autorisations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF - DDS - PLATEAU	Sans coût
1.3.b.11.1.; 1.4.b.11.1. 1.3.b.15.1.; 1.4.b.15.1.; 2.1.b.13.1.; 2.1.b.13.1 Elaborer et mettre en œuvre un Plan de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS)	PRMS	Phase de préparation	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - CTAF	Intégrer au coût du projet
1.3.b.15.2.; 1.4.b.15.2.; 2.1.b.13.2.; 2.1.b.13.2. Respecter strictement les dispositions de la Loi N°2021-09 portant protection du patrimoine culturel du Bénin en cas de découvertes fortuites	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et de travaux d'aménagement	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	A la charge des entreprises exécutantes

A 22.22	T 11 /	617		Responsables	G-A
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
2.2.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Sans coût
3.1.a.1.1.; 3.2.a.2.1; 3.3.a.2.1; 3.4.a.2.1; 3.5.a.2.1; 3.6.a.3.1; 3.8.a.1.1; Doter le personnel en charge de la surveillance de la FC en matériel et équipement de surveillance	 Disponibilité de équipements et matériels de surveillance Nombre d'équipements et matériels mis à disposition 	Toutes les phases	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDS- PLATEAU - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Intégrer au budget du PAPF
3.1.a.1.2; 3.2.a.3.1; 3.3.a.3.1; 3.4.a.3.1; 3.5.a.3.1; 3.8.a.1.2 Entretenir régulièrement les différentes installations	 Nombre et fréquence d'entretien réalisé; Disponibilité de contrat de prestations 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF
3.1.a.2.1 Faire le suivi régulier de la biodiversité et des habitats	 Nombre et fréquence de suivi réalisé Etat de la biodiversité de la FC 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	20000000
3.2.a.2.2 Sensibiliser les populations sur les avantages des services écosystémiques des forêts et la nécessité de les conserver	A DV dos sósposs do l	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	5000000
3.1.a.3.1 Doter les bases vies d'équipements ergonomiques et des systèmes de sécurité moderne	 Plan de circulation interne mis en place Nombre de cas d'accident enregistré Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	Intégrer au coût du marché de l'entreprise contractante

A 12 217	Activités Indicateurs Échéancier			Responsables		
Activités	Indicateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Coût	
3.1.a.3.2 Sensibiliser les usagers sur la protection et la conservation des aménagements réalisés et sur le respect des consignes de sécurité	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	5000OO	
3.2.b.1.1.; 3.3.b.1.1.; 3.4.b.1.1.; 3.5.b.1.1. Veiller à l'application des mesures de gestion durable des terres prévues dans le cadre du sous-projet.	 Nombre et fréquence de suivi réalisé Proportion d'agriculteurs adoptant les mesures GDT 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC	10000000	
3.5.b.3.2.; 3.3.b.3.2.; 3.4.b.3.2.; 3.5.b.3.2. Sensibiliser tous les usagers des différentes séries sur les bonnes pratiques d'hygiène	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	 MAIRIE CONERNEE DDCVT-DD CONCERNEE IF CONCERNEE DGEFC CTAF 	5000000	
3.2.b.3.3.; 3.3.b.3.3.; 3.4.b.3.3.; 3.4.b.3.4. Contracter avec des structures agréées pour la précollecte et l'enlèvement régulier des boues de vidange de la basevie	 Existence de contrat de prestations Nombre et fréquence d'enlèvement des boues de vidange 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF - ANDF	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF	
3.2.b.3.4.; 3.3.b.3.4.; Sensibiliser les usagers de la série agricole et de production sur le respect des orientations du Plan de gestion des pestes et pesticide du PFC-B	PV des séances de	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	 - MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF - ANDF 	5000000	
3.2.b.3.5.; 3.3.b.3.5.; 3.4.b.3.5.; 3.5.b.3.5. sensibiliser les usagers des différentes séries aux bonnes pratiques liées à la gestion des déchets solides ménagers	I ● PV des seances de l	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	 - MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF - ANDF 	5000000	

	T. P. Annual D. T.			Responsables		
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût	
3.2.b.5.1. Mettre ne place une équipe de surveillance des pare-feu et feu de surveillance	 Existence d'une équipe de surveillance fonctionnelle Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF	2000000	
3.2.b.5.2.; Mobiliser une équipe dotée des moyens de lutte anti-feu pour réagir en car de débordement des feux	l	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - IF CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Intégrer au budget du PAPF	
3.3.b.8.1. Faire une visite médicale d'embauche à tous les ouvriers devant intervenir sur les sites	 Nombre et fréquence des visités médicales Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	A la charge de l'entreprise	
3.3.b.8.2. Sensibiliser le personnel et usagers sur les méthodes préventives et de lutte contre la COVID-19, les IST (VIH SIDA) et la survenance de grossesses non désirées ;	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	1000000	
3.3.b.8.3. Mettre en place un système de prise en charge les éventuels cas de contamination	 PV de prise en compte Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Sans coût	
1.3.b.6.1.; 1.4.b.6.1. Disposer d'une autorisation de coupe avant l'abattage des essences identifiées sur les sites d'accueil de la série service ;		Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Sans coût	
1.3.b.6.2.; 1.4.b.6.2. Restreindre le taux de déboisement des emprises des travaux ;	 Superficie (ha) déboisée Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Sans coût	

				Responsables		
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût	
1.3.b.7.1.; 1.3.b.7.1. Définir des tracées des pistes et les limites de la base-vie en évitant les zones sensibles (zone de conservation de la biodiversité, zones humides, zones d'abondance des espèces menacées, etc)		Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	A la charge de l'entreprise	
3.5.a.4.1 Mettre en place des panneaux d'indications claires et informatives	Nombre de panneaux installé	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	2500000	
3.5.a.4.2 Faire l'entretien régulier des pistes	 Mètre linéaire de pistes entretenues Nombre d'entretien réalisé 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Intégrer ay budget du PAPF	
3.5.a.5.1; 3.6.a.2.1; 3.7.a.2.1. Collaborer avec partenaires touristiques locaux pour mettre en valeur les attraits naturels, culturels et cultuel de la forêt	Disponibilité d'une convention de partenariat	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Sans coût	
3.9.a.1.1 Veiller à la prise en compte juste et systématique de toutes les personnes affectées par le PFC	attectees prises en compte	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Sans coût	
3.9.a.1.2; 3.9.a.2.2 Intégrer l'aspect genre dans la mise en œuvre des mesures d'accompagnement	 Proportion (%) d'hommes et de femmes et jeunes filles Proportion (%) d'handicapée 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	MAIRIE CONERNEEDDCVT-DDCONCERNEEDGEFCCTAF	Sans coût	

A nativités.	Indicateurs Échéancier			Ca≙4	
Activités	indicateurs	Ecneancier	Surveillance	Suivi	Coût
3.9.a.2.1 Former les PAP à la mise en œuvre des activités d'accompagnement	 Nombre de sessions de formations organisé Nombre d'hommes, de femmes et jeunes filles et personnes en situation d'handicap formé Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONERNEE - DDCVT-DD CONCERNEE - DGEFC - CTAF	Intégrer au budget du PAPF
4.1.b.2.1. Réaliser un audit environnemental de site pour définir les conditions règlementaires de réaffectation.	 Disponibilité d'un rapport d'audit Existence de preuve de mise en œuvre du Plan d'action corrective 	Phase d'achèvement/affectation	UGP PFC-B	MAIRIE CONERNEEDDCVT-DDCONCERNEEDGEFCCTAF	10000000

Cout total de la mise en œuvre des mesures proposées hormis celles intégrés déjà au coût du projet : Soixante-quatorze million cinq cent mille Fcfa 74 500 000

10. Forêt Classée de Tchaourou-Toui-Kilibo (TTK)

10.1 Résumé exécutif du PAPF de TTK:

Le présent Plan d'Aménagement Participatif de la Forêt classée (PAPF) de TTK est élaboré pour une durée de 10 ans, courant de 2023 à 2032. Il a pour objectif général l'utilisation durable des ressources de la FC tout en garantissant la protection de sa diversité biologique et le maintien de ses équilibres écologiques.

Les résultats attendus de la mise en œuvre du plan d'aménagement comprennent notamment (i) la conservation de la biodiversité inféodée aux différents habitats; (ii) la restauration des zones dégradées de la FC, (iii) l'amélioration de la gouvernance forestière (iv) la pratique durable de la production agricole et de l'élevage pastoral (v) l'amélioration des conditions d'existence des communautés riveraines (vi) le renforcement de la participation effective des communautés locales et des communes riveraines à la gestion des ressources de la FC et (vii) l'approvisionnement durable en bois énergie du marché.

Le plan est structuré en 2 volumes. Le présent document est le volume 1, consacré à l'état des lieux, les propositions d'aménagement, le plan de gestion et l'analyse financière et économique de l'aménagement. Le volume 2, décrit les activités d'aménagement et de gestion par parcelle de la série de production forestière et comporte des fiches de suivi des interventions dans les parcelles indiquées.

La FC de Tchaourou a été créée par arrêté N° 367 S.E du 30 janvier 1942 et celle de Toui-Kilibo a été créée par arrété N° 369 S.E du 30 janvier 1942. Elles ont été dotées de leur premier plan en 1996 puis révisé en 2010 pour la période 2010-2019 échue. Le présent PAPF est le produit de la synthèse et de l'analyse participative des résultats de divers travaux réalisés de 2021 à 2022, dans le cadre de la révision du plan d'aménagement forestier précédent, dont notamment : (i) les résultats des ateliers d'autoévaluation assistée du plan échu ; (ii) le recensement des usagers agricoles de la forêt classée ; (ii) l'étude socio-économique des populations riveraines de la forêt classée ; (iii) l'inventaire forestier ; (iv) le dénombrement de la faune ; (v) l'étude sur le pastoralisme dans la forêt classée ; (vi) l'étude sur l'apiculture ; et (vii) la cartographie sur divers thèmes nécessaires à l'état des lieux et les propositions d'aménagement de la forêt. Ces résultats des travaux d'études thématiques ont été complétés par ceux de la recherche documentaire et de nombreuses concertations avec les parties prenantes à l'aménagement de la FC de TTK. Le plan a été soumis à la validation des populations riveraines dans le cadre d'un atelier de commissions techniques mixtes de toutes les parties prenantes à Dassa-Zoumè; puis à l'approbation du Gouvernement du Bénin.

Tableau 24 : Etat des lieux synthétique de la Forêt Classée

	Désignation	Etat	Observations	
	Création de la FC Tchaourou	1942	Arrêté N° 367 S.E du 30 janvier	
et	Superficie	1292 ha	1942	
administratif calisation	Création de la FC de Toui-Kilibo	1942	Arrêté N369 S.E du 30 janvier 1942	
s administr Iocalisation	Superficie	40 045 ha		
dmi	Statut d'aire protégée	Catégorie VI	Nomenclature UICN	
Statuts a loc	Situation administrative territoriale	Communes de Tchaourou (Département du Borgou), et Commun Ouessè (Département des Collines)		
S	Localités riveraines	26	Commune de Ouessè	
	Locames riverames	26	Commune de Tchaourou	

	Désignation	Etat	Observations				
	Villages administratifs dans les FC de TTK	5	Suru-Léré, Affèssomou, Owolafè, Ayétoro, Olouni-N'gbé				
se	Climat	Soudano-guinéen de transition	bimodale des précipitations				
hiqu	Sols dominants	Sols ferrugineux tropicaux					
éograpl	Hydrographie	Cours d'eau : Okpara, Ibiyo Amododoudou ; Gbougbou e					
iques g	Végétation (2022)	Forêt menacée de disparition. Végétation très dégradée, à tr strates					
Caractéristiques géographiques	Faune (2022)	anthropiques. Cependant les FC	étruits par le braconnage et les activités de TTK abritent quelques espèces de alophes, guib harnaché, ourébi,				
ocio-	Effectif populations riveraines	47 185 hab (2023) pour 62: globalement autour de 50 %	55 ménages. Le sexe ratio oscille				
nes et s	Nombre de chefs de ménages riverains utilisateurs les FC de TTK (2021)		1300				
raphiqu ues	% de chefs de ménage non autochtones cultivant dans la FC (2021)		21%				
nogi miq	Principaux groupes ethniques	Nagot, Mahi, Fon					
Caractéristiques démographiques et socio- économiques	Consommation annuelle estimée en bois-énergie par les ménages riverains (2022)		ossibilités d'exploitation de bois énergie ans la FCK sont 4 227 TeB				
ctéristi	Principales cultures dans les FC de TTK (2021)	Maïs, igname, sorgho, manioc, a	arachide, niébé, riz, coton, soja				
Cara	Principaux produits forestiers non ligneux exploités dans les FC de TTK	Miel, néré, noix de karité, feuil guineense, Spondia monbin	les et fruits Vitex doniana, Dialium				
×	2021	galeries et ripicoles (2,71 %), sa	22,32 %), forêts denses (0,94 %), forêts vanes arborées et arbustives (36,28 %), s (0,28 %) et plantations fruitières (5,18				
Etat des ressource		(i) strate arborescente dominée par Vitellaria paradoxa, Terminalia leiocarpa, Pterocarpus erinaceus, Daniellia oliveri, Isoberlinia spp, Parkia biglobosa, Combretum spp, Daniellia oliveri, Isoberlinia doka, Prosopis africana; (ii) strate arbustive à dominantes de Celtis mildbraedii, Ficus tessellatta, Flacourtia flavescens; et (iii) strate sous arbustive et herbacée de Mallotus opositifolius, Paullinia pinnata. Anchomanes difformis, Monodora tenuifolia, Asystazia gangetica. Brachiaria distichophylla					
	Faune (2022)	Artiodactyles (5 espèces), carr Primate (1 espèce) et lagomor	nivores (5 espèces), rongeurs (4 espèces), phes (1), Rongeur (4 espèces).				
egi	Unités d'Aménagement (UA)	4 UA UA_PAPANE: 11453,18 ha (UA_TOUI: 11 285,55ha (25,34 UA_KILIBO : 11 345,75 ha (25,34) UA_KOKORO : 10 379,44 ha	4 %); 5,48 %);				
Zonage	Séries d'Aménagement	UA KOKORO: 10 379,44 ha (23,33 %). (i) Série de protection: 16623,69 ha (37,35%) (ii) Série de conservation: 1944,79 ha (4,37 %) (iii) Série de production: 21535,65 ha (48,38 %) (iv) Série agricole: 4181,65 ha (9,40 %) (v) Série de services et d'établissements humains: 220,31 ha (0,50 %)					

⁸TeB : tonne équivalent bois

Pour atteindre l'objectif général indiqué ci-avant, la FC de TTK est subdivisée en quatre (04) unités territoriales d'administration forestière appelées Unités d'Aménagement (UA), et cinq (05) séries d'affectation spatiale : (i) Série de protection (16623,69 ha), (ii) Série de conservation (1944,79 ha), (iii) Série de production (21535,65 ha)), (iv) Série agricole (4181,65 ha) et (v) Série de services et d'établissements humains (220,31 ha) affectée aux différentes infrastructures (pistes, miradors, base-vie, ...) concourant à la gestion durable de la FC.

Au plan institutionnel, trois principaux groupes d'acteurs vont cogérer la mise en œuvre du plan, chacun conformément aux rôles qui lui sont dévolus dans le présent plan et dans le Contrat tripartite de cogestion de la forêt classée. Il s'agit de (i) l'Administration Forestière représentée au niveau de la forêt par la Cellule Technique d'Aménagement Forestier (CTAF); (ii) des populations riveraines organisées en structures communautaires de cogestion forestière; et (iii) de l'Administration territoriale décentralisée représentée par la Mairie des Communes de Tchaourou et de Ouèssè. Ces acteurs entretiennent des relations de collaboration et de participation comme indiqué dans le schéma organisationnel. Des règles de cogestion des diverses ressources de la forêt sont définies de commun accord entre l'Administration Forestière et les populations riveraines, sous la supervision et l'arbitrage des autorités communales, qui ne peuvent intervenir au quotidien dans la mise en œuvre des activités du plan.

La planification de la gestion de la série de production forestière porte d'une part, sur **358** ha de plantations à but de bois d'œuvre (*Khaya senegalensis, Afzelia africana,Terminalia superba*, de *Gmelina arborea* et *Tectona grandis*), établies avant 2020, et d'autre part, sur **3862** ha les plantations de bois énergie de *Acacia auriculiformis* établies entre 2020 et 2023.

Pendant huit (8) ans à partir de 2024, il sera procédé à la réalisation de soixante-quinze (75) ha de *Anacardium occidentale* soit au total six cent (600) ha. A partir de 2032, il sera procédé au rajeunissement des anciennes plantation de *Anacardium occidentale* à raison de soixante quinze (75) ha par an.

En dépit des attentes de production du bois énergie des plantations domaniales *d'Acacia auriculiformis* établies entre 2020 et 2023 ; et tenant compte de l'évolution croissante des consommations domestiques en bois-énergie des populations riveraines de la FCTTK, il apparaît que leurs consommations actuelles et projetées sont nettement supérieures aux possibilités d'exploitation de bois-énergie, de la forêt classée jusqu'en 2030. Il est donc important que des solutions d'utilisation rationnelle du bois énergie, de promotion des plantations privées de bois énergie et d'utilisation de combustibles domestiques alternatives doivent être développées.

Des mesures intégrées de surveillance et de protection de la biodiversité et de suivi écologique sont définies sous forme de dispositions de surveillance et de dissuasion, de protocole d'observation de l'évolution des ressources, et de communication sociale avec les populations locales.

Les diverses mesures d'aménagement et de gestion proposées ont pour objet à moyen terme, soit en 10 ans de 2023 à 2032 de mise en œuvre du présent plan, de maîtriser le rythme de destruction de la forêt, préserver les écosystèmes naturels subsistants et leurs ressources ; renforcer la vocation productive forestière et intégrer les besoins et intérêts des populations riveraines ; et renforcer la gouvernance forestière avec la participation des populations riveraines et les Communes de Tchourou et Ouèssè.

A cet effet, une grille de répartition des revenus générés par la FCK est élaborée et adoptée de manière consensuelle par toutes les parties prenantes. Les bénéficiaires de ces revenus sont : (i) le Fonds Forestier (Trésor public) ; (ii) le Fonds d'Aménagement Forestier (pour le réinvestissement) ; (iii) le Fonds de Développement Communal (Collectivités décentralisées riveraines) ; et (iv) les structures de cogestion.

De plus, ce plan prévoit des actions de renforcement des capacités aux différentes parties prenantes pour l'amélioration de la gouvernance et des techniques de gestion.

Le bilan financier et économique de la mise en œuvre du présent plan d'aménagement conformément à ses objectifs et aux normes définies requiert le financement de charges de gestion à hauteur de 1 989 543 000 FCFA sur la durée de mise en œuvre du PAP, soit une moyenne annuelle de 221 060 000 FCFA.

Les prévisions de recettes sur la période de l'aménagement sont estimées à 355 013 000 FCFA. Les principales sources de revenus sont les recettes de vente de coupe de bois et des redevances sur l'exploitation des rémanents de coupe par les structures de cogestion et d'autres ressources naturelles identifiées ou à déterminer par les parties prenantes. Il en résulte un déficit prévisionnel de gestion à environ 441 776 000 FCFA sur la durée de mise en œuvre du PAP soit un besoin de financement complémentaire de 44 177 600 fcfa par an.

10.2 Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de TTK

Tableau 25 : Plan de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre du PAPF de TTK :

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		Coût
Activités	mulcateurs	Echeancier	Surveillance	Suivi	Cout
1.1.a.1.1 Organiser les séances d'information et d'appropriation à l'endroit de toutes les parties prenantes	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation	UGP PFC-B	Mairie concernéeDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Intégrer au coût du projet
1.2.a.1.1 S'assurer de l'amendement du contrat avant sa signature par les différentes parties	 Existence d'un contrat signé avec les différentes parties prenantes 	Phase de préparation	UGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Sans coût
1.2.a.1.1; 1.4.a.1.1; 2.1.a.1.1; 2.2.a.1.1; 2.5.a.1.1; 3.2.a.1.1.; 3.3.a.1.1.; 3.4.a.1.1.; 3.5.a.1.1.; 3.6.a.1.1.; 3.7.a.1.1. A compétences égales, prioriser la main-d'œuvre locale lors du recrutement des ouvriers et de la main d'œuvre qualifiée		Toutes les phases	UGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Sans coût
1.3.b.2.1.;1.4.b.3.1.; 2.1.b.3.1; 2.2.b.3.2.; 2.2.b.3.1; 2.5.b.3.1 Recourir aux engins neufs ou en bon état de fonctionnement pour les travaux de préparation	 Disponibilité de fiche de maintenance à jour Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Sans coût
1.3.b.2.2.; 1.4.b.3.2; 2.1.b.3.2.; 2.1.b.2.2.; 2.5.b.3.2. Disposer d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures bien aménagé suivant les normes	 Existence d'un point d'approvisionnement en hydrocarbures; Nombre de plaintes enregistrées et traitées. 	Phase de préparation et d'aménagement	UGP PFC-B	 Mairies concernées DDCVT- BORGOU IF CONCERNÉES DGEFC CTAF DDS PLATEAU 	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services
2.5.b.3.3; 1.3.b.3.3.; 1.4.b.3.3.; 2.1.b.3.3; 2.2.b.3.3 2.5.b.3.3 Prévoir des points de regroupements et de restauration des ouvriers à mobiliser pour les travaux	 Existence d'un point aménagé pour la restauration des ouvriers Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services

A Lateria de	Indicateurs	Échéancier	Responsables		Coût
Activités	Indicateurs	Ecneancier	Surveillance	Suivi	Cout
1.3.b.3.4.: 1.4.b.3.4.; 2.1.b.3.4; 2.2.b.3.4; 2.5.b.3.4 Prévoir au niveau des points de regroupements et de restauration des poubelles pour la précollecte des DSM	 Nombre de poubelles installées sur chaque site Fréquence d'enlèvement des poubelles Niveau de propreté sur le chantier de chaque site Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	1 500 000
1.3.b.3.5.; 1.4.b.3.5.; 2.1.b.3.5.; 2.2.b.3.5.; 2.5.b.3.5. Prévoir sur le site de construction de la base-vie de toilettes mobiles et veiller à leur utilisation par tous et les faire vidanger régulièrement	 Nombre de toilettes mobiles installées; Etat de fonctionnement des toilettes mobiles installées Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.6.; 1.4.b.3.6.; 2.1.b.3.6.; 2.2.b.3.6.; 2.5.b.3.6. Disposer de fûts installés sur les surfaces étanches pour la collecte des huiles usagées et veiller à leur enlèvement par une structure agrée au niveau du site de construction de la base-vie	 Nombre de fûts installés Etat des sites Fréquence d'enlèvement des huiles usagées Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UGP PFC-B	 Mairies concernées DDCVT- BORGOU IF CONCERNÉES DGEFC CTAF DDS PLATEAU 	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
1.3.b.3.7.; 1.4.b.3.7.; 2.1.b.3.7; 2.2.b.3.7; 2.5.b.3.7; Disposer de kits absorbants pour limiter la pollution en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures au niveau du site de construction de la base-vie	 Existence de kits absorbants Nombre de cas de déversements gérés Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux dans la série de services
1.3.b.3.8.; 1.4.b.3.8.; 2.1.b.3.8; 2.1.b.3.8; 2.5.b.3.8 Sensibiliser le personnel et ouvriers sur les bonnes pratiques d'hygiène	 Nombre de sensibilisation organisé Disponibilité de P V de sensibilisation 	Phase de préparation et d'aménagement	UGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT-BORGOUCTAF	1 000 000

A set to be	To Produce	Ć.1. (Re	G A	
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
2.1.b.4.2.; 2.2.b.4.2.; 2.3.b.1.2.; 2.4.b.1.2.; 2.5.b.4.2.; 3.2.b.4.1; 3.3.b.4.1.; 3.4.b.4.1.; 3.4.b.4.3. 3.5.b.4.1. Doter les usagers du chantier d'EPI appropriés et veiller à leur port effectif	 Disponibilité de stock d'EPI 100% des ouvriers sont dotés d'EPI approprié 100% des ouvriers porte leur EPI Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UGP PFC-B	- Mairies concernées - DDCVT- BORGOU - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.3.; 2.2.b.4.3.; 2.3.b.1.3; 2.4.b.1.3.; 2.5.b.4.3.; 3.2.b.4.3.; 3.3.b.4.3.; 3.4.b.4.3.; 3.5.b.4.3. Sensibiliser les usagers des sites sur les nuisances des travaux et les mesures de protection et de sécurité afférentes	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Intégrer au coût du sous-projet
2.1.b.4.4.; 2.2.b.4.4.; 2.3.b.1.4.; 2.4.b.1.4.; 2.5.b.4.4. Arroser régulièrement les aires et voies potentiellement poussiéreuses	 Existence de planning d'arrosage des aires et voies Fréquence d'arrosage; Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.4.5. ; 2.2.b.4.5. ; 2.3.b.1.5. ; 2.4.b.1.5. ; 2.5.b.4.5. Bâcher les véhicules de transport de matériaux volatiles.	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC - CTAF	Intégré au contrat des entreprises exécutantes des travaux
2.1.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées Disponibilité de rapport d'activités 	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans cout
2.1.b.6.2.; 2.2.b.6.2.; 2.3.b.3.2.; 2.4.b.3.2. 2.5.b.6.2. Veiller à l'utilisation des semences certifiées	 Taux de germination des semences Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC - CTAF	Sans cout
2.1.b.6.3.; 2.2.b.6.3.; 2.3.b.3.3.; 2.4.b.3.3.; 2.5.b.6.3. Sensibiliser les gestionnaires de la FC, les pépiniéristes et les agricultures sur l'importance des espèces invasives et des méthodes de gestion.	 Nombre de séances d'information organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC CTAF	5 000 000 FCFA

		4	Re	Q.A	
Activités	Indicateurs	Échéancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.6.3.; 1.3.b.7.2; 2.1.b.7.1.; 2.1.b.7.1.; 2.2.b.7.1.; 2.4.b.4.1.; 2.5.b.7.1.; 3.2.b.6.1.; 3.b.4.1.; 3.3.b.6.1.; 3.4.b.6.1.;; 2.1.b.7.1. Mettre en œuvre le Plan de Gestion de la Biodiversité (PGB)	prévues	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC CTAF	Déjà budgétisée
1.3.b.8.2.; 1.4.b.8.2.; 2.1.b.7.2.; 2.3.b.4.2.; 2.4.b.4.2.; 2.5.b.7.2.; 3.2.b.6.4.; 3.3.b.6.4.; 3.4.b.6.4. Sensibiliser le personnel mobilisé sur l'interdiction de chasse	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de sensibilisation Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction et d'exploitation	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	5 000 000
1.3.b.9.1.; 1.4.b.9.1.; 2.1.b.8.1.; 2.2.b.8.1.; 2.3.b.5.1.; 2.4.b.5.1.; 2.5.b.8.1.; 3.2.b.7.1.; 3.3.b.7.1.; 3.4.b.7.1.; Limiter les travaux aux emprises définies	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût
1.3.b.9.2.; 1.4.b.9.2; 2.1.b.8.2.; 2.2.b.8.2.; 2.3.b.5.2.; 2.4.b.5.2.; 2.5.b.8.2.; 3.2.b.7.2; 3.3.b.7.2; 3.4.b.7.2.Eviter la coupe excessive et incontrôlée des espèces végétales lors des travaux d'aménagement	 Superficie (ha) de couvert végétal coupée Nombre d'espèces végétales abattues Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût
1.3.b.9.3.; 1.4.b.9.3.; 2.1.b.8.3.; 2.2.b.8.3.; 2.3.b.5.3.; Informer et sensibiliser les ouvriers sur les consignes de protections et du respect de la quiétude des animaux inféodés au milieu	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Sans coût
1.3.b.9.4.; 1.4.b.9.4.; 2.1.b.8.4.; 2.2.b.8.4.; 2.3.b.5.4.; 2.4.b.5.4.; 2.5.b.8.4.; 3.2.b.7.4.; 3.3.b.7.4.; 3.4.b.7.4. Sensibiliser les ouvriers sur le respect des exigences établi pour les séries	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées 100% des ouvriers ont effectués une visite médicale d'embauche Preuve des visites médicales d'embauche 	Phase de préparation, de construction	UGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUDGEFCCTAFDDS-PLATEAUDDTFP	1 000 000
1.3.b.9.5.: 1.4.b.9.5.: 2.1.b.8.5.; 2.2.b.8.5.; 2.3.b.5.5.; 2.4.b.5.5.; 2.5.b.8.5.; 3.2.b.7.5. 3.3.b.7.5. 3.4.b.7.5. Mettre en œuvre les recommandations formulées dans le plan de gestion de la biodiversité	 Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Toutes les phases	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - DGEFC - CTAF - DDS-PLATEAU	Sans coût

Activités	To Program	Échéancier	Re	C-A	
Activites	Indicateurs	Ecneancier	Surveillance	Suivi	Coût
1.3.b.11.1.; 1.4.b.11.1. Elaborer et mettre en œuvre un Plan de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS)	 Opérationnalisation du PRMS Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation	UIGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - CTAF	A la charge de l'UIGP PFC-B
1.3.b.15.2.; 1.4.b.15.2.; 2.1.b.13.2.; 2.1.b.13.2. Respecter strictement les dispositions de la Loi N°2021-09 portant protection du patrimoine culturel du Bénin en cas de découvertes fortuites	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de préparation et d'aménagement	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	A la charge des entreprises exécutantes
2.2.b.6.1.; 2.2.b.6.1.; 2.3.b.3.1.; 2.4.b.3.1.; 2.5.b.6.1. Veiller aux respects des prescriptions techniques du PAPF	Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Phase de construction	UIGP PFC-B	DDCVT DGEFC	Sans coût
3.1.a.1.1.; 3.2.a.2.1; 3.3.a.2.1; 3.4.a.2.1; 3.5.a.2.1; 3.6.a.3.1; 3.8.a.1.1; Doter le personnel en charge de la surveillance de la FC en matériel et équipement de surveillance	 Disponibilité de équipements et matériels de surveillance Nombre d'équipements et matériels mis à disposition 	Toutes les phases	UGP PFC-B	 Mairies concernées DDS- PLATEAU DDCVT- BORGOU IF CONCERNÉES DGEFC CTAF 	Intégrer au budget du PAPF
3.1.a.1.2; 3.2.a.3.1; 3.3.a.3.1; 3.4.a.3.1; 3.5.a.3.1; 3.8.a.1.2 Entretenir régulièrement les différentes installations	 Nombre et fréquence d'entretien réalisé; Disponibilité de contrat de prestations 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF
3.1.a.2.1 Faire le suivi régulier de la biodiversité et des habitats	 Nombre et fréquence de suivi réalisé Etat de la biodiversité de la FC 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	25 000 000
3.2.a.2.2 Sensibiliser les populations sur les avantages des services écosystémiques des forêts et la nécessité de les conserver	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase de préparation, de construction	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	5 000 000
3.1.a.3.2 Sensibiliser les usagers sur la protection et la conservation des aménagements réalisés et sur le respect des consignes de sécurité	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	5 000 OO0

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		Coôt
Activites			Surveillance	Suivi	Coût
3.2.b.1.1.; 3.3.b.1.1.; 3.4.b.1.1.; 3.5.b.1.1. Veiller à l'application des mesures de gestion durable des terres prévues dans le cadre du sous-projet.	 Nombre et fréquence de suivi réalisé Proportion d'agriculteurs adoptant les mesures GDT 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	- DDCVT - DGEFC	10 000 000
3.5.b.3.2.; 3.3.b.3.2.; 3.4.b.3.2.; 3.5.b.3.2. Sensibiliser tous les usagers des différentes séries sur les bonnes pratiques d'hygiène	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	5 000 000
3.2.b.3.3.; 3.3.b.3.3.; 3.4.b.3.3.; 3.4.b.3.4. Contracter avec des structures agréées pour la précollecte et l'enlèvement régulier des boues de vidange de la base-vie	 Existence de contrat de prestations Nombre et fréquence d'enlèvement des boues de vidange 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	 Mairies concernées DDCVT- BORGOU IF CONCERNÉES DGEFC CTAF ANDF 	Intégrer au budget de fonctionnement du CTAF
3.2.b.3.4.; 3.3.b.3.4.; Sensibiliser les usagers de la série agricole et de production sur le respect des orientations du Plan de gestion des pestes et pesticide du PFC-B	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	- UIGP PFC-B	 Mairies concernées DDCVT- BORGOU IF CONCERNÉES DGEFC CTAF ANDF 	5 000 000
3.2.b.3.5.; 3.3.b.3.5.; 3.4.b.3.5.; 3.5.b.3.5. Sensibiliser les usagers des différentes séries aux bonnes pratiques liées à la gestion des déchets solides ménagers	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	 Mairies concernées DDCVT- BORGOU IF CONCERNÉES DGEFC CTAF ANDF 	5 000 000
3.2.b.5.2.; Mobiliser une équipe dotée des moyens de lutte anti-feu pour réagir en car de débordement des f	 Existence d'une équipe anti-feu Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UIGP PFC-B	Mairies concernéesDDCVT- BORGOUIF CONCERNÉESDGEFCCTAF	Intégrer au budget du PAPF
3.3.b.8.1. Faire une visite médicale d'embauche à tous les ouvriers devant intervenir sur les sites	 Nombre et fréquence des visités médicales Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - DGEFC - CTAF	A la charge de l'entreprise

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		G.A
			Surveillance	Suivi	Coût
3.3.b.8.2. Sensibiliser le personnel et usagers sur les méthodes préventives et de lutte contre la COVID-19, les IST (VIH SIDA) et la survenance de grossesses non désirées ;	 Nombre de séances de sensibilisation organisée; PV des séances de d'informations Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - DGEFC - CTAF	1 000 000
4.1.b.2.1. Réaliser un audit environnemental de site pour définir les conditions règlementaires de réaffectation.	Disponibilité d'un rapport d'audit	Phase d'achèvement /réaffectation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT-BORGOU - DGEFC - CTAF	10 000 000
1.3.b.6.1.; 1.4.b.6.1. Disposer d'une autorisation de coupe avant l'abattage des essences identifiées sur les sites d'accueil de la série service ;	Disponibilité d'une autorisation de coupe	Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT-BORGOU - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.6.2.; 1.4.b.6.2. Restreindre le taux de déboisement des emprises des travaux ;	 Superficie (ha) déboisée Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT-BORGOU - DGEFC - CTAF	Sans coût
1.3.b.7.1.; 1.3.b.7.1. Définir des tracées des pistes et les limites de la base-vie en évitant les zones sensibles (zone de conservation de la biodiversité, zones humides, zones d'abondance des espèces menacées, etc)	Plan de masse intégrant les zones sensibles	Phase préparatoire	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - DGEFC - CTAF	A la charge de l'entreprise
3.5.a.4.1 Mettre en place des panneaux d'indications claires et informatives	Nombre de panneaux installé	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT-BORGOU - DGEFC - CTAF	5 00 000
3.5.a.4.2 Faire l'entretien régulier des pistes	 Mètre linéaire de pistes entretenues Nombre d'entretien réalisé 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT-BORGOU - DGEFC - CTAF	Intégrer ay budget du PAPF

Activités	Indicateurs	Échéancier	Responsables		C-A		
			Surveillance	Suivi	Coût		
3.5.a.5.1; 3.6.a.2.1; 3.7.a.2.1. Collaborer avec partenaires touristiques locaux pour mettre en valeur les attraits naturels, culturels et cultuel de la forêt	Disponibilité d'une convention de partenariat	Phase d'exploitation	- UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - DGEFC - CTAF	Sans coût		
3.9.a.1.1 Veiller à la prise en compte juste et systématique de toutes les personnes affectées par le PFC	 Proportion (%) personnes affectées prises en compte Nombre de plaintes enregistrées et traitées 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - DGEFC - CTAF	Sans coût		
3.9.a.1.2 ; 3.9.a.2.2 Intégrer l'aspect genre dans la mise en œuvre des mesures d'accompagnement	 Proportion (%) d'hommes et de femmes et jeunes filles Proportion (%) d'handicapée 	Phase d'exploitation	UGP PFC-B	- MAIRIE CONCENÉES - DDCVT- BORGOU - DGEFC - CTAF	Sans coût		
Cout total de la mise en œuvre des mesures proposées hormis celles intégrés déjà au coût du projet : Quatre-vingt-quatre millions Fcfa 84 000 000							